



LABORATOIRE

DE BIOLOGIE MÉDICALE

M E S U R E

d e l a

P R O D U C T I O N

É d i t i o n 2 0 0 5 - 2 0 0 6

Québec 

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

M E S U R E

d e l a

P R O D U C T I O N

É d i t i o n 2 0 0 5 - 2 0 0 6

*Santé
et Services sociaux*

Québec 

Édition produite par :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Pour obtenir un exemplaire de ce document, faites parvenir votre commande par télécopieur : **(418) 644-4574**

par courriel : **communications@msss.gouv.qc.ca**

ou par la poste : **Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des communications
1075, chemin Sainte-Foy, 16^e étage
Québec (Québec)
G1S 2M1**

Ce document est disponible à la section **documentation**, sous la rubrique **publications** du site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux dont l'adresse est : **www.msss.gouv.qc.ca**

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Bibliothèque nationale du Canada, 2005

ISBN 2-550-44452-3 (version imprimée)

ISBN 2-550-44453-1 (PDF)

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

© Gouvernement du Québec

AVANT-PROPOS

Le présent document constitue la mise à jour 2005-2006 du Répertoire québécois des analyses et procédures de biologie médicale. Il contient divers renseignements touchant l'interprétation des nouvelles analyses, la gestion et l'utilisation pertinente des analyses de biologie médicale.

Tel que prévu au plan d'action 2004-2006, l'équipe du Programme de biologie médicale, avec la participation des comités aviseurs constitués pour la révision des analyses et de leurs valeurs pondérées, a procédé à une importante mise à niveau du répertoire des analyses de biologie médicale. Cet exercice a amené des transformations majeures, particulièrement en pathologie et en génétique médicale. Le répertoire a vu le nombre d'analyses passer de 756 en 2003-2004 à 1454 en 2005-2006, soit une augmentation de 698 codes ou 92,3 % %. Plusieurs analyses semblent avoir disparu, cependant vous les retrouverez sous une autre forme ou une description plus précise dans le répertoire. Les comités aviseurs ont procédé à la création de nouvelles analyses et procédures, de façon à répertorier les codes 90000 (anciens codes 9000) pertinents et à éliminer les procédures non pertinentes.

Nous avons dû adapter le rapport financier annuel des établissements (AS-471) aux nouvelles réalités. Nous avons retiré un sous-centre d'activité dont la définition ne correspondait plus aux orientations du MSSS et au besoin d'évaluation de la performance financière alors qu'un nouveau sous-centre fut créé afin de répondre aux besoins exprimés en matière de génétique.

Le sous-centre d'activité (s-ca) ANALYSES SUPRARÉGIONALES (s-ca # 6608) est retiré du rapport financier AS-471. Les analyses qui y étaient contenues sont reclassifiées dans un sous-centre d'activité pertinent.

Afin de bien encadrer la production du secteur de la génétique, nous avons procédé à la création du sous-centre d'activité sur la GÉNÉTIQUE MÉDICALE (s-ca # 6609). Il est à noter que nous retrouverons trois sous-sections relatives à la génétique médicale dans le manuel de production soit, la génétique biochimique, la génétique cytogénétique et la génétique moléculaire.

L'objectif initial comportait également la révision des valeurs pondérées afin de mettre en place un système complètement à jour en avril 2005. De multiples facteurs, dont principalement le temps, nous empêchent toutefois de réaliser cet objectif. L'exercice de révision des valeurs pondérées se poursuivra au cours de l'année 2005 pour nous permettre de mettre le nouveau système en vigueur en avril 2006. L'année 2005-2006 nous servira à tester le nouveau système de mesure sur le terrain. Nous serons alors en mesure d'y apporter les correctifs nécessaires pour avril 2006.

Afin d'alléger le texte, le terme « technologiste médical » est employé pour désigner l'ensemble des techniciens diplômés de laboratoires médicaux, c'est-à-dire les membres de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ) et les non-membres.

REMERCIEMENTS

Le ministère de la Santé et des Services sociaux remercie sincèrement tous les membres des divers comités qui ont contribué à l'évolution générale du Système de mesure de la production de même qu'à la mise à niveau 2005-2006 du répertoire provincial des analyses de biologie médicale. Nous tenons également à remercier toutes les personnes du réseau qui nous font parvenir des suggestions utiles au processus d'amélioration continue du répertoire provincial.

Liste des personnes membres des comités aviseurs sur la révision des analyses 2004-2005.

BIOCHIMIE		MICROBIOLOGIE	
M. Pierre Chevrier, MD	C.H.U.S.	M. Ronald Bérubé	C.H.A.U.Q.
M. Edgard Delvin, PhD	Hôpital Sainte-Justine	M ^{me} Suzanne Claveau, MD	C.H.U.Q.
M. Jean-Marc Gagné	C.H.U.L.	M. Laurent Delorme, MD	Hôp. Charles-Lemoyne
M. Pierre Lachance, MD	Hôtel-Dieu de Lévis	M. Pierre Lebel, MD	C.U.S.M.
M. François Lessard, MD	C.H.U.M.	M. Alain Piché, MD	C.H.U.S.
M ^{me} Élisabeth MacNamara, MD	Hôpital général juif	M. André Poirier, MD	C.H.R.T.R.
M. Wolfgang Schneider, PhD	C.U.S.M.	M ^{me} France Pouliot	C.H.U.M.
-----		-----	
GÉNÉTIQUE		PATHOLOGIE	
M. Richard Cantin	C.H.U.Q.	M ^{me} Chantal Bernard, MD	C.U.S.M.
M. Régen Drouin, MD	C.H.U.S.	M. Bruno Houde	C.H.U.S.
M ^{me} Emmanuelle Lemyre, MD	Hôpital Sainte-Justine	M ^{me} Suzanne Martel	C.H.A.U.Q.
M. Serge Melançon, MD	C.U.S.M.	M. Sylvain Michaud	C.H.R. de Rimouski
M. Denis Ouellet	M.S.S.S.	M. Luc Oligny, MD	Hôpital Sainte-Justine
-----		-----	
HÉMATOLOGIE		VIROLOGIE	
M. Karl Bélanger, MD	CHUM	M ^{me} Diane Newby	C.U.S.M.
M. Francis Chaut	C.H.U.S.	M ^{me} Céline Rousseau, MD	Hôpital Sainte-Justine
M. Félix Couture, MD	C.H.U.Q.	M ^{me} Suzanne Tessier	C.H.U.Q.
M ^{me} France Gaulin	C.H.R.T.R.	M ^{me} Marie Vachon	Hôpital Sainte-Justine
M. Georges-Étienne Rivard, MD	Hôpital Sainte-Justine		
M ^{me} Louise Vu	C.H.A.U.Q.		
-----		-----	
MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE		PROGRAMME DE BIOLOGIE MÉDICALE	
M ^{me} Denise Brassard	C.H.R.T.R.	M. Claude Berthiaume	M.S.S.S.
M ^{me} Nicole Gagnon	C.H.U.S.	M. Laurent Delorme, MD	Médecin-conseil
M. Martin Gauthier	M.S.S.S.	M ^{me} Lina Sévigny	M.S.S.S.
M. Nick Lagousakos	Hôpital Sainte-Justine		
M ^{me} Lise Laliberté	Hôp. Charles-Lemoyne		
M ^{me} Danièle Marceau, MD	C.H.U.Q.		
M ^{me} Gwendoline Spurll, MD	C.U.S.M.		

Un remerciement tout spécial à M^{me} Louissette R. Labarre, secrétaire du Programme de biologie médicale, dont l'expertise et la compétence furent mises à contribution à toutes les étapes de la mise à niveau du répertoire d'analyses et de la conception du manuel de production 2005-2006.

Nous ne pouvons passer sous silence le travail des personnes ayant participé aux comités de révision au cours des années antérieures.

Il est à souligner que les travaux 2003-2004 nous ont servi de base de travail pour l'exercice 2004-2005, plus particulièrement en pathologie et en virologie. Nous vous remercions pour votre engagement et votre précieuse collaboration aux nombreux travaux.

Prénom	Nom	Spécialité	Établissement
M ^{me} Francine	Bastille	Banque de sang	CHAUQ
MME Nicole	Gagnon	Banque de sang	CHUS
M ^{me} Nicole	Garneau	Banque de sang	MSSS
M. Nick	Lagousakos	Banque de sang	Hôpital Ste-Justine
M ^{me} Johanne	Laliberté	Banque de sang	Hôtel-Dieu de Lévis
M. Gilles	Brisson	Biochimie	Cité de la santé de Laval
M. Jean-Marc	Gagné	Biochimie	CHUQ
M. Claude	Marois	Biochimie	C.H.R. de Rimouski
M ^{me} Louise	Vu	Coagulation	CHAUQ
M ^{me} Suzanne	Martel	Cytologie	CHAUQ
M ^{me} Mariette	Belzile	Hématologie	CHAUQ
M ^{me} Suzanne	Demers	Hématologie	Hôtel-dieu de Lévis
Dr Claude	Petitclerc	Hématologie	CHUM
M ^{me} Lillian	Berryman	Microbiologie	C.H. Charlevoix
Dr Laurent	Delorme	Microbiologie	Hôpital Charles-Lemoyne
M ^{me} Agathe	Desrochers	Microbiologie	CHA
M ^{me} Lise	Laliberté	Microbiologie	Hôpital Charles-Lemoyne
M ^{me} France	Pouliot	Microbiologie	CHUM
M. André	Lefavre	Pathologie	Agence de Montréal
Dr Sylvain	Mailhot	Pathologie	C.H.R. de Rimouski
M. Sylvain	Michaud	Pathologie	C.H.R. de Rimouski

Pour le MSSS, mesdames Jocelyne Paquet et Lina Sévigny ont apporté leur précieuse collaboration au bon déroulement des réunions de travail.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

REMERCIEMENTS

1. DÉFINITION DU LABORATOIRE PUBLIC DE BIOLOGIE MÉDICALE.....	1
2. LE SYSTÈME DE MESURE	1
2.1. LA PROCÉDURE	1
2.2. LA PROCÉDURE PONDÉRÉE.....	1
2.3. ÉLÉMENT DE COMPTE	2
2.4. CENTRES ET SOUS-CENTRES D'ACTIVITÉS	4
2.5. SAISIE INFORMATIQUE DES DONNÉES DE PRODUCTION (GESTLAB / COMPILAB)	5
2.6. TRANSMISSION DES DONNÉES.....	5
2.7. IMPUTATION DES COÛTS.....	6
3. COMPILATION DES UNITÉS DE LABORATOIRE	6
3.1. CATÉGORIES DE CLIENTÈLES	6
3.1.1. Admis	6
3.1.2. Inscrit.....	6
3.1.3. Enregistré.....	6
3.1.4. Service vendu	7
3.1.5. Autres	7
3.1.6. Recherche	7
4. ACHAT ET VENTE DE PROCÉDURES DE LABORATOIRE	7
4.1. DIRECTIVES CONCERNANT L'ACHAT	7
4.1.1. Procédures répertoriées	8
4.1.2. Procédures non répertoriées	8
4.1.2.1. Procédures non répertoriées – Messages importants.....	8
4.2. DIRECTIVES CONCERNANT LA VENTE, L'ÉCHANGE OU LA FOURNITURE GRATUITE DE SERVICES	10
4.2.1. Services interétablissements intrarégionaux fournis gratuitement.....	10
4.2.2. Spécimens en provenance d'organismes privés	10
4.2.3. Services vendus interétablissements – Règles de facturation.....	11
4.2.4. Services vendus au secteur privé.....	11
4.2.5. Services vendus interprovinciaux	11
4.2.6. Services vendus à des tiers responsables (ex. : CSST).....	12

5. DONNÉES FINANCIÈRES – MESSAGES IMPORTANTS	12
5.1. VALIDITÉ DES DONNÉES ET MISE EN GARDE	12
5.2. IMPUTABILITÉ DES DÉPENSES	12
5.3. IMPUTABILITÉ DES UNITÉS DE PRODUCTION	12
6. LES CHANGEMENTS EN 2005-2006	13
6.1. PROCÉDURES RETIRÉES	13
6.2. PROCÉDURES AJOUTÉES	13
6.3. PROCÉDURES MODIFIÉES.....	13
6.4. LABORATOIRES DÉSIGNÉS	14
7. BANQUE DE SANG (6601).....	16
7.1. REMARQUES SPÉCIFIQUES À LA BANQUE DE SANG.....	16
8. PATHOLOGIE (6604) ET CYTOLOGIE (6605).....	18
8.1. DÉFINITIONS.....	18
8.2. REMARQUES SPÉCIFIQUES À LA PATHOLOGIE.....	19
8.3. REMARQUES SPÉCIFIQUES À LA CYTOLOGIE.....	19
9. CENTRES DE PRÉLÈVEMENTS (6606)	19
9.1. REMARQUES SPÉCIFIQUES AUX PRÉLÈVEMENTS	20
10. LABORATOIRES REGROUPÉS (6607)	21
10.1.DÉFINITIONS.....	21
10.2.REMARQUES SPÉCIFIQUES AUX LABORATOIRES REGROUPÉS	21
11. PROCÉDURES SUPRARÉGIONALES (6608)	28
12. LABORATOIRES DE GÉNÉTIQUE (6609).....	28
13. LABORATOIRE LSPQ	29
14. LABORATOIRE CTQ	29

ANNEXE A – ERRATUM ET PRÉCISIONS

ANNEXE B – LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE 2005-2006

ANNEXE C – CODES NON RENOUVELÉS

ANNEXE D – INFORMATIONS

1. DÉFINITION DU LABORATOIRE PUBLIC DE BIOLOGIE MÉDICALE

Laboratoire destiné à réaliser des analyses biologiques, biochimiques, microbiologiques, immunologiques, immuno-hématologiques, hématologiques, biophysiques, cytologiques, toxicologiques, anatomopathologiques, génétiques ou autres analyses de substances d'origine humaine dont le but est d'apporter des renseignements utiles à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement des maladies et à l'évaluation de l'état de santé d'êtres humains.

Le laboratoire peut être destiné à effectuer la manipulation et la réalisation d'analyses de biologie médicale sur des cellules humaines dans un but thérapeutique.

Le laboratoire peut être destiné à effectuer la gestion de produits biologiques à usage humain, à en assurer la traçabilité et à fournir les services-conseils appropriés à leur administration chez l'être humain.

Le laboratoire peut être destiné à effectuer des prélèvements biologiques.

2. LE SYSTÈME DE MESURE

Le Système québécois de mesure de la production des laboratoires a été mis au point par des experts du réseau afin de permettre au laboratoire de biologie médicale d'évaluer sa performance financière. Il utilise deux unités de mesure :

- La procédure
- La procédure pondérée

2.1 LA PROCÉDURE

La procédure se définit comme une analyse, une manipulation, une préparation, un traitement de substances d'origine humaine conduisant à l'émission d'un rapport, d'un résultat ou à une thérapie. Il s'agit exclusivement **D'ACTIVITÉ CLINIQUE** et non d'activité de recherche.

Les procédures réalisées aux fins du contrôle de qualité, de calibration ou de mise au point et d'évaluation de nouvelles méthodes, de même que les reprises et les dilutions ne sont pas comptabilisées dans le système de mesure en tant que procédure individuelle.



Seule la comptabilisation des analyses **PRESCRITES** et des tests "reflex" (déclenchés par algorithme) est autorisée dans la mesure de la production. La réalisation des procédures doit être complète.

2.2 LA PROCÉDURE PONDÉRÉE

La procédure pondérée se définit comme étant la valeur **RELATIVE** associée à chacune des procédures. La valeur pondérée doit refléter le niveau relatif de ressources que requiert sa réalisation. La valeur pondérée comprend les manipulations, les contrôles, les calibrations et les répétitions devant être effectués pour la réalisation de cette procédure.

RAPPEL

La convention établie pour le calcul de la valeur pondérée ne tient pas compte de tous les coûts associés à la production du laboratoire : temps exécuté par le personnel composé exclusivement de technologistes médicaux^(*) syndiqués, de même que le coût des réactifs pour la production d'un résultat-patient.

Ainsi, le personnel de bureau, le personnel clinique (biochimiste clinique) et médical (médecins spécialistes, médecins assistants), le personnel syndicable non syndiqué, le personnel d'encadrement de même que les coûts d'entretien et de services des équipements, le coût des infrastructures et autres coûts divers ne sont pas tenus en compte.

AMÉLIORATION CONTINUE DU SYSTÈME DE MESURE DE LA PRODUCTION

Afin d'améliorer le système de mesure, le Ministère tient compte des suggestions qui lui sont adressées. Veuillez nous acheminer, par courriel, toute demande concernant l'interprétation, l'utilisation des codes, l'utilisation d'une PNR (code 90000) ou l'ajout de nouvelles procédures au répertoire provincial.

2.3 ÉLÉMENT DE COMPTE

À chaque procédure est associé un élément de compte qui en permet la comptabilisation dans le système de mesure.

CASSETTE

En pathologie : contenant servant à la circulation de pièces anatomiques.

CELLULE

En banque de sang : fiole contenant un type de cellule particulière et faisant partie d'un panel d'identification.

CONCENTRÉ

En banque de sang : sac regroupant plusieurs unités de même nature.

CONTENANT

En pathologie : sert au transport des pièces anatomiques vers le laboratoire de pathologie.

DOLLARS (\$)

Coût d'une session de formation.

^(*) Afin d'alléger le texte, le masculin inclut le féminin.

ENVOI

Relatif aux envois : glacière ou boîte de transport regroupant plusieurs contenants, spécimens ou tubes de matériel biologiques dirigés vers un laboratoire serveur.

FIOLE

En banque de sang : petit flacon contenant un produit sanguin.

GANGLION

Relatif à la thérapie cellulaire : renflement sur le trajet d'un nerf, contenant des corps cellulaires de neurones. Il s'agit d'un ganglion neural.

GREFFON

Relatif aux greffes : cellules ou partie d'un tissu ou d'un organe transplantés lors d'une greffe.

LAME

En pathologie : rectangle de verre sur lequel sont déposés des coupes de pièces anatomiques pour des fins de microscopie.

MUTATION

En génétique : modification de la structure d'un gène responsable du changement du message codé par le gène en cause.

ORGANE

En pathologie : partie du corps humain.

PANEL

En banque de sang : série de cellules servant à l'identification d'anticorps.

PÉDIPACK

En banque de sang : sac de format pédiatrique.

PRODUIT

En banque de sang : substance extraite du sang. Il existe deux types de produits sanguins, soit les produits labiles et les produits stables.

RAPPORT

Terme utilisé pour désigner une procédure entraînant plusieurs résultats. En pathologie, le rapport décrit et interprète les caractéristiques morphologiques ou autres, indiquant l'état de santé d'un usager à partir de l'examen macroscopique ou microscopique d'un ou de plusieurs échantillons prélevés chez cet usager.

RÉSULTAT

Désigne une procédure entraînant un résultat unique.

SESSION

Relatif aux analyses hors laboratoire (AHL) : période de formation.

SONDE

En génétique : copie synthétique fidèle et pure d'une partie de gène. Cette copie, appelée sonde, est spécifique, c'est-à-dire qu'elle ne peut s'hybrider qu'avec la partie du gène dont elle est la copie.

SOUS-UNITÉ

En banque de sang : unité fractionnée à partir d'un produit sanguin.

SPÉCIMEN

En pathologie : échantillon.

UNITÉ

En banque de sang : désigne chaque unité individuelle de sang (produit sanguin stable ou labile) ou de dérivés sanguins ou chaque unité (fiolle) de produits fractionnés.

USAGER

Terme employé pour désigner une personne qui reçoit des services de biologie médicale ou de prélèvements biologiques. La présence de l'usager peut être nécessaire pour réaliser la procédure.

Cet élément de compte est utilisé lorsque la réalisation d'une procédure n'entraîne pas de résultat ou de rapport.

2.4 CENTRES ET SOUS-CENTRES D'ACTIVITÉS

Depuis l'exercice 1998-1999, les établissements exerçant des activités de biologie médicale ne sont plus tenus de soumettre des états financiers séparés pour les sous-centres d'activités suivants :

- Hématologie
- Biochimie

- Microbiologie

Les données de ces sous-centres d'activités sont regroupées dans le sous-centre d'activité suivant :

- Laboratoires regroupés 6607



Les procédures sont classées dans la section et la sous-section traditionnelles afin de faciliter la description des tâches par poste de travail.

Les activités de la banque de sang font l'objet d'un poste budgétaire séparé en raison la mise en place du système québécois d'hémovigilance. Les établissements doivent compiler les données dans le sous-centre suivant :

- Banque de sang 6601

Aucun changement pour les secteurs suivants :

- Anatomopathologie 6604
- Cytologie 6605
- Centre de prélèvements 6606



CRÉATION du sous-centre d'activité GÉNÉTIQUE MÉDICALE. Le développement du secteur de la génétique médicale amène la création d'un poste budgétaire dédié à cette activité.

- Génétique médicale 6609



ABOLITION du sous-centre d'activité LABORATOIRES SUPRARÉGIONAUX portant le numéro 6608. Les analyses sont reclassées dans les sections pertinentes à leur réalisation. Note : Antérieurement, ces activités étaient compilées dans le centre « activités spéciales » portant le numéro 7990.

2.5 SAISIE INFORMATIQUE DES DONNÉES DE PRODUCTION (GESTLAB / COMPILAB)

La saisie des données de production doit toujours être conforme au plan comptable du centre d'activité de biologie médicale # 6600.

2.6 TRANSMISSION DES DONNÉES

La transmission des données de production doit être faite à chaque période par courrier électronique ou selon l'entente convenue avec votre répondant régional de biologie médicale. Prière de vous adresser au responsable du dossier de biologie médicale de l'Agence de la santé et des services sociaux de votre région.

2.7 IMPUTATION DES COÛTS

L'ensemble des procédures répertoriées sont réparties dans les sous-centres d'activités concernés.

Il peut arriver que dans certains établissements, certaines procédures soient réalisées dans un autre sous-centre d'activité. L'établissement, aux fins de reddition de comptes, doit imputer les coûts, le nombre de procédures et la valeur pondérée des procédures concernées au sous-centre d'activité où la procédure a été réalisée.

3. COMPILATION DES UNITÉS DE LABORATOIRE

Le nombre total de **procédures** réalisées au cours d'un exercice financier constitue l'**unité « B »**. **Cette valeur doit être reportée à la ligne 30 du rapport AS-471.**

La somme cumulative du nombre total des procédures réalisées au cours de l'exercice financier, multipliée par la valeur pondérée correspondante, représente l'**unité « A » (la procédure pondérée)**. **Cette valeur doit être reportée aux lignes 25, 26, 27 et 28 du rapport AS-471.**

3.1 CATÉGORIES DE CLIENTÈLES

Les analyses réalisées sont comptabilisés dans l'une des catégories suivantes : admis, inscrit, enregistré, service vendu et autres.

3.1.1 Admis

« Une personne est *admise* dans un établissement lorsque son état nécessite une hospitalisation ou un hébergement, que les formalités applicables sont remplies et qu'elle occupe un lit compris dans le nombre figurant au permis de l'établissement. » ⁽¹⁾

3.1.2 Inscrit

« Une personne est *inscrite* dans un établissement lorsqu'elle y reçoit des services qui ne nécessitent pas son hospitalisation ou son hébergement ou qu'elle n'occupe pas un lit compris dans le nombre figurant au permis de l'établissement. » ⁽¹⁾ (Ex. : à l'urgence, en chirurgie d'un jour).

Note : Un dossier médical est ouvert et la personne doit présenter sa carte d'assurance maladie.

3.1.3 Enregistré

« Une personne est *enregistrée* dans un centre hospitalier ou un centre local de services communautaires lorsque, à la suite d'une ordonnance d'un médecin ou d'un dentiste, elle y reçoit des services externes aux fins du diagnostic médical ou dentaire. » ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements, a. 20 et 21 (Décret 1320-84 du 6 juin 1984).

Note : Aucune ouverture de dossier médical. La personne présente son ordonnance médicale mais non sa carte d'assurance maladie.

3.1.4 Service vendu

Se dit des procédures réalisées pour le compte d'un autre établissement ou d'un organisme privé. Au sein du réseau public, ce service peut être facturé ou non facturé selon les ententes intervenues entre les établissements ou l'Agence de la santé et des services sociaux.

Le secteur privé (services non assurés) est facturé.

Les établissements sont tenus de respecter les normes et pratiques de gestion émises par le Ministère. ⁽¹⁾

3.1.5 Autres

Se dit des procédures réalisées à la demande du service de santé du personnel pour répondre à certains besoins d'hygiène du milieu.

3.1.6 Recherche

Se dit des procédures et analyses cliniques réalisées au service de biologie médicale pour le compte d'un centre de recherche. Ce sont des services non assurés et facturables.



Aucune analyse de recherche clinique ou fondamentale ne doit être comptabilisée. Seules les analyses cliniques sont répertoriées dans le système de mesure.

4. ACHAT ET VENTE DE PROCÉDURES DE LABORATOIRE



Tout problème relatif à la facturation ou à la qualité du service reçu doit être soumis au responsable du dossier de biologie médicale de l'Agence de la santé et des services sociaux de votre région.



La valeur pondérée ne constitue pas nécessairement un prix de vente.

4.1 DIRECTIVES CONCERNANT L'ACHAT

Il importe de respecter les corridors intrarégionaux, interrégionaux et suprarégionaux (RUIS) établis par l'Agence de la santé et des services sociaux et le Ministère.



La comptabilisation des unités pondérées s'effectue lors de la réception du résultat.

⁽¹⁾ Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements, a. 20 et 21 (Décret 1320-84 du 6 juin 1984).

4.1.1 Procédures répertoriées

Les procédures achetées doivent être **comptabilisées au moment de la réception du résultat** selon la valeur pondérée qui apparaît dans le manuel, peu importe le prix payé.

Si la procédure est fournie gratuitement, utilisez la nouvelle option « achat non facturé » disponible dans Gestlab.

4.1.2 Procédures non répertoriées

Les procédures non répertoriées doivent être comptabilisées si elles ont été réalisées pour le bénéfice d'un usager ou pour des motifs relatifs à la santé publique.

Le code 90000 est réservé pour des **CAS D'EXCEPTION**. Les demandes documentées seront soumises par courriel au MSSS et une autorisation temporaire sera, ou non, accordée au requérant. L'analyse de la pertinence et la décision finale d'incorporer cette procédure au répertoire officiel sera prise dans le cadre de la révision annuelle.

À chaque période, vous devez inscrire le nombre total de procédures non répertoriées au code 90000 ainsi que le montant payé au code 95000.



Vous devez obtenir l'autorisation préalable du Ministre avant l'utilisation du code de procédures non répertoriées (PNR : code 90000). Vous devez soumettre votre demande documentée par écrit via l'intranet ministériel. (Voir la section information pour connaître l'adresse.)



Aucune utilisation du code de procédures non répertoriées (PNR : code 90000) n'est autorisée pour comptabiliser une procédure retirée du système, pour modifier une valeur pondérée d'une analyse répertoriée, pour constituer des profils d'analyses ou pour comptabiliser des analyses de recherche clinique ou fondamentale.

4.1.2.1 Procédures non répertoriées – Messages importants



CONSTAT : Utilisation inappropriée du code PNR 90000 générant ainsi des données de production non admissibles dans le système de mesure de la production.

Voici quelques exemples de « procédures 90000 » erronées et inacceptables :

- Modification de valeur pondérée pour une analyse répertoriée
- Constitution de profil d'analyses
- Analyses de recherche clinique ou fondamentale
- Décantation de spécimens
- Frais d'envoi
- Frais de secrétariat

Exemples de compilation de procédures non répertoriées

Au cours d'une période financière, vous **achetez** quatre procédures non répertoriées en hématologie pour votre clientèle enregistrée. L'établissement vendeur facture ce service 80 \$.

Dans le système GESTLAB, vous importez le code dans la sous-section appropriée et vous complétez vos statistiques de la façon suivante :

Sous-section hémato-achats

Code	Nom	Admis	Inscrit	Enregistré	Vendu
90000	Procédures non répertoriées (nb)			4	
95000	Procédures non répertoriées (valeur)			80	

Les résultats apparaîtront comme suit dans le système de mesure de la production :

Sous-section hémato-achats

Code	Nom	Enregistré	Valeur pondérée
90000	Procédures non répertoriées	4	80

L'établissement vendeur enregistrera pour sa part les quatre procédures vendues de la façon suivante :

Sous-section hémato-divers

Code	Nom	Admis	Inscrit	Enregistré	Vendu
90000	Procédures non répertoriées (nb)				4
95000	Procédures non répertoriées (valeur)				80

Les résultats apparaîtront comme suit dans le système de mesure de la production :

Sous-section hémato-divers

Code	Nom	Vendu	Valeur pondérée
9000	Procédures non répertoriées	4	80

4.2 DIRECTIVES CONCERNANT LA VENTE, L'ÉCHANGE OU LA FOURNITURE GRATUITE DE SERVICES

4.2.1 Services interétablissements intrarégionaux fournis gratuitement

L'Agence de la santé et des services sociaux doit appliquer l'approche la plus efficiente au niveau de la complémentarité et de la continuité des services. Elle a le pouvoir d'abolir la facturation intrarégionale puisqu'elle dispose du budget de la région. Le Ministère privilégie l'abolition de la facturation intrarégionale qui s'avère souvent un frein à la continuité des services et au respect des corridors de services régionaux.

- *Le laboratoire serveur déclare les procédures non facturées et enregistre celles-ci dans la catégorie de clientèle appropriée (admis, inscrit, enregistré...). Si l'établissement acheteur n'a pas fourni l'information, l'établissement serveur classe les procédures dans la catégorie « enregistré ».*
- *Le laboratoire desservi ne comptabilise pas d'unités de production pour les procédures non produites sur place (Achats), facturés et non facturés.*

4.2.2 Spécimens en provenance d'organismes privés

Les services diagnostiques, médicalement requis, dont les prélèvements et les analyses de biologie médicale, doivent, de par la Loi canadienne sur la santé, être accessibles et gratuits lorsqu'ils sont réalisés *dans les établissements publics de santé*.

Les analyses médicalement requises, effectuées dans les laboratoires du réseau public à partir de spécimens prélevés dans les cliniques privées doivent être offertes gratuitement au patient. Il s'agit d'analyses médicalement requises effectuées dans un laboratoire public et les services sont rendus exclusivement sur prescription médicale.

Si l'on fait exception de ceux qui sont effectués par le médecin lui-même ou par son employé au cours de l'examen médical rémunéré par la RAMQ, les prélèvements réalisés dans les cliniques privées ne sont pas couverts. Ce sont des services non assurés. La clinique privée peut, légitimement, facturer son client pour ce service.

Contrats de services

Selon les orientations du Ministère concernant l'accessibilité aux laboratoires de biologie médicale, il est pertinent de conclure des contrats de services avec les personnes et les organismes du secteur privé offrant un service de prélèvement biologique. Les laboratoires doivent assurer la qualité de la phase pré-analytique et pour ce faire, conclure une entente formelle avec le prestataire privé de services de prélèvements.

Les laboratoires de biologie médicale doivent rencontrer les exigences de la norme CAN/CSA-15189 : 2003 (Laboratoires d'analyses de biologie médicale – Exigences particulières concernant la qualité et la compétence), notamment en ce qui a trait aux contrats de services et aux procédures pré-analytiques. Le laboratoire serveur doit fournir le manuel de prélèvement contenant les informations sur l'offre de service, les procédures concernant la préparation du patient, l'identification du spécimen, le prélèvement du spécimen et des instructions relatives à la feuille de prescription, les manipulations particulières, le type et la quantité du spécimen à prélever, le moment précis du prélèvement, l'étiquetage des spécimens, les renseignements cliniques nécessaires,

l'identification précise du patient, l'enregistrement de la personne ayant procédé au prélèvement et l'élimination du matériel dangereux et toute autre information utile au prestataire de service. De plus, le contrat de services contient les exigences du laboratoire serveur concernant le transport des spécimens et les délais de transport appropriés et toute autre exigence particulière.

4.2.3 Services vendus interétablissements – Règles de facturation

Les établissements du réseau ne sont pas tenus de se facturer entre eux pour les analyses de laboratoire de biologie médicale. S'ils choisissent de le faire, ils doivent respecter les règles suivantes afin de garantir l'équité et permettre la comptabilisation exacte des unités de production par l'établissement vendeur et l'établissement acheteur.

Prix de vente

Le prix de vente doit être **supérieur au coût de production et être inférieur ou égal à la valeur pondérée** de la procédure, telle qu'elle apparaît dans le manuel sur la mesure de production des laboratoires de biologie médicale du Ministère.

Format de la facture

La facture doit comporter une description complète, le code de procédure, la valeur pondérée et le prix de vente de chaque analyse.

Exemple de facturation :

Référence	N° procédure	Description	Valeur pondérée	Prix de vente unitaire (\$)	Quantité	Total
J.C. Beaudry	11205	Anticorps Anti-HLA	50,00	47,00	2	94,00 \$

Non-conformité

L'établissement acheteur peut **refuser le paiement de toute facture jugée non conforme**.

4.2.4 Services vendus au secteur privé

La vente de procédures au secteur privé est soumise aux paramètres contenus dans la circulaire 03-01-42-03.

4.2.5 Services vendus interprovinciaux

La vente de procédures à des organismes publics situés dans les autres provinces canadiennes est soumise aux paramètres contenus dans la circulaire 03-01-42-17.

4.2.6 Services vendus à des tiers responsables (ex. : CSST)

La vente de procédures à des tiers responsables est soumise aux règles contenues dans la circulaire 03-01-42-19.

5. DONNÉES FINANCIÈRES – MESSAGES IMPORTANTS

5.1 VALIDITÉ DES DONNÉES ET MISE EN GARDE

Tout système de mesure a ses limites car plusieurs facteurs peuvent influencer positivement ou négativement les indicateurs de performance des laboratoires. La validité des données comparatives est influencée par la rigueur avec laquelle les différents établissements ont procédé à l'enregistrement des procédures et à la comptabilisation exacte des dépenses associées aux diverses activités de laboratoire de biologie médicale.

Le plan comptable et les données qui figurent au poste budgétaire 6600 doivent être le reflet des activités exclusives au service de biologie médicale. Tous les établissements doivent appliquer le principe de l'imputabilité des dépenses de laboratoire, non seulement au niveau du centre d'activité principal (poste 6600), mais également au niveau de chacun des sous-centres d'activités.

QUELQUES EXEMPLES DE LACUNES RENCONTRÉES

- Retard dans la transmission des données : retard dans le processus de validation ainsi que la transmission au réseau des données provinciales.
- Données financières incomplètes.
- Données erronées dans les états financiers : inversion des lignes 28 et 30. Erreurs au niveau des ajustements à la ligne 24.
- Plan comptable incorrect. Comptabilisation erronée au niveau des postes budgétaires. Certains laboratoires regroupent au poste 6607 des activités de pathologie ou de cytologie. Cette pratique n'est acceptable que si les volumes d'activités sont négligeables.

5.2 IMPUTABILITÉ DES DÉPENSES

Il arrive que des technologistes soient affectés à plusieurs secteurs d'activités (ex : imagerie médicale). Il faut alors imputer à chaque secteur d'activité la portion du salaire qui correspond au travail effectué dans chaque secteur d'activité. Il importe d'éviter d'imputer la totalité de la rémunération à un seul secteur. Une telle pratique fausse le coût réel des services dans les secteurs d'activités concernés. Idem pour certaines dépenses liées à des services partagés tels les frais de secrétariat.

5.3 IMPUTABILITÉ DES UNITÉS DE PRODUCTION



Seules les procédures de biologie médicale sont comptabilisées dans le système de mesure de la production.

Certains établissements comptabilisent dans le centre d'activité de biologie médicale des procédures produites par du personnel dont la rémunération est assurée par un autre centre d'activité (ex. : prélèvements effectués par des infirmières).

6. LES CHANGEMENTS EN 2005-2006

Une révision annuelle des analyses et des valeurs pondérées qui leur sont associées est effectuée avec la participation de nombreux comités aviseurs. Les comités sont composés de spécialistes reconnus pour leur expertise qui ont la volonté de s'impliquer dans le travail de révision en adoptant une vision provinciale. Les comités sont formés de technologistes médicaux, de gestionnaires et de cliniciens provenant de laboratoires de profil suprarégional et régional. Une représentation MSSS du Secrétariat du système du sang est assurée pour le secteur de la banque de sang et pour le secteur de la génétique.

6.1 PROCÉDURES RETIRÉES

Le MSSS a procédé, au cours de l'automne 2004, à une importante opération de mise à niveau des analyses et procédures de biologie médicale en fonction des besoins des utilisateurs.

Plus particulièrement, soulignons le secteur de la pathologie qui présente une structure très différente de la précédente ne laissant que peu d'éléments de corrélation entre ces deux systèmes. Plusieurs analyses jadis regroupées sous une même rubrique sont maintenant codifiées de manière individuelle. Pour ces raisons, plusieurs anciennes analyses ou procédures semblent disparues alors qu'elles se retrouvent sous une autre forme.

En 2005-2006, les comités aviseurs se pencheront sur la révision des valeurs pondérées afin de compléter la mise à niveau du système de mesure de la production. Ces valeurs pondérées seront ajustées en fonction de l'évolution technologique, il y aura certainement des impacts sur les secteurs fortement automatisés dont les valeurs n'ont pas été révisées depuis de nombreuses années. Les nouvelles valeurs pondérées devraient être intégrées au système de mesure à compter du 1^{er} avril 2006.

Compte tenu de l'ampleur de la tâche, les membres des comités aviseurs ont reporté l'évaluation de l'obsolescence ou de la pertinence des analyses lors d'un prochain exercice.

6.2 PROCÉDURES AJOUTÉES

Les nouvelles procédures sont identifiées par la lettre « N ».

6.3 PROCÉDURES MODIFIÉES

Les changements apportés sont en caractères gras dans le manuel et sont identifiés par la lettre **C**.

6.4 LABORATOIRES DÉSIGNÉS

Certaines analyses suprarégionales doivent être expédiées à un laboratoire désigné. Il est à souligner que le financement de certaines de ces analyses est assuré par un budget dédié et que, par conséquent, aucune facturation ne doit être émise par le laboratoire serveur.

Centres désignés VIH-VHC

Note	Nom de la procédure	Laboratoire désigné
Non facturation	VIH Charge virale	CHUM CUSM CHUQ
Non facturation	VIH Génotypage	LSPQ CHUM Hôpital général juif
Non facturation	VHC Génotypage	LSPQ CHUM CUSM CHUQ Hôpital général juif CHUS CHAUQ Hôpital H.M.R.
Non facturation	VHC Charge virale	LSPQ

Centres désignés pour le dépistage génétique prénatal

Note	Nom de la procédure	Laboratoire désigné
Non facturation	Tyrosine sang	CHUQ CHUS
Non facturation	Tyrosine urine	CHUQ CHUS

Centres désignés de banque de sang

Région	Centre désigné
Région 01 (Bas-Saint-Laurent)	Centre hospitalier régional de Rimouski
Région 02 (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	Complexe hospitalier de la Sagamie
Région 03 (Capitale Nationale)	Centre hospitalier universitaire de Québec Centre hospitalier affilié universitaire de Québec

Région	Centre désigné
Région 04 (Mauricie et Centre-du-Québec)	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
Région 05 (Estrie)	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Région 06 (Montréal)	Hôpital général de Montréal du CUSM Centre hospitalier de l'Université de Montréal Hôpital Maisonneuve Rosemont Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis Hôpital Sainte-Justine Hôpital du Sacré-Cœur
Région 07 (Outaouais)	Centre hospitalier des Vallées-de-l'Outaouais
Région 08 (Abitibi-Témiscamingue)	Centre hospitalier de Val d'Or
Région 12 (Chaudière-Appalaches)	Hôtel-Dieu de Lévis
Région 13 (Laval)	Cité de la Santé de Laval
Région 14 (Lanaudière)	Centre hospitalier régional de Lanaudière Centre hospitalier Pierre-Legardeur
Région 15 (Laurentides)	Hôtel-Dieu de St-Jérôme
Région 16 (Montérégie)	Hôpital Charles-Lemoyne

Centres désignés d'hémophilie

Région	Centre désigné
Région 03 (Capitale nationale)	CHAUQ – Hôpital de l'Enfant-Jésus
Région 05 (Estrie)	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Région 06 (Montréal)	CUSM – Hôpital de Montréal pour enfants

Centres de référence en médecine transfusionnelle

Héma-Québec
4045, boul. Côte Vertu
Ville Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : (514) 832-5000
Sans frais : (888) 666-4362
Télécopieur : (514) 832-1025
Courriel : info@hema-quebec.qc.ca

Héma-Québec
1009, route du Vallon
Sainte-Foy (Québec) G1V 5C3
Téléphone : (418) 780-4362
Sans frais : (800) 267-9711

Centres de référence en toxicologie

Centre de toxicologie du Québec (INSPQ)
Direction de la toxicologie humaine
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B3
Téléphone : (418) 650-5115 # 5254
Télécopieur : (418) 654-2148

Centre de référence en microbiologie

Laboratoire de santé publique du Québec
20045, chemin Sainte-Marie
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3R5
Téléphone : (514) 457-2070
Télécopieur : (514) 457-6346

7. BANQUE DE SANG (6601)



Seules les analyses et procédures effectuées par les technologistes médicaux doivent être comptabilisées dans le système de mesure.



La comptabilisation des analyses, procédures ou en enquête effectuées par les chargés de sécurité transfusionnelle et les adjoints au chef technicien de banque de sang n'est pas autorisée dans la mesure de la production.

7.1 REMARQUES SPÉCIFIQUES À LA BANQUE DE SANG

Étude de don antérieur (Code 10512)

Effectuée par le technologiste médical exclusivement.

La rémunération du chargé de sécurité transfusionnelle et de l'adjoint au chef technicien de banque de sang du personnel fait l'objet d'un ajustement dans le rapport financier (AS-471).

Cet ajustement est exclusivement réservé aux banque de sang DÉSIGNÉES par le Secrétariat du système du sang.

Réaction transfusionnelle (Code 10513)

Effectuée par le technologiste médical exclusivement.

Comprend :

- Groupe sanguin sur les prélèvements pré et post-transfusionnels
- Recherche d'anticorps sur les prélèvements pré et post-transfusionnels
- Coombs direct sur les prélèvements pré et post-transfusionnels

- Compatibilités sur les prélèvements pré et post-transfusionnels
- Groupe sanguin sur l'unité de sang du donneur
- Communications avec l'unité de soins, avec le médecin ou avec son remplaçant.

TRAITEMENT SPÉCIAL D'UN PRODUIT SANGUIN POUR ADMINISTRATION (CODE 10175)

Ce code inclut toutes modifications de l'état original d'un produit sanguin reçu d'un fournisseur ou d'un autre établissement et traité dans votre laboratoire, par exemple : AS-3 enlevé, volume réduit, mise en seringue, produit lavé, reconstitution d'un produit sanguin pour faire un sang total, centrifugation et addition de saline.



NOTES

Ce code n'est pas utilisé pour des modifications comme irradiation ou création de pédipacks. Ces modifications possèdent leur propre code.

Dans le cas de reconstitution d'un culot globulaire avec du plasma, on comptabilise 40 unités même si deux (2) produits ont été utilisés; l'élément de compte étant le **produit final**.

Retrait de produit sanguin (Code 10702)

Comprend :

- Communications avec le fournisseur
- Activités reliées au protocole de mise en quarantaine
- Activités reliées à la remise en inventaire

Produits labiles

Les produits labiles sont des produits thérapeutiques préparés pour être transfusés à un seul receveur ou à un petit nombre de receveurs. Ils sont généralement fabriqués à partir de sang complet qui provient d'un seul donneur et qui est rapidement transformé en produit final par des techniques de laboratoire courantes. En général, les produits labiles ont une durée de conservation relativement brève (moins d'un an) et doivent être maintenus à des températures contrôlées. Parmi les produits labiles se trouvent le sang total, le culot globulaire, le plasma, les plaquettes, etc.

Produits stables

Les produits stables sont des produits thérapeutiques préparés pour être administrés à un groupe de receveurs relativement homogène pour traiter des conditions particulières comme l'hémophilie ou les déficits immunitaires. Ils sont généralement fabriqués à partir d'un nombre important de dons individuels rassemblés avant de subir un procédé de purification. Leur durée de conservation est généralement longue (un an ou plus) et leur tolérance aux écarts de température est plus importante que celle des produits labiles. Parmi les produits stables, on trouve les produits de coagulation humains, les produits anticoagulants, les immunoglobulines et l'albumine.

Échantillon congelé en pré-admission / chirurgie (Code 10510)

Échantillon congelé en pré-admission / chirurgie concerne uniquement les hôpitaux ayant un programme de pré-admission à des fins d'analyses ultérieures, comme par exemple les épreuves de compatibilités lors du jour de la chirurgie. Les échantillons sont vérifiés, aliquotés, identifiés selon les normes, congelés et classés spécialement afin d'assurer une recherche rapide.

Étude de réaction transfusionnelle (pour plasma, plaquettes ou cryoprécipités) (Code 10514)

Cette procédure comprend le groupe sanguin, le Coombs direct et l'examen macroscopique sur les prélèvements pré et post-transfusionnels de l'usager ainsi que la confirmation du groupe sanguin (sérique, si possible) et l'envoi pour la culture du produit.

De plus, elle comprend toutes les communications effectuées avec l'unité de soins, le médecin et le fournisseur.

Étude de réaction transfusionnelle (pour culot) (Code 10513)

Cette procédure comprend le groupe sanguin, la recherche d'anticorps, le Coombs direct, les épreuves de compatibilités et l'examen macroscopique sur les prélèvements pré et post-transfusionnels de l'usager ainsi que la confirmation du groupe sanguin et l'envoi pour la culture de culot globulaire.

De plus, elle comprend toutes les communications effectuées avec l'unité de soins, le médecin et le fournisseur. Par contre, ajoutez les codes pour une élution, identification d'anticorps, phénotypes supplémentaires, s'il y a lieu, ou compatibilités (si l'on doit investiguer plus d'un culot).

8. PATHOLOGIE (6604) ET CYTOLOGIE (6605)



La comptabilisation des analyses ou procédures effectuées **par le pathologiste, par un assistant pathologiste ou par un résident** n'est pas autorisée dans la mesure de la production.

8.1 DÉFINITIONS

Lame grand format

Terme utilisé pour désigner une lame dont les dimensions sont beaucoup plus grandes que celles de la lame de routine qui est généralement utilisée pour les coupes du cerveau.

Lames blanches

Les lames supplémentaires étalées réservées pour usage ultérieur ne donnent pas droit à la comptabilisation d'unités de production.

8.2 REMARQUES SPÉCIFIQUES À LA PATHOLOGIE

Microscopie électronique

On compte une procédure lorsqu'il y a production de rapport à partir de photo(s) réalisée(s) avec le microscope électronique. La valeur pondérée tient compte des examens pour lesquels il n'y a pas de rapport émis parce que le spécimen est inadéquat.

8.3 REMARQUES SPÉCIFIQUES À LA CYTOLOGIE

Rappelons les normes ministérielles que doivent respecter les établissements du réseau public québécois.

- Les laboratoires où s'exercent des activités de cytologie gynécologique doivent avoir un volume minimum de 25 000 lames par année (total des lames gynécologiques et non gynécologiques).
- Un effectif minimal de trois cytotechnologistes effectuant leur travail dans une même installation et sous la supervision d'un pathologiste est cliniquement requis pour assurer un service de qualité.

9. CENTRES DE PRÉLÈVEMENTS (6606)



La comptabilisation des prélèvements effectués par le médecin ou l'infirmière sur une unité de soin, à l'urgence ou dans un bureau médical privé n'est pas autorisée dans la mesure de la production.

DÉFINITIONS

LABORATOIRE SERVEUR

Laboratoire qui effectue l'analyse ou la procédure sur place.

LABORATOIRE DESSERVI

Laboratoire qui envoie un ou plusieurs spécimens biologiques vers le laboratoire qui effectuera l'analyse prescrite.


INSTALLATION

Lieux physiques, chapeautés par un établissement sociosanitaire, où sont dispensés des soins de santé et des services sociaux à la population du Québec. Un bon nombre d'établissements ne comptent qu'une seule installation ; dans ce cas, physiquement, les deux se confondent. Par contre, plusieurs établissements regroupent plusieurs installations, dont certaines d'entre elles situées sur un territoire différent de celui où est situé l'établissement qui les chapeaute.

Les termes SITE ou PAVILLON sont inappropriés aux fins de désignation d'une installation.

Depuis le 1^{er} avril 2001, les pavillons d'hébergement font partie des « Ressources intermédiaires » ; ils ne sont plus considérés comme des installations.

Voici un exemple : En 2005, le CUSM est un établissement composé de cinq installations :

Établissement	Installation
 Centre universitaire de santé McGill McGill University Health Centre	<ol style="list-style-type: none">1. Hôpital Royal Victoria2. Hôpital général de Montréal3. Hôpital général pour enfants de Montréal4. Institut neurologique de Montréal5. Hôpital thoracique de Montréal

ENVOIS



Lames de cytologie : aucune comptabilité n'est autorisée pour les lames de cytologie qui transitent via un centre hospitalier agissant comme intermédiaire entre un cabinet privé et le laboratoire serveur.

ENVOI INTERÉTABLISSEMENTS : Envoi entre deux établissements différents. Ex.: envoi de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont vers le CHUM.

ENVOI INTRA-ÉTABLISSEMENT : Envoi entre les installations appartenant à un même établissement. Ex. pour l'établissement CUSM, il s'agit d'envoi de l'installation nommée « Hôpital Royal Victoria » vers l'installation nommée « Hôpital général de Montréal ».



ENVOI INTRA-INSTALLATION

UTILISATION NON AUTORISÉE : AUCUNE UTILISATION DE CODE DE PROCÉDURES NON RÉPERTORIÉES (PNR : CODE 90000) N'EST AUTORISÉE À CETTE FIN.

Envoi interlaboratoires à l'intérieur d'une même installation appartenant à un établissement. Ex. envoi du laboratoire de pathologie au laboratoire de biochimie de l'Hôpital Royal Victoria du CUSM.

9.1 REMARQUES SPÉCIFIQUES AUX PRÉLÈVEMENTS

L'élément de compte est l'USAGER quel que soit le nombre ou le type d'échantillons recueillis, incluant l'échantillon d'urine que le patient recueille lui-même et remet au laboratoire immédiatement ou plus tard.

Voici quelques exemples courants :

- Le prélèvement veineux est raté et on repique plusieurs fois : on compte un prélèvement pour un usager.
- Le prélèvement veineux est raté et on repique avec une méthode capillaire : on compte un prélèvement capillaire pour un usager.

- L'utilisateur apporte au laboratoire ou au centre de prélèvements un échantillon qu'il a lui-même recueilli : aucun compte.
- Deux technologistes sont présents simultanément au chevet du patient : on compte un prélèvement pour un usager.
- Les prélèvements sont effectués à des intervalles fixes (ex : hyperglycémie provoquée) : on compte le nombre de prélèvements et le nombre d'utilisateurs correspondant au nombre d'intervalles (ex. : 5 prélèvements veineux = 5 usagers).

10. LABORATOIRES REGROUPÉS (6607)

10.1 DÉFINITIONS

TAAN

Cette expression remplace PCR (*polymerase chain reaction*) qui n'inclut pas toutes les techniques d'amplification des acides nucléiques en biologie moléculaire et, par conséquent, non représentative des différentes méthodes diagnostiques en biologie médicale. Il existe notamment des techniques d'amplification non PCR, des techniques LCR (*ligase chain reaction*) non PCR et des techniques d'hybridation non PCR. (Voir la liste des TAAN pages 26 à 28.)

10.2 REMARQUES SPÉCIFIQUES AUX LABORATOIRES REGROUPÉS

BIOCHIMIE

Bilan ou profil

L'établissement de bilan ou profil contrevient aux orientations ministérielles sur le contrôle de la pertinence des analyses et sur la qualité des services.

Il faut inscrire chaque procédure séparément sur l'offre de services de biologie médicale.



AUCUNE UTILISATION DE CODE DE PROCÉDURES NON RÉPERTORIÉES (PNR : CODE 90000) N'EST AUTORISÉE POUR LA CONSTITUTION DE BILAN OU DE PROFIL D'ANALYSES.

AHL - Définition

On entend par « analyses hors laboratoire » (AHL) les analyses effectuées à l'extérieur du laboratoire de biologie médicale d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

L'AHL est effectuée, sous ordonnance médicale, au chevet du patient (*Point of care*) ou au site d'intervention (*On site*) par un professionnel de la santé autorisé. Le résultat de l'analyse hors laboratoire doit obligatoirement être enregistré dans le dossier médical du patient.

L'analyse hors laboratoire, bien que relativement simple d'exécution, présente des niveaux de complexité variés. Certains risques y sont associés et ce, autant au niveau de la méthode d'analyse elle-même qu'au niveau d'utilisateurs non habilités. Par conséquent, toute analyse hors laboratoire doit être assujettie à un programme d'assurance qualité éprouvé et à un encadrement rigoureux de la part d'un laboratoire de biologie médicale. **Les AHL effectuées dans les établissements de santé sont soumises aux DIRECTIVES QUÉBÉCOISES SUR LES ANALYSES HORS LABORATOIRE (Septembre 2001) émises par le MSSS.**

À l'heure actuelle, les AHL peuvent être divisées en trois groupes :

- Méthode manuelle à l'aide de trousse analytique ou de bandelettes réactives. C'est un procédé de lecture visuelle. Les résultats sont qualitatifs ou semi-quantitatifs.
- Analyseur portatif ou de table à menu restreint. Les résultats sont qualitatifs ou quantitatifs.
- Microscopie optique avec ou sans contraste de phase. Les résultats sont qualitatifs ou semi-quantitatifs. La microscopie est une analyse de niveau de complexité élevé qui ne peut être exécutée sans détenir une expertise basée sur un volume qui permet de voir des cas cliniques complexes régulièrement.

AHL – Support à l'établissement desservi (Code 30001)

Le laboratoire serveur comptabilise les sommes facturées à l'établissement desservi en vertu d'un contrat de fourniture de services sur les AHL. Ainsi, si l'établissement serveur facture 300,00 \$ pour le service, compter 300 \$.

Le support aux établissements comprend les éléments suivants :

- Parrainer la mise en place du comité multidisciplinaire de l'établissement desservi.
- Former le « super utilisateur » responsable au niveau local de la formation et du lien avec l'établissement serveur.
- Superviser la rédaction et la mise à jour annuelle d'un protocole d'utilisation des AHL adapté au type d'établissement supporté (un protocole séparé pour chaque analyse en usage).
- Superviser la mise en place du programme de contrôle de qualité (interne et externe).
- Assurer la supervision du programme de contrôle de qualité.
- Superviser la mise en place d'un système adéquat d'information : bases de données, le contrôle de qualité et l'archivage des résultats.
- S'assurer que l'établissement desservi obtient les meilleurs prix possibles pour ses réactifs.
- Intervenir ponctuellement, au besoin, lorsque survient un problème de qualité.

Règles de facturation

Après consultation, il fut établi que le laboratoire serveur peut facturer jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 10 % du coût annuel d'achat de réactifs AHL de l'établissement desservi.

AHL – Formation (par session) (Code 30000)

Le laboratoire serveur comptabilise 100 unités pour chaque session de formation. Une session de formation comporte tous les éléments théoriques et pratiques nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement et de l'entretien de l'appareillage utilisé, du programme de contrôle de qualité ainsi que de la tenue des registres. La formation comprend un examen théorique de même que des exercices pratiques au cours desquels les utilisateurs doivent démontrer leur maîtrise de la technique. Les utilisateurs qualifiés reçoivent une certification et une attestation écrite.

HÉMATOLOGIE

LISTE DES MARQUEURS CELLULAIRES	
VIH	CD45, CD3, CD4, CD8, CD16, CD56, CD19, CD38.
MALADIES NÉOPLASIQUES	CD1A, CD2, CD7, CD5, CD3, CD4, CD8, anti-TcR $\alpha\beta$, anti-TcR $\gamma\delta$, CD56, CD30 ; CD10, CD19, CD22, CD23, CD20, FMC7, CD79a, CD79b, anti-Ig λ , anti-Ig κ , anti-Igs (total), anti-IgA, anti-IgG, anti-IgM, anti-TdT, CD11c, CD11c, CD25, CD103, CD38, anti-ZAP-70, CD52 ; CD13, CD33, CD15, CD16, CD11b, CD14, CD64, CD117, anti-myeloperoxidase, CD71, CD61, CD42b, CD45, CD34, anti-HLA-DR, CD36.
AUTRES MARQUEURS	CD55, CD59, anti-HLA-B27 ; Anti-EMA, anti-glycophorin-A, CD57, CD138, Annexin V, anti-HER2/neu, anti-Bcl-2, anti-IgD, Ki67, CD45RO, CD45RA, CD62L, CD27, anti-TcR $\gamma\beta$ (30 clones), cytokines (IL-6, IL-12...), anti-HbF.

MICROBIOLOGIE



Les valeurs établies dans la section reflètent une moyenne et tiennent compte des différentes techniques utilisées pour produire un résultat ou un rapport, qu'il soit positif ou négatif..

Cultures « positives et négatives »

Le comité aviseur sur la révision des analyses s'est penché sur la suggestion d'effectuer une comptabilité individuelle des cultures « négatives » et « positives » et d'attribuer une valeur pondérée correspondant à chacune.

L'analyse de cette proposition démontre plusieurs inconvénients dont le danger de multiples interprétations, d'une charge de travail supplémentaire pour le personnel et de l'incapacité des systèmes d'informations actuels à recevoir cette information. Cette décision pourrait faire l'objet d'une réévaluation ultérieurement.

Description des techniques de dosage des anticorps

Méthode semi-quantitative

Si la technique nécessite des dilutions sériées du sérum (ex. $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$), cette technique est qualifiée de semi-quantitative.

Méthode qualitative ou quantitative

Si la méthode entraîne une lecture avec mesure de la densité optique (DO), cette technique peut être qualitative ou quantitative selon son approbation officielle par la FDA ou Santé Canada.

Une technique quantitative contient plusieurs contrôles positifs étalons qui ont été mesurés en unités internationales (UI) établies.

Liste des techniques

Liste des techniques de dosages des anticorps			
Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
Agglutination PLA « Latex »	Agglutination <i>Particule Latex Agglutination</i>	<ul style="list-style-type: none"> - WIDAL - Weil-Felix - ASO 	
CIE	Contre Immuno Électrophoèse	<ul style="list-style-type: none"> - Anti-Blastomycose - Anti-Histoplasmose 	
<i>Dot Blot</i>	<i>Dot Blot Assay</i> (Voir <i>Immuno Dot Blot Assay</i>)	- Anti-HIV	Analyse de confirmation
DD	<i>Double Immunodiffusion</i> en gel (<i>Ouchterlony</i>)		Technique historique
EIA	<i>Enzyme Immuno Assay</i>	Voir ELISA	Toutes les EIA sont des ELISA Toutes les ELISA ne sont pas des EIA.
Elisa	<i>Enzyme-linked Immuno Sorbent Assay</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Anti-Hbs - Anti-Hélicobacter - Anti-Rubéole - Anti-CMV - Anti-Toxoplasmose - Anti-Hépatite A IgM - Anti-Hépatite C 	<ul style="list-style-type: none"> - Technique automatisée - Technique rapide sur membrane - Technique qualitative ou quantitative
FA	<i>Fluorescent Assay</i> (Voir IFA)		

Liste des techniques de dosages des anticorps

Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
FAMA	<i>Fluorescent Antigen Membrane Assay</i>	– Anti-CMV	Analyse de confirmation
FC	Fixation du complément	– Anti-Mycoplasma pneumoniae – Anti-Fièvre-Q	Standardisation difficile
Floculation	Floculation	– RPR – VDRL – Bodet-Waserman (BW)	
HAI	<i>Hemagglutination Inhibition Assay</i>	– Anti-rubéole	Analyse de confirmation Standardisation difficile
ID	Immuno Diffusion	– Anti-Histoplasmose – Anti-Blastomycose	
IF	Immunofluorescence (Voir IFA)		
IFA	<i>Immuno Fluorescence Assay</i>	– Anti-EBV-VCA IgM – Anti-Legionella – Anti-Treponema pallidum (FTA)	
IH	Inhibition de l'Hémagglutination (Voir HAI)		
Immuno Dot Blot	<i>Immuno Dot Blot Assay</i>	– Anti-HIV	
Neutralisation	Neutralisation	– Anti-Coxsackievirus – Anti-Echovirus – Anti-Poliovirus	Standardisation difficile
PA	<i>Passive Agglutination</i>	– Anti-Treponema Pallidum (TP-PA)	
PEIA	<i>Particule Enzyme Immuno Assay</i>		Utilise la gélatine comme agent de visualisation
PHA	<i>Passive Hemagglutination Assay</i>	– Anti-Treponema pallidum – Anti-Toxoplasmose	
RIA	<i>Radioactive Immuno Assay</i>		Technique historique
RIBA	<i>Recombinant Immuno Blot Assay</i>	– Anti-Hépatite C	Analyse de confirmation
RID	<i>Radial Immuno Diffusion</i>	– Anti-acide teichoïque	
RIPA	<i>Radio Immuno Precipitation Assay</i>	– Anti-HIV – Anti-HTLV – Anti-HCV	Analyse de confirmation
WB	<i>Western Blot</i>	– Anti-VIH – Anti-HSV 1 spécifique – Anti-Lyme (<i>Borrelia burdorferi</i>)	Analyse de confirmation

Liste des techniques de dosages des anticorps

Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
<i>Avidity</i>	<i>Avidity</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Anti-rubéole avidité - Anti-toxoplasmose avidité 	Traitement du sérum avec un agent de rupture du lien covalent Antigène-Anticorps (ex. urée)
Les termes « sérologie », séro-diagnostic », « <i>immuno assay</i> » sont des termes imprécis tant au niveau de la technique que de l'antigène contre lequel la recherche d'anticorps est demandée.			

Liste des techniques de détection d'antigènes autres que des examens microscopiques, des cultures ou des TAAN

Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
Agglutination	<i>Agglutination</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Streptococcus groupe A (antigène) - Rotavirus - Antigènes bactériens dans un LCR 	- Faible sensibilité
CIE	Contre-Immuno Électrophorèse	- Antigènes bactériens dans LCR	- Technique historique
DFA	<i>Direct Fluorescence Assay</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Chlamydia trachomatis - Herpes simplex - Treponema pallidum - Bordetella pertussis - Pneumocystis carinii 	- Faible sensibilité
<i>Dot Blot</i>	Voir <i>Immuno Dot Blot Assay</i>		
EIA	Voir ELISA		
ELISA	<i>Enzyme-Linked Immuno Sorbent Assay</i>	<ul style="list-style-type: none"> - HbsAg (antigène australien) - Giardia - Cryptosporidium - Legionella (antigène urinaire) 	
ID	Immuno Diffusion		- Faible sensibilité
<i>Immuno Dot Blot</i>	<i>Immuno Dot Blot Assay</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Toxine Clostridium difficile - Influenza - RSV - Rotavirus 	- Bonne sensibilité et rapidité
PLA "Latex"	<i>Particule Latex Assay</i>	- Crypto-latex	

Liste des techniques d'amplification des acides nucléiques (TAAN)

Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
<i>bDNA Assay (Hybridization)</i>	<i>Hybridization Assay</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Chlamydia trachomatis - Neisseria gonorrhoeae - Streptococcus groupe A - Charge virale CMV - HPV 	
CFLP	<i>Cleavase Fragment Length Polymorphism</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Génotypage HCV 	
CISH	<i>Colorimetric In Situ Hybridization</i>		
<i>CLIP Sequencing</i>	<i>CLIP Sequencing</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Génotypage résistance HIV 	
CPT	<i>Cycling Probe Technology</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mec A Staphylococcus aureus - Van A / Van b Enterococcus 	
FISH	<i>Fluorescent In Situ Hybridization</i>		
FRET	<i>Fluorescence Resonance Energy Transfer</i>		
<i>Hybridization in situ</i>	<i>Hybridization in situ</i>	<ul style="list-style-type: none"> - HPV in situ (biopsie du col) 	
LCR	<i>Ligase Chain Reaction</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Chlamydia trachomatis - Neisseria gonorrhoeae 	
LiPA	<i>Line Probe Assays</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Génotypage HCV 	
NASBA	<i>Nucleic Acid Sequenced-Based Amplification</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Charge virale CMV 	
PCR	<i>Polymerase Chain Reaction</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Chlamydia trachomatis - Neisseria gonorrhoeae - Mycobacterium tuberculosis - Herpes simplex (sur LCR) - HHV6 (sur LCR) - Enterovirus (sur LCR) 	
RT-PCR	<i>Reverse Transcriptase-Polymerase Chain Reaction</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Charge virale HIV - Charge virale HCV 	
Multiplex-PCR		<ul style="list-style-type: none"> - Herpes simplex 1 et 2, Varicella zoster, CMV, EBV, HHV6, HHV7 (sur LCS) 	
<i>Nested-PCR</i>	<i>Nested-Polymerase Chain Reaction</i>		

Liste des techniques d'amplification des acides nucléiques (TAAN)			
Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
<i>Real-Time PCR</i>	<i>Real-Time Polymerase Chain Reaction</i>		
RFLP	<i>Restriction Fragment Length Polymerase</i>		
SDA	<i>Strand Displacement Amplification</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Chlamydia trachomatis – Neisseria gonorrhoeae 	
RT-SDA	<i>Reverse Transcriptase-Strand Displacement Amplification</i>		
SSCP	<i>Single Strand Conformation Polymorphism</i>		
TMA	<i>Transcription-Mediated Amplification</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Mycobacterium tuberculosis – Chlamydia trachomatis – Neisseria gonorrhoeae 	

11. PROCÉDURES SUPRARÉGIONALES (6608)

Ce sous-centre d'activité est aboli. Les analyses qui s'y trouvaient sont maintenant classées dans un sous-centre d'activité pertinent.

12. LABORATOIRES DE GÉNÉTIQUE (6609)

Le sous-centre d'activité « Génétique » est créé en 2005. Nous y retrouvons trois sections : la génétique cytogénétique, la génétique biochimique et la génétique moléculaire.

Analyse de génétique cytogénétique

Analyse basée sur l'étude microscopique des chromosomes durant la mitose et de la chromatine durant le cycle cellulaire.

Analyse de génétique biochimique

Dosage de substances chimiques dont la concentration peut être modulée par la présence d'une altération dans un ou plusieurs gènes.

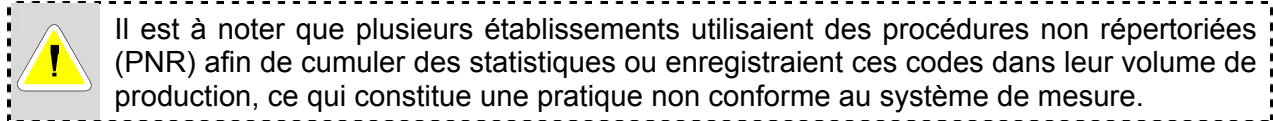
Analyse de génétique moléculaire

Analyse visant l'identification de la structure moléculaire de l'ADN nucléaire ou mitochondrial ou de l'ARN associée à une maladie ou à une condition d'origine génétique ou génique.

13. LABORATOIRE LSPQ

Le laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) offre des services de biologie médicale au réseau de santé public. Ces services sont gratuits puisque le LSPQ reçoit un financement du ministère de la Santé et des Services sociaux. La valeur pondérée (V.P.) attribuée à ces analyses est toujours nulle : V.P. = 0,0.

Vous devez utiliser ces codes avec l'option « achats non facturés » exclusivement. Cette option est créée en 2005 dans le système de mesure afin de faciliter la compilation des données statistiques.

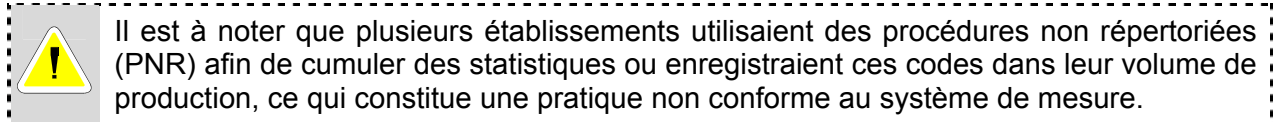


14. LABORATOIRE CTQ

Le Centre de toxicologie du Québec (CTQ) offre des services de biologie médicale au réseau de santé public. Ces services sont généralement vendus mais quelquefois gratuits, selon le contexte, le prix peut également varier selon les cas. Le Ministère n'a aucun contrôle sur la valeur attribuée à ces analyses, par conséquent, nous indiquerons le prix de vente. Les quelques analyses dont le prix ne peut être fixe devront être codées dans les PNR (code 90000). Vous devrez contacter le CTQ afin d'en connaître la valeur.

Vous devez utiliser ces codes avec l'option « achats non facturés » ou « achats facturés » selon le cas. Il est à noter que plusieurs établissements utilisaient des procédures non répertoriées afin de cumuler des statistiques ou enregistraient ces codes dans leur volume de production, ce qui constitue une pratique non conforme au système de mesure.

Vous devez utiliser ces codes avec l'option « achats non facturés » ou « achats facturés » selon le cas.



LISTE DES RÉGIONS SOCIOSANITAIRES DU QUÉBEC

01	Région du Bas-Saint-Laurent
02	Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
03	Région de la Capitale-Nationale
04	Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec
05	Région de l'Estrie
06	Région de Montréal
07	Région de l'Outaouais
08	Région de l'Abitibi-Témiscamingue
09	Région de la Côte-Nord
10	Région du Nord-du-Québec
11	Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12	Région de la Chaudière-Appalaches
13	Région de Laval
14	Région de Lanaudière
15	Région des Laurentides
16	Région de la Montérégie
17	Région du Nunavik
18	Région des Terres-Cries-de-la-Baie-James

Chaque région est représentée auprès du Ministère par une agence régionale, sauf trois :

- Région du Nord-du-Québec (10) représentée par le Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James ;
- Région du Nunavik (17) représentée par la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik ;
- Région des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18) représentée par le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James.

LISTE DES AGENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

<p>Région 01</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent 288, rue Pierre-Saindon, 1^{er} étage Rimouski (Québec) G5L 9A8</p>	<p>Région 02</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean 930, rue Jacques-Cartier Est Chicoutimi (Québec) G7H 7K9</p>
<p>Région 03</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale 555, boul. Wilfrid-Hamel Est Québec (Québec) G1M 3X7</p>	<p>Région 04</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec 550, rue Bonaventure Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5</p>
<p>Région 05</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie 300, rue King Est – Bureau 300 Sherbrooke (Québec) J1G 1B1</p>	<p>Région 06</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de la Montréal 3725, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3L9</p>
<p>Région 07</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais 104, rue Lois Gatineau (Québec) J8Y 3R7</p>	<p>Région 08</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue 1, 9^e Rue Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9</p>
<p>Région 09</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord 691, rue Jalbert Baie-Comeau (Québec) G5C 2A1</p>	<p>Région 10</p> <p>Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James 312, 3^e Rue Chibougamau (Québec) G8P 1N5</p>
<p>Région 11</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 144, boulevard Gaspé Gaspé (Québec) G4X 1A9</p>	<p>Région 12</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches 363, Route Cameron Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2</p>
<p>Région 13</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de Laval 800, boulevard Chomedey – Tour A Laval (Québec) H7V 3Y4</p>	<p>Région 14</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux 245, rue Curé Majeau Joliette (Québec) J6E 8S8</p>


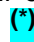
LISTE DES AGENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Région 15 Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides 1000, rue Labelle – Local 210 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N6	Région 16 Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie 1255, rue Beauregard Longueuil (Québec) J4K 2M3
Région 17 Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik Case postale 900 Kuujjuak (Québec) J0M 1C0	Région 18 Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James Case postale 250 Chisasibi (Québec) J0M 1E0

ERRATUM ET PRÉCISIONS

Des modifications majeures sont introduites dans le système de mesure de la production, autant dans le nombre de codes ajoutés (698) que des modifications de description, de nomenclature et de structure. Il est à souligner que les valeurs pondérées seront entièrement révisées au cours de l'année 2005-2006. Elles seront mises en application en avril 2006.

Nous sommes conscients que des erreurs aient pu se glisser lors de cette importante mise à niveau. Certaines erreurs sont déjà décelées mais n'ont pu être corrigées à temps pour le 1^{er} avril 2005.

Voici la liste des erreurs, des corrections et des précisions dont vous devrez tenir compte dans la comptabilisation des données de production et dans la vente de services.  

CODE N°	SOUS-SECTION	DESCRIPTION	CORRECTIONS / PRÉCISIONS
10172	B.S. générale	Traitement enzymatique (Panel)	<u>DOUBLON</u> : Utiliser le code 10174 « Traitement enzymatique pour identification d'anticorps »
30231	Bio-Clinique	Hémoglobine glyquée (Glyco-Hb, HbA1c, Hb glycosilée) (Automatisé)	Le spécimen ne subit aucun pré-traitement. Il est déposé directement sur l'automate.
30232	Bio-Clinique	Hémoglobine glyquée (Glyco-Hb, HbA1c, Hb glycosilée) (Semi-automatisé)	Le spécimen doit subir un traitement.
30271	Bio-Clinique	Immunofixation sérique	<u>DOUBLON</u> : Utiliser le code 30268 « Immunofixation des protéines sériques »
30623	Bio-Médicament	Busulfan (Dosage) (HPLC)	L'élément de compte inscrit devrait être le RÉSULTAT et non le rapport. Vous devez donc comptabiliser 100 unités pondérées par RÉSULTAT (Voir note au tableau suivant)
40040	Micro-Bact.	Chlamydia (Culture cellulaire)	<u>DOUBLON</u> : Utiliser le code 41220 « Chlamydia (Culture cellulaire) » Sous-section Micro-Viro
40856	Micro-Bact.	VZV (Varicella zoster virus) par Agglutination au latex	<u>DOUBLON</u> : Utiliser le code 40858 « VZV (Varicella zoster virus) (Anticorps) IgG ou Ac totaux Agglutination » (Voir note au tableau suivant)
40857	Micro-Imm-séro.	VZV (Varicella zoster virus) par Elisa	<u>DOUBLON</u> : Utiliser le code 40853 « VZV (Varicella zoster virus) (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa »
60121	Patho-Chirurgie	Description macroscopique effectuée par tec. méd. de cas de chir. très complexes	Ce numéro doit être utilisé dans tous les cas dont la nature néoplasique est confirmée ou suspectée.

(*) VOIR AUTRES « CORRECTIONS / PRÉCISIONS » EN PAGE A-3 ET SUIVANTES.

ANNEXE A

CODE N°	SOUS-SECTION	DESCRIPTION	CORRECTIONS / PRÉCISIONS
60122	Patho-Chirurgie	Description macroscopique effectuée par un tech. méd. de cas de chir. complexes	Exemple d'utilisation de ce code : utérus, tablier abdominal, rate traumatique, réduction mammaire pour plastie, etc.
60123	Patho-Chirurgie	Description macroscopique effectuée par un techno. médical de cas de routine	Ce numéro de code doit être utilisé pour tout ce qui n'est pas généralement décrit par un pathologiste. Par exemple : vésicule biliaire, appendice, amygdales, dent, ongle, etc.
60124	Patho-Chirurgie	Description macroscopique effectuée par un techno. médical de petites chirurgies	Ce numéro de code doit être utilisé pour tous les prélèvements obtenus par poinçon, endoscopie, par trocart, avec une curette ou à l'aiguille fine.
60151	Patho-Chirurgie	Immunohisto/cytochimie	On devrait lire : Immunohisto/cytochimie enzymatique
60610	Patho-Générale	Rapport complémentaire suite à l'étude de matériel supplémentaire	Exemple d'utilisation de ce code : études immunohistochimiques, étude moléculaire, etc.
60611	Patho-Générale	Rapport sans production de lame	Ce numéro de code doit être utilisé pour : examen extemporané, échantillon chirurgical ne nécessitant pas d'examen histologique, échantillon perdu, échantillons reçus pour examen macroscopique seulement.

Les modifications de valeurs pondérées dans GESTLAB et COMPILAB étant impossibles pour la version 2005-2006, vous devez utiliser le prix de vente pour les procédures inscrites dans le tableau ci-après.

Les corrections requises de la valeur pondérée seront effectuées dans la version 2006-2007 du manuel de mesure de la production.

CODE N°	SOUS-SECTION	DESCRIPTION	VALEUR PONDÉRÉE (AU MANUEL)	PRIX DE VENTE
30530	Bio-Clinique	Ultracentrifugation des lipoprotéines	10,0	70,0
41227	Micro-Viro.	CMV Cytomégalovirus (Quantitatif) (TAAN sur spécimen clinique)	40,0	100,0
41281	Micro-Viro.	Herpes simplex I et II (Culture cell. et typage) (sauf TAAN ou détection rapide)	58,0	35,0
41284	Micro-Viro.	Herpes sonde Multiplex 4 (HSV1, HSV2, CMV, EBV) (TAAN sur spécimen clinique)	50,0	75,0
41333	Micro-Viro.	Multiplex respi. 1 (Influenza A, Influenza B, RSV, hMPV) TAAN sur spéc. clin.	50,0	80,0
41403	Micro-Viro.	Virus spécimen respiratoire (Culture cellulaire)	106,0	75,0

ANNEXE A

CODE N°	SOUS-SECTION	DESCRIPTION	VALEUR PONDÉRÉE (AU MANUEL)	PRIX DE VENTE
50006	Génétique moléculaire	Amyotrophie spinale (Diag. mol, étude familiale par liaison génétique, gène SMN)	995,0	1000,0
50033	Génétique moléculaire	Cancer du colon-MLH1, séquen. complet région codante, re: IHC tumeur et/ou IMS +	995,0	1200,0
50034	Génétique moléculaire	Cancer du colon - MLH1/MSH2, séquençage complet des deux gènes	995,0	1200,0
50077	Génétique moléculaire	Dystrophie musculaire Duchenne, Diag. mol. étude familiale par liaison génétique	995,0	1474,0
50084	Génétique moléculaire	Dystr. m. des ceintures LGMD type 2B séq. région codante compl. Dysferline, muscle	995,0	1814,0
50130	Génétique moléculaire	Fibrose kystique - CFTR (Mutations autres) (Par trousse)	995,0	1200,0
50270	Génétique moléculaire	Phénylcétonurie (PCU) - phénylalanine hydroxylase (Diagnostic moléculaire)	995,0	1250,0
50273	Génétique moléculaire	Polypose adénomateuse colique - APC, mutation individuelle par séquençage	995,0	1200,0
50409	Génétique-Bio.	Acidémie méthylmalonique + homocystinémie, diag. par complémentarité cellulaire	995,0	1465,0

LISTE DES ERREURS, CORRECTIONS ET PRÉCISIONS (SUITE..)

CODE N°	SOUS-SECTION	DESCRIPTION	CORRECTIONS / PRÉCISIONS
10006	B.S. générale	Anticorps (Absorption)	L'élément de compte devrait se lire « RAPPORT » et non Usager. GestLab et Compilab seront modifiés en ce sens dans l'édition 2006-2007.
10042	B.S. générale	Division de produit sanguin stable	L'élément de compte devrait se lire « SOUS-UNITÉ » et non Produit. GestLab et Compilab seront modifiés en ce sens dans l'édition 2006-2007.
20960	Hémato-Spéc.	Immunophénotype par cytométrie de flux (Marqueur de surface cellulaire)	L'élément de compte devrait se lire « RÉSULTAT » et non Rapport. Vous devez donc comptabiliser 20 u.p. par marqueur. GestLab et Compilab seront modifiés en ce sens dans l'édition 2006-2007.
41242	Micro-Viro.	ERV Enterococcus résistant à la vancomycine (TAAN sur spécimen clinique)	DOUBLON : Utiliser le code 40064 « ERV Enterococcus résistant à la vancomycine (TAAN sur spécimen clinique) ». Valeur pondérée = 40,0

ANNEXE A

LISTE DES ERREURS, CORRECTIONS ET PRÉCISIONS (SUITE..)			
CODE N°	SOUS-SECTION	DESCRIPTION	CORRECTIONS / PRÉCISIONS
10513 10514	B.S. Gestion	Étude de réaction transfusionnelle (par culot) par technologiste méd. Étude de réaction transfusionnelle (par plaquette ou par plasma) par tech. méd.	À la page 18 du Manuel de la production , les corrections suivantes ont été faites : Les deux paragraphes expliquant le Code 10514 étaient placés par erreur à la suite du Code 10513 et vice versa.
20450	Hémato-Générale	Plaquettes (Numération manuelle) sang	Ceci est un nouveau code créé pour 2005-2006. La lettre N devrait apparaître dans la colonne « Code 2004-05 » au lieu de 1258.
41390	Micro-Viro.	VIH (Charge virale) (LSPQ)	DOUBLON : Utiliser le code 80546 : « VIH charge virale » de la Sous-section LSPQ.
60570	Patho-Générale	Marqueurs tumoraux spécifiques CERB2	AJOUT DE CERB2 au nom de l'analyse.

Précision concernant la catégorie de clientèle « INSCRITE »

Extrait d'un courriel du 30 mars 2005 adressé aux agences

Nous avons ajouté une colonne INSCRIT-URGENCE dans Gestlab et Compilab (réf le communiqué ci-inclus) afin de pouvoir comptabiliser le volume de production associé au SERVICE de l'URGENCE d'un établissement. Il est à souligner que la clientèle du service de l'urgence est une clientèle inscrite. Cette information nous sera précieuse en matière d'organisation de service autant au niveau local que régional et provincial.

Nous ne créons pas une nouvelle catégorie de clientèle car cette clientèle est et demeure une clientèle INSCRITE. Nous effectuons simplement un "forage" au niveau de cette catégorie de clientèle ou, en d'autres mots, nous extrayons une partie spécifique de l'information globale. ()*

Pièce annexée : Communiqué du 18 janvier 2005.

(*) Dans GestLab, la colonne « inscrits » représente les autres inscrits alors que la colonne « inscrits-urgence » représente les inscrits à l'urgence seulement. Pour obtenir la clientèle totale inscrite, il faut faire la somme de « autres-inscrits » et « inscrits-urgence ».

COMMUNIQUÉ



PROGRAMME DE BIOLOGIE MÉDICALE
Par Lina Sévigny
Responsable du Programme

DATE : 18 janvier 2005

Tel que prévu au plan d'action 2004-2006, l'équipe du Programme de biologie médicale, avec la participation active des comités aviseurs constitués pour la révision des analyses, procède actuellement à la mise à niveau du répertoire des analyses de biologie médicale.

Il importe que les Agences de la santé et des services sociaux informent de ces modifications les établissements concernés de même que les fournisseurs de systèmes informatiques (SIL) et de logiciels associés directement ou indirectement à la production des laboratoires de biologie médicale. La SOGIQUE, propriétaire de l'application Gestlab, émettra également un communiqué aux utilisateurs Gestlab au cours des prochains jours.

AVIS D'AJOUT D'UNE COLONNE « URGENCE »

Nous désirons vous aviser qu'une colonne « urgence » sera ajoutée dans Compilab ; cette colonne portera le nom de « inscrit urgence » dans Gestlab. Il est à souligner que seules les analyses produites strictement pour le service de l'urgence doivent être comptabilisées dans cette colonne. Les analyses de nature urgente provenant des autres services de l'établissement ne sont pas concernées par cet ajout.

AVIS DE MODIFICATION DU CHAMP DES SOUS-SECTIONS

Nous désirons vous aviser que le champ des sous-sections passera de **15** à **30** caractères dans Compilab et Gestlab. De nouvelles sous-sections seront également créées.

AVIS DE MODIFICATION DU RÉPERTOIRE DES ANALYSES

À titre informatif, le nombre des analyses répertoriées passe de **756** à **1709** en 2005-2006. Il est à souligner que le MSSS souhaite réduire au maximum l'utilisation des procédures non répertoriées et nous vous rappelons que les établissements doivent obtenir l'autorisation préalable du MSSS pour utiliser cette option. Le temps nous manque afin de mettre en vigueur un système de pondération entièrement révisé pour avril 2005. L'exercice de révision des valeurs pondérées se poursuivra au cours de l'année 2005 afin de nous en permettre la mise à jour pour avril 2006.

AVIS DE MODIFICATION DU RAPPORT FINANCIER AS-471

Le sous centre d'activité (s-ca) **ANALYSES SUPRARÉGIONALES** portant le numéro **6608** est retiré du AS-471. Les analyses concernées seront reclassifiées dans un sous-centre d'activité pertinent. Par ailleurs, nous avons procédé à la création du sous-centre d'activité **GÉNÉTIQUE MÉDICALE** portant le numéro **6609**. Nous retrouverons trois (3) sous-sections relatives à la génétique médicale dans le manuel de production, soit la génétique biochimique, la génétique cytologique et la génétique moléculaire.

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	10000		B.S. générale	Agglutinines froides (Dépistage) (Qualitatif) autocontrôles inclus	Résultat	7,0
N	10001		B.S. générale	Agglutinines froides (Dosage par amplitude thermique) autocontrôles inclus	Résultat	7,0
1105	10002	C	B.S. générale	Agglutinines froides (Dosage) (Quantitatif) (Autocontrôles inclus)	Résultat	7,0
N	10003		B.S. générale	Allo-absorption à chaud (<i>Warm-Test</i>) pour auto-anticorps chauds	Rapport	10,0
N	10004		B.S. générale	Allo-absorption à froid REST (Hématies de lapin) / 2 absorptions	Rapport	10,0
N	10005		B.S. générale	Allo-absorption Anti-HLA sur HPC	Rapport	10,0
N	10006		B.S. générale	Anticorps (Absorption)	Usager	10,0
1106	10007	C	B.S. générale	Anticorps (Identification d')	Panel	21,0
N	10020		B.S. générale	Cellules fœtales (Qualitatif)	Rapport	20,0
N	10021		B.S. générale	Cellules fœtales (Quantitatif) (Kleihauer)	Résultat	20,0
N	10022		B.S. générale	Cellules fœtales cytofluorométrie	Rapport	20,0
1111	10023	C	B.S. générale	Compatibilité (Méthode pré-chauffage)	Résultat	5,0
N	10024		B.S. générale	Compatibilité à 37°C (Qualitatif)	Résultat	5,0
N	10025		B.S. générale	Compatibilité abrégée	Résultat	5,0
1226	10026	C	B.S. générale	Complément à 37°C (Quantitatif)	Résultat	43,0
N	10027		B.S. générale	Coombs direct polyspécifique ou monospécifique	Résultat	9,0
N	10040		B.S. générale	Différentiation IgG-IgM (DTT)	Rapport	9,0
N	10041		B.S. générale	Division de produit sanguin labile	Sous-unité	5,0
N	10042		B.S. générale	Division de produit sanguin stable	Produit	5,0
1081b	10043	C	B.S. générale	Don pour transfusion autologue	Unité	30,0
1115	10044	C	B.S. générale	Donath Landsteiner (Qualitatif)	Résultat	17,0
1116	10060	C	B.S. générale	Élution (Identification sur éluat incluse) (Qualitatif)	Rapport	67,0
N	10061		B.S. générale	Envoi interétablissements (Banque de sang) (Par établissement)	Usager	5,0
1234	10070	C	B.S. générale	Fragilité osmotique (Quantitatif)	Résultat	84,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	10080		B.S. générale	Génotypage du système Duffy	Résultat	6,0
N	10081		B.S. générale	Génotypage du système Kell	Résultat	6,0
N	10082		B.S. générale	Génotypage du système Kidd	Résultat	6,0
N	10083		B.S. générale	Génotypage du système Rh C/E	Résultat	6,0
N	10084		B.S. générale	Génotypage du système Rh D	Résultat	6,0
N	10085		B.S. générale	Groupe sanguin automatisé	Résultat	6,0
1118	10086	C	B.S. générale	Groupe sanguin et Rh (Qualitatif)	Résultat	6,0
1227	10100	C	B.S. générale	Ham ou Crosby (Épreuve de)	Résultat	15,0
1087	10110	C	B.S. générale	Irradiation de produit sanguin dans l'établissement	Unité	9,5
1042	10120	C	B.S. générale	Kleihauer (Coloration des globules rouges foetaux)	Rapport	8,0
1124	10130	C	B.S. générale	Phénotype du groupe sanguin (Par antigène) (Incluant contrôles)	Résultat	9,0
1088	10131	C	B.S. générale	Phénotype sur le produit (Par antigène)	Unité	5,0
N	10132		B.S. générale	Phlébotomie thérapeutique	Unité	20,0
N	10133		B.S. générale	Poolage produits sanguins labiles (cryo.- plasmas-surnageants cryo. ou plaq.)	Concentré	10,0
N	10150		B.S. générale	Recherche d'anticorps (Qualitatif)	Résultat	21,0
N	10151		B.S. générale	Recherche d'hémoglobinurie paroxistique nocturne (CD55-CD59)	Rapport	20,0
1850	10152	C	B.S. générale	Reconstitution prod. sanguin stable pour administration (Coagu.-immunoglob.)	Fiole	20,0
1262	10160	C	B.S. générale	Sucrose	Résultat	7,0
1128	10170	C	B.S. générale	Titration d'anticorps (Par anticorps) (Inclut le titrage sur le sérum antérieur)	Résultat	25,0
N	10171		B.S. générale	Traitement des cellules pour phénotypes si coombs direct positif (EGA Kit)	Rapport	40,0
N	10172		B.S. générale	Traitement enzymatique (Panel)	Usager	40,0
N	10173		B.S. générale	Traitement enzymatique (Phénotype)	Usager	40,0
N	10174		B.S. générale	Traitement enzymatique pour identification d'anticorps	Usager	40,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE À JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
1860	10175	C	B.S. générale	Traitement spécial d'un produit sanguin pour administration	Unité	10,0
1082	10500	C	B.S. Gestion	Cordocentèse	Unité	25,0
N	10510		B.S. Gestion	Échantillon congelé en pré-admission chirurgie	Usager	10,0
N	10511		B.S. Gestion	Émission prod. sang. labile ou stable incl. confirm. admin. + remise en invent.	Unité	10,0
1085	10512	C	B.S. Gestion	Étude de don antérieur (Par cas) ¹	Usager	8,5
1129	10513	C	B.S. Gestion	Étude de réaction transfusionnelle (par culot) par technologiste méd.	Rapport	90,0
N	10514		B.S. Gestion	Étude de réaction transfusionnelle (par plaquette ou par plasma) par tech. méd.	Rapport	90,0
1091	10530	C	B.S. Gestion	Produit pédiatrique (Réception) (Pédipack)	Pédipack	15,0
N	10531		B.S. Gestion	Produit sanguin jeté	Produit	2,5
1074	10532	C	B.S. Gestion	Prod. sang. labile transféré interinstall., interétablis. ou retour fournisseur	Produit	12,0
N	10533		B.S. Gestion	Prod. sang. stable transféré interinstall., interétablis. ou retour fournisseur	Envoi	12,0
N	10700		B.S. Gestion	Réception de produit sanguin labile	Unité	5,0
N	10701		B.S. Gestion	Réception de produit sanguin stable	Unité	5,0
1092	10702	C	B.S. Gestion	Retrait de produit sanguin	Unité	10,0
N	10730		B.S. Gestion	Vérification ABO des prélèvements et culot	Unité	10,0
2996	30000	C	Bio-AHL	AHL - Formation (par session)	Session	100,0
2993	30001	C	Bio-AHL	Analyses hors laboratoire (Rf. Contrat \$)	\$	1,0
2071	30002	C	Bio-AHL	Glycomètre (Évaluation complète incluant nettoyage et contrôle)	Rapport	12,0
2072	30003	C	Bio-AHL	Glycomètre (Rencontre patient et contrôle clinique)	Rapport	15,0
2073	30004	C	Bio-AHL	Glycomètre (Vérification sommaire du fonctionnement)	Rapport	5,0
2602	30005		Bio-Clinique	Acétone (Qualitatif) (Sérum)	Résultat	10,0
2308	30006	C	Bio-Clinique	Acide 5-Hydroxy-indolacétique (Qualitatif) (5-HIAA)	Résultat	6,0

¹ Étude effectuée par technicien(ne) de laboratoire (exclut les adjoints au chef technologiste et les chargés de sécurité transfusionnelle).

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	30007		Bio-Clinique	Acide 5-Hydroxy-indolacétique (Quantitatif) (5-HIAA) (Colorimétrie)	Résultat	6,0
2309	30008	C	Bio-Clinique	Acide delta-aminolévulinique (δ -ALA) (HPLC)	Résultat	16,0
2011	30009		Bio-Clinique	Acide folique (Folates)	Résultat	8,0
2313	30010		Bio-Clinique	Acide lactique	Résultat	6,0
N	30011		Bio-Clinique	Acide mycophénolique + glucuronides	Résultat	19,0
2318	30012		Bio-Clinique	Acide pyruvique	Résultat	7,5
2319	30013		Bio-Clinique	Acide urique	Résultat	1,5
2325	30014	C	Bio-Clinique	Acides biliaires totaux (Semi-quantitatif)	Rapport	22,0
N	30015		Bio-Clinique	Acyl-cholestérol Acyl-transférase (ACAT)	Résultat	5,0
2332	30016		Bio-Clinique	Alanine amino-transférase (ALT)	Résultat	1,5
2333	30017		Bio-Clinique	Albumine	Résultat	1,5
2334	30018	C	Bio-Clinique	Alcools (Éthanol, méthanol, éthylène glycol, isopropanol) (Quantitatif) (GC)	Rapport	17,0
2335	30019		Bio-Clinique	Aldolase	Résultat	4,0
2336	30020	C	Bio-Clinique	Aldostérone (Sérum)	Résultat	9,0
N	30021		Bio-Clinique	Aldostérone urinaire	Résultat	9,0
2338	30022		Bio-Clinique	Alpha foetoprotéine (AFP)	Résultat	9,0
2337	30023	C	Bio-Clinique	Alpha-1 antitrypsine (Quantitatif)	Résultat	5,5
N	30024		Bio-Clinique	Alpha-1 antitrypsine dosage dans les selles	Résultat	5,5
N	30025		Bio-Clinique	Alpha-1 antitrypsine (Génotype)	Résultat	5,5
N	30026		Bio-Clinique	Alpha-1 antitrypsine (Phénotype)	Résultat	5,5
2603	30027		Bio-Clinique	Alpha-1 glycoprotéines	Résultat	6,0
2339	30028		Bio-Clinique	Aluminium	Résultat	16,0
2343	30029		Bio-Clinique	Ammoniac	Résultat	6,0
2345	30030		Bio-Clinique	Amylase	Résultat	2,0
2346	30031		Bio-Clinique	Amylase (Isoenzymes)	Rapport	20,0
2051	30032		Bio-Clinique	Amylase pancréatique	Résultat	6,0
N	30033		Bio-Clinique	Analyse des chylomicrons et VLDL (Par ultracentrifugation)	Rapport	10,0
2347	30034		Bio-Clinique	Androstènedione	Résultat	9,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	30035		Bio-Clinique	Anti-21 hydroxylase (Ac)	Résultat	6,0
N	30036		Bio-Clinique	Anticorps Insuline Récepteur	Rapport	6,0
N	30037		Bio-Clinique	Anti-endomysium (Ac)	Rapport	6,0
2350	30038		Bio-Clinique	Antigène carcino-embryonnaire (CEA)	Résultat	9,0
2351	30039		Bio-Clinique	Antigène prostatique spécifique (PSA)	Résultat	7,0
N	30040		Bio-Clinique	Anti-gliadines (Ac) (IgA)	Rapport	6,0
N	30041		Bio-Clinique	Anti-gliadines (Ac) (IgG)	Rapport	6,0
N	30042		Bio-Clinique	Anti-HU (Ac)	Rapport	35,0
2302	30043	C	Bio-Clinique	Anti-microsome (Ac)	Résultat	6,0
2303	30044	C	Bio-Clinique	Anti-récepteur acétylcholine (AChR) (Ac)	Résultat	66,0
2301	30045	C	Bio-Clinique	Anti-récepteur de thyrotropine (TSI) (Ac)	Résultat	35,0
N	30046		Bio-Clinique	Anti-Ro (Ac)	Rapport	6,0
2304	30047	C	Bio-Clinique	Anti-thyroglobuline (Ac)	Résultat	6,0
N	30048		Bio-Clinique	Anti-thyropéroxydase (Anti-TPO) (Ac)	Résultat	6,0
2052	30049	C	Bio-Clinique	Anti-transglutaminase (Ac)	Résultat	35,0
N	30050		Bio-Clinique	Anti-YO (Ac)	Rapport	6,0
N	30051		Bio-Clinique	Anti-β2-glycoprotéine 1 (IgG)	Résultat	6,0
2353	30052		Bio-Clinique	Apolipoprotéine AI	Résultat	10,0
N	30053		Bio-Clinique	Apolipoprotéine AII	Résultat	10,0
2354	30054		Bio-Clinique	Apolipoprotéine B	Résultat	9,0
N	30055		Bio-Clinique	Apolipoprotéine CII	Résultat	9,0
N	30056		Bio-Clinique	Apolipoprotéine CIII	Résultat	9,0
N	30057		Bio-Clinique	Apolipoprotéine E	Résultat	35,0
2355	30058		Bio-Clinique	Apolipoprotéine E (Phénotype)	Résultat	35,0
N	30059		Bio-Clinique	Apolipoprotéine E (Génotype)	Rapport	35,0
2359	30060		Bio-Clinique	Aspartate amino-transférase (AST)	Résultat	1,5
2360	30080		Bio-Clinique	Bêta-2 microglobuline (β2-M)	Résultat	11,0
N	30081		Bio-Clinique	Bêta-2 - Transferrine	Rapport	11,0
2370	30082		Bio-Clinique	Bêta-Hydroxybutyrate (Sérum)	Résultat	10,0
2366	30083		Bio-Clinique	Bilirubine directe (Conjuguée)	Résultat	1,5

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
2367	30084		Bio-Clinique	Bilirubine totale	Résultat	1,5
N	30085		Bio-Clinique	BNP et NT PRO-BNP (Brain natriurétique peptide)	Résultat	35,0
2371	30100		Bio-Clinique	CA 125	Résultat	16,0
2372	30101		Bio-Clinique	CA 15-3	Résultat	14,0
2373	30102		Bio-Clinique	CA 19-9	Résultat	23,0
2375	30103		Bio-Clinique	Caféine	Résultat	9,0
2376	30104		Bio-Clinique	Calcitonine	Résultat	20,0
2377	30105		Bio-Clinique	Calcium	Résultat	1,5
2378	30106	C	Bio-Clinique	Calcium ionisé mesuré	Résultat	10,0
2379	30107	C	Bio-Clinique	Calculs rénaux (Colorimétrie)	Rapport	23,0
N	30108		Bio-Clinique	Calculs rénaux (Spectrométrie)	Rapport	20,0
N	30109		Bio-Clinique	Caractérisation des lipoprotéines (HPLC)	Rapport	30,0
2382	30110	C	Bio-Clinique	Carotène β (HPLC)	Résultat	20,0
2383	30111		Bio-Clinique	Carotènes totaux (Quantitatif)	Rapport	5,5
2384	30112	C	Bio-Clinique	Catécholamines plasmatiques	Rapport	24,0
N	30113		Bio-Clinique	Catécholamines urinaires	Rapport	24,0
2385	30114		Bio-Clinique	Céruloplasmine	Résultat	7,0
2387	30115		Bio-Clinique	Chlorures	Résultat	1,5
2389	30116		Bio-Clinique	Cholestérol - HDL	Résultat	1,5
2390	30117	C	Bio-Clinique	Cholestérol - LDL (Mesuré)	Résultat	7,5
9863	30118	C	Bio-Clinique	Cholestérol libre (Dosage) (Quantitatif)	Résultat	5,0
2388	30119		Bio-Clinique	Cholestérol total	Résultat	1,5
N	30120		Bio-Clinique	Chylomicrons (Aspect visuel) (Qualitatif)	Rapport	2,5
2392	30121		Bio-Clinique	Citrate (Urines)	Résultat	14,0
2395	30122	C	Bio-Clinique	CK-MB enzymatique	Résultat	10,0
N	30123		Bio-Clinique	CK-MB masse	Résultat	10,0
2399	30124		Bio-Clinique	CO ₂ total ou bicarbonate (Dosage seulement)	Résultat	1,5
2615	30125		Bio-Clinique	Complément hémolytique total (CH100)	Résultat	12,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	30126		Bio-Clinique	Co-oxymétrie seulement (O ₂ Hb COHb, MetHb, sulfHb)	Rapport	7,0
2404	30127	C	Bio-Clinique	Cortisol libre urinaire	Résultat	6,0
N	30128		Bio-Clinique	Cortisol sérique	Résultat	6,0
2616	30129		Bio-Clinique	Cotinine	Résultat	25,0
2393	30130		Bio-Clinique	Créatine kinase (CK total)	Résultat	1,5
2394	30131		Bio-Clinique	Créatine kinase (Isoenzymes, électrophorèse)	Rapport	18,0
2405	30132		Bio-Clinique	Créatinine	Résultat	1,5
2406	30133		Bio-Clinique	Cristaux (Liquide synovial)	Résultat	5,0
N	30134		Bio-Clinique	CSF <i>Neurotransmitter</i>	Rapport	20,0
2410	30135		Bio-Clinique	Cystine (Qualitatif)	Résultat	3,5
2411	30136	C	Bio-Clinique	Cystine (Quantitatif) (HPLC)	Résultat	35,0
2413	30150		Bio-Clinique	Déhydroépiandrostérone (DHEA)	Résultat	14,0
2412	30151		Bio-Clinique	Déhydroépiandrostérone (Sulfate de) (DHEA-S)	Résultat	8,0
2617	30152	C	Bio-Clinique	Déhydrotestostérone (DHT)	Résultat	16,0
2414	30153	C	Bio-Clinique	Densité réfractométrie unique (Exclut bandelettes)	Résultat	1,5
N	30154		Bio-Clinique	Dosage HDL2 et HDL3	Rapport	10,0
N	30170		Bio-Clinique	Élastase fécale	Rapport	20,0
2421	30171		Bio-Clinique	Électrophorèse des lipoprotéines	Rapport	10,0
2422	30172		Bio-Clinique	Électrophorèse des protéines (LCR)	Rapport	14,0
2423	30173		Bio-Clinique	Électrophorèse des protéines (Sérum)	Rapport	7,5
N	30174		Bio-Clinique	Électrophorèse des protéines (Urines)	Rapport	7,5
N	30175		Bio-Clinique	Envoi interétablissements (Biochimie) (Par établissement)	Usager	5,0
2424	30176		Bio-Clinique	Enzyme de conversion angiotensine (ACE)	Résultat	24,0
2426	30177	C	Bio-Clinique	Éthanol (Alcool éthylique) (Dosage quantitatif) enzymatique	Résultat	10,0
2427	30178		Bio-Clinique	Ethosuximide	Résultat	7,5
2428	30179		Bio-Clinique	Éthylène glycol (Quantitatif)	Résultat	17,0
N	30180		Bio-Clinique	Extraction du cortisol urinaire	Rapport	10,0
2430	30190	C	Bio-Clinique	Fer (Capacité de fixation) (UIBC ou TIBC)	Résultat	2,5

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
2432	30191		Bio-Clinique	Fer (Sérum)	Résultat	2,0
2433	30192		Bio-Clinique	Fer (Urines)	Résultat	11,0
2014	30193		Bio-Clinique	Ferritine	Résultat	7,0
N	30194		Bio-Clinique	Fibronectine fœtale	Résultat	86,0
1015	30195	C	Bio-Clinique	Folate érythrocytaire (Quantitatif)	Résultat	10,0
2436	30196		Bio-Clinique	Fructosamine	Résultat	6,0
2440	30210		Bio-Clinique	Gamma glutamyl transférase (GGT)	Résultat	1,5
2441	30211		Bio-Clinique	Gastrine	Résultat	10,0
2442	30212		Bio-Clinique	Gaz sanguins (pO ₂ , pCO ₂ , pH, HCO ₃ , COHb, métHb, oxyHb)	Rapport	5,5
2443	30213		Bio-Clinique	Glucagon	Résultat	15,0
2444	30214		Bio-Clinique	Glucose	Résultat	1,5
N	30215		Bio-Clinique	Glycérol libre	Résultat	10,0
2445	30216		Bio-Clinique	Graisses fécales (Dosage)	Résultat	50,0
2459	30230		Bio-Clinique	Hémoglobine foetale ou adulte (APT test) (Selles)	Résultat	6,0
1024	30231	C	Bio-Clinique	Hémoglobine glyquée (Glyco-Hb, HbA1c, Hb glycosilée) (Automatisé)	Résultat	10,0
N	30232	C	Bio-Clinique	Hémoglobine glyquée (Glyco-Hb, HbA1c, Hb glycosilée) (Semi-automatisé)	Résultat	20,0
2450	30233		Bio-Clinique	Hémosidérine	Résultat	5,0
2452	30234	C	Bio-Clinique	Homocystéine (HPLC)	Résultat	30,0
N	30235		Bio-Clinique	Homocystéine (Immuno-enzymatique)	Résultat	19,0
2641	30236	C	Bio-Clinique	Homocystéine totale (Qualitatif)	Rapport	38,0
2330	30237		Bio-Clinique	Hormone adrénocorticotropique (ACTH)	Résultat	11,0
2453	30238		Bio-Clinique	Hormone antidiurétique (ADH)	Résultat	52,0
2454	30239		Bio-Clinique	Hormone de croissance (HGH)	Résultat	7,0
2437	30240		Bio-Clinique	Hormone folliculo-stimulante (FSH)	Résultat	6,0
2448	30241	C	Bio-Clinique	Hormone gonadotrope chorionique (HCG) (Sérum ou urines) (Qualitatif)	Résultat	3,5
2449	30242	C	Bio-Clinique	Hormone gonadotrope chorionique (HCG) (Sérum) (Quantitatif)	Résultat	10,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE À JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
2473	30243		Bio-Clinique	Hormone lutéinisante (LH)	Résultat	6,0
2514	30244		Bio-Clinique	Hormone parathyroïdienne (PTH)	Rapport	16,0
2649	30245	C	Bio-Clinique	HVA-VMA (HPLC) (Urines)	Rapport	35,0
2667	30246		Bio-Clinique	Hydrogène dans l'haleine (Intolérance au lactose)	Rapport	10,0
2456	30247		Bio-Clinique	Hydroxyproline (Urines)	Résultat	24,0
N	30260		Bio-Clinique	IGF-BP3 (<i>Insulin-like growth factor binding protein 3</i>)	Résultat	10,0
N	30261		Bio-Clinique	IL-1 (Interleukine-1)	Résultat	15,0
N	30262		Bio-Clinique	IL-6 (Interleukine-6)	Résultat	35,0
1022	30263	C	Bio-Clinique	Immunoélectrophorèse des protéines sériques	Rapport	18,0
N	30264		Bio-Clinique	Immunoélectrophorèse des protéines urinaires	Rapport	18,0
N	30265		Bio-Clinique	Immunoélectrophorèse LCR	Rapport	18,0
N	30266		Bio-Clinique	Immunoélectrophorèse sérique	Rapport	18,0
N	30267		Bio-Clinique	Immunoélectrophorèse (Urines)	Rapport	18,0
N	30268		Bio-Clinique	Immunofixation des protéines sériques	Rapport	18,0
N	30269		Bio-Clinique	Immunofixation des protéines urinaires	Rapport	18,0
N	30270		Bio-Clinique	Immunofixation LCR	Rapport	18,0
N	30271		Bio-Clinique	Immunofixation sérique	Rapport	18,0
1892	30272	C	Bio-Clinique	Immunoglobulines (Synthèse)	Rapport	200,0
2461	30273		Bio-Clinique	Immunoglobulines IgA	Résultat	3,5
2462	30274		Bio-Clinique	Immunoglobulines IgD	Résultat	11,0
2625	30275		Bio-Clinique	Immunoglobulines IgE spécifiques (RAST ou allergie spécifique)	Résultat	13,0
2463	30276		Bio-Clinique	Immunoglobulines IgE totale	Résultat	11,0
2464	30277		Bio-Clinique	Immunoglobulines IgG	Résultat	3,5
2466	30278		Bio-Clinique	Immunoglobulines IgG (Sous-classes)	Résultat	28,0
2465	30279		Bio-Clinique	Immunoglobulines IgM	Résultat	3,5
1041	30280	C	Bio-Clinique	Immunophosphatase alcaline (APAAP) (Par lame)	Rapport	18,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	30281		Bio-Clinique	Immunophosphatase alcaline (Fraction osseuse) par immuno-essai	Résultat	18,0
N	30282		Bio-Clinique	Inhibine	Résultat	10,0
2467	30283		Bio-Clinique	Insuline	Résultat	7,0
2472	30300		Bio-Clinique	Lactate déshydrogénase (Isoenzymes)	Résultat	14,0
2471	30301		Bio-Clinique	Lactate déshydrogénase (LD)	Résultat	1,5
N	30302		Bio-Clinique	LDL (Diamètre ou taille des)	Rapport	7,0
N	30303		Bio-Clinique	LDL (Récepteurs des LDLs)	Rapport	7,0
2478	30304	C	Bio-Clinique	Lécithine-sphingomyéline (Rapport L/S) (Liquide amniotique)	Rapport	25,0
N	30305		Bio-Clinique	Leptine	Résultat	10,0
2475	30306		Bio-Clinique	Lipase	Résultat	3,0
N	30307		Bio-Clinique	Lipase lipotrotéique (PHLA)	Rapport	13,0
2476	30308		Bio-Clinique	Lipoprotéine a (Lp(a))	Résultat	13,0
2477	30309		Bio-Clinique	Liquide amniotique (Analyse spectrale)	Rapport	7,5
2483	30310		Bio-Clinique	Lysozyme (Muramidase)	Résultat	8,0
N	30330		Bio-Clinique	Macro-enzyme (Précipitation ou électrophorèse)	Rapport	18,0
N	30331		Bio-Clinique	Macro-prolactine	Rapport	10,0
2484	30332		Bio-Clinique	Magnésium	Résultat	3,0
2486	30333		Bio-Clinique	Magnésium ionisé	Résultat	5,0
2490	30334		Bio-Clinique	Mélanine (Qualitatif)	Résultat	5,0
N	30335		Bio-Clinique	Métabolites azothiopurine (6-MMP, 6-MP, 6-TG) (HPLC)	Rapport	20,0
2492	30336		Bio-Clinique	Métanéphrines (Urines)	Rapport	23,0
2497	30337		Bio-Clinique	Microalbumine (Urines)	Résultat	6,5
2499	30338		Bio-Clinique	Mucine (Liquide synovial)	Résultat	1,5
2501	30339	C	Bio-Clinique	Myoglobine (Sérum)	Résultat	6,0
N	30340		Bio-Clinique	Myoglobine (Urines)	Résultat	6,0
2506	30360		Bio-Clinique	Oestradiol-17B	Résultat	7,0
N	30361		Bio-Clinique	Oestrone plasmatique	Résultat	7,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
2510	30362		Bio-Clinique	Osmolalité	Résultat	3,5
2511	30363		Bio-Clinique	Ostéocalcine	Résultat	15,0
2512	30364		Bio-Clinique	Oxalates (Urines)	Résultat	13,0
N	30380		Bio-Clinique	PBG Déaminase	Résultat	10,0
N	30381		Bio-Clinique	Pentoprazole et inhibiteurs de la pompe à proton	Rapport	10,0
2516	30382		Bio-Clinique	Peptide C	Résultat	9,0
2517	30383		Bio-Clinique	pH (pH mètre)	Résultat	2,5
N	30384		Bio-Clinique	Phénotype Apo-IV	Rapport	15,0
2523	30385		Bio-Clinique	Phosphatase acide	Résultat	2,5
2524	30386		Bio-Clinique	Phosphatase alcaline	Résultat	1,5
2864	30387	C	Bio-Clinique	Phosphatase alcaline (Cinétique enz.)	Rapport	150,0
2525	30388		Bio-Clinique	Phosphatase alcaline (Isoenzymes)	Rapport	19,0
2634	30389		Bio-Clinique	Phosphatase alcaline placentaire	Résultat	20,0
N	30390		Bio-Clinique	Phosphatidylglycérol (PG) (Liquide amniotique)	Rapport	20,0
2526	30391		Bio-Clinique	Phosphore	Résultat	2,0
2528	30392		Bio-Clinique	Porphobilinogène (PBG) (Qualitatif)	Résultat	4,0
2529	30393		Bio-Clinique	Porphobilinogène (Quantitatif)	Résultat	15,0
N	30394		Bio-Clinique	Porphyries (Plasma) (Quantitatif)	Rapport	5,5
2531	30395	C	Bio-Clinique	Porphyries (Urines) (Qualitatif)	Rapport	5,5
2530	30396	C	Bio-Clinique	Porphyries (Selles) (Quantitatif)	Rapport	60,0
2532	30397	C	Bio-Clinique	Porphyries (Uro ou copro) (Urinaires) (Quantitatif)	Rapport	60,0
2533	30398		Bio-Clinique	Potassium	Résultat	1,5
2534	30399		Bio-Clinique	Préalbumine	Résultat	6,5
2537	30400		Bio-Clinique	Progestérone	Résultat	8,0
2538	30401		Bio-Clinique	Progestérone (17-hydroxy)	Résultat	9,0
2539	30402		Bio-Clinique	Prolactine	Résultat	6,0
2541	30403		Bio-Clinique	Protéine C réactive (CRP)	Rapport	6,5
2543	30404	C	Bio-Clinique	Protéines totales (Autres liquides)	Résultat	5,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
2542	30405		Bio-Clinique	Protéines totales (Sérum)	Résultat	1,5
2544	30406		Bio-Clinique	Protoporphyrines érythrocytaires (Dosage)	Résultat	10,0
2053	30407		Bio-Clinique	PSA libre	Résultat	7,0
N	30408		Bio-Clinique	PSA-PP (PSA - Post-prostatectomie)	Résultat	7,0
2545	30409		Bio-Clinique	Pseudocholinestérase (Typage) (FN + DN)	Rapport	27,0
2546	30410		Bio-Clinique	Pseudocholinestérase totale seulement	Résultat	9,0
N	30411		Bio-Clinique	PTH-rP (<i>Related peptide</i>)	Résultat	10,0
2550	30450		Bio-Clinique	Rénine	Résultat	15,0
2551	30451		Bio-Clinique	<i>Retinol binding protein</i> (RBP)	Résultat	9,0
2654	30470		Bio-Clinique	Sang dans les liquides biologiques (Qualitatif)	Résultat	3,5
2553	30471		Bio-Clinique	Sang dans les selles (Qualitatif)	Résultat	3,5
2636	30472		Bio-Clinique	SCC (<i>Squamous Cell Carcinoma</i>)	Résultat	25,0
2555	30473		Bio-Clinique	Selles (Examen microscopique, graisse, amidon, fibres)	Résultat	8,0
2600	30474		Bio-Clinique	Selles (Mesure du poids sur 24 heures)	Résultat	3,0
N	30475		Bio-Clinique	Sérotonine (Colorimétrie)	Résultat	10,0
N	30476		Bio-Clinique	Sérotonine (HPLC)	Résultat	20,0
2557	30477		Bio-Clinique	<i>Sex hormone binding globulin</i> (SHBG)	Résultat	10,0
2558	30478		Bio-Clinique	Sodium	Résultat	1,5
2559	30479	C	Bio-Clinique	Somatomédine C (IGF-1)	Résultat	18,0
N	30480		Bio-Clinique	Sous-unités alpha (Chaîne alpha)	Résultat	10,0
2560	30481		Bio-Clinique	Sucres réducteurs (Qualitatif)	Résultat	5,0
2561	30482	C	Bio-Clinique	Sueur (Test à la) (Iontophorèse) (Stimulation, prélèvement + dosage)	Résultat	30,0
1263	30483	C	Bio-Clinique	Sulfhémoglobine	Résultat	10,0
N	30484		Bio-Clinique	Syndrome de Down (1 ^{er} trimestre) (Comprend PAPP-A et β -HCG libre)	Rapport	15,0
N	30485		Bio-Clinique	Syndrome de Down (2 ^e trimestre) (Comprend AFP et β -HCG et estriol libre)	Rapport	15,0
2580	30500		Bio-Clinique	T ₃ total (Triiodothyronine totale)	Résultat	6,0
2578	30501		Bio-Clinique	T ₃ L (Triiodothyronine libre)	Résultat	13,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
2570	30502	C	Bio-Clinique	T ₄ L (Thyroxine libre) mesurée	Résultat	6,0
2572	30503		Bio-Clinique	TBG (<i>Thyroxin binding globulin</i>)	Résultat	11,0
2054	30504	C	Bio-Clinique	Télopeptides (C ou N) (Sérum)	Résultat	15,0
N	30505		Bio-Clinique	Télopeptides (C ou N) (Urines)	Résultat	15,0
2563	30506		Bio-Clinique	Testostérone	Résultat	9,0
2564	30507	C	Bio-Clinique	Testostérone libre ou biodisponible mesurée	Résultat	16,0
2568	30508		Bio-Clinique	Thyroglobuline (TGB)	Résultat	13,0
N	30509		Bio-Clinique	Thyroglobuline ARN messenger	Résultat	60,0
N	30510		Bio-Clinique	TNF-Alpha	Résultat	15,0
2573	30511		Bio-Clinique	Transferrine	Résultat	6,0
2576	30512		Bio-Clinique	Triglycérides	Résultat	1,5
2598	30513		Bio-Clinique	Troponine (T ou I)	Résultat	10,0
N	30514		Bio-Clinique	Trypsinogène	Résultat	10,0
N	30515		Bio-Clinique	Tryptase	Résultat	10,0
2569	30516		Bio-Clinique	TSH (Hormone thyroïdienne)	Résultat	6,0
N	30530		Bio-Clinique	Ultracentrifugation des lipoprotéines	Rapport	10,0
2582	30531		Bio-Clinique	Urée	Résultat	1,5
2583	30532		Bio-Clinique	Urines (Examen microscopique)	Rapport	4,0
2584	30533		Bio-Clinique	Urines (Examen sommaire)	Rapport	2,5
2601	30534		Bio-Clinique	Urines (Mesure du volume pour collecte minutée)	Résultat	3,0
2588	30550		Bio-Clinique	Viscosité plasmatique	Résultat	4,0
2589	30551	C	Bio-Clinique	Vitamine A + E (HPLC)	Résultat	20,0
N	30552		Bio-Clinique	Vitamine B1 (Thiamine)	Résultat	20,0
2018	30553		Bio-Clinique	Vitamine B12	Résultat	8,0
2591	30554		Bio-Clinique	Vitamine C	Résultat	12,0
2592	30555		Bio-Clinique	Vitamine D 1-25 diOH	Résultat	44,0
2593	30556		Bio-Clinique	Vitamine D 25 OH	Résultat	24,0
N	30580		Bio-Clinique	Xanthochromie LCR (mesurée)	Rapport	5,0
2596	30581		Bio-Clinique	Xylose	Résultat	10,0
2305	30600	C	Bio-Médicament	Acétaminophène (Dosage)	Résultat	7,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
2320	30601	C	Bio-Médicament	Acide valproïque	Résultat	7,0
2604	30602		Bio-Médicament	Amikacine (Dosage)	Résultat	8,0
N	30603		Bio-Médicament	Amiodarone (Dosage)	Résultat	10,0
N	30604		Bio-Médicament	Amphétamines (Dépistage)	Rapport	10,0
2936	30605	C	Bio-Médicament	Anticonvulsivants (HPLC 3 résultats quantitatifs)	Rapport	12,0
2939	30606	C	Bio-Médicament	Antidépresseurs ISRS (Quantitatif)	Rapport	20,0
N	30607		Bio-Médicament	Antidépresseurs tricycliques (Quantitatif) (Immunoenzymatique)	Rapport	10,0
2938	30608	C	Bio-Médicament	Antidépresseurs tricycliques et non tricycliques (GC 9 résultats)	Rapport	20,0
N	30609	C	Bio-Médicament	Antirétroviraux	Rapport	40,0
2665	30620	C	Bio-Médicament	Barbituriques (Qualitatif)	Rapport	20,0
2364	30621	C	Bio-Médicament	Benzodiazépines (Qualitatif)	Résultat	10,0
N	30622		Bio-Médicament	Bupivacaïne (Morcaïne) (Dosage)	Résultat	10,0
N	30623		Bio-Médicament	Busulfan (Dosage) (HPLC)	Rapport	100,0
2380	30630	C	Bio-Médicament	Carbamazépine	Résultat	7,0
2409	30631	C	Bio-Médicament	Cyclosporine (Quantitatif)	Résultat	19,0
2418	30640	C	Bio-Médicament	Digoxine	Résultat	6,5
2419	30641	C	Bio-Médicament	Disopyramide	Résultat	7,0
N	30650		Bio-Médicament	Everolimus	Résultat	20,0
N	30660		Bio-Médicament	Frisium	Résultat	10,0
N	30670		Bio-Médicament	Gabapentin	Résultat	10,0
2607	30671		Bio-Médicament	Gentamicine (Dosage)	Résultat	8,0
2457	30680	C	Bio-Médicament	Hypoglycémisants oraux (Qualitatif) (HPLC)	Résultat	30,0
N	30690		Bio-Médicament	Lamotrigine	Résultat	10,0
2474	30691	C	Bio-Médicament	Lidocaïne	Résultat	6,5
2481	30692	C	Bio-Médicament	Lithium (Li)	Résultat	5,0
2480	30693	C	Bio-Médicament	Lithium intra-érythrocytaire	Résultat	10,0
2980	30700	C	Bio-Médicament	Médicaments (Dépistage rapport qualitatif par milieu)	Rapport	30,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	30701	C	Bio-Médicament	Méthadone (Dépistage)	Rapport	10,0
2496	30702	C	Bio-Médicament	Méthotrexate	Résultat	18,0
2608	30710		Bio-Médicament	Nétilmicine (Dosage)	Résultat	8,0
N	30711		Bio-Clinique	Nitisinome (NTBC)	Résultat	10,0
N	30720		Bio-Médicament	Olanzapine (Dosage)	Résultat	10,0
N	30730		Bio-Médicament	Phénobarbital	Résultat	10,0
2522	30731	C	Bio-Médicament	Phénytoïne	Résultat	7,0
2521	30732	C	Bio-Médicament	Phénytoïne libre	Résultat	13,0
2535	30733	C	Bio-Médicament	Primidone (Inclut phénobarbital)	Résultat	8,0
2536	30734	C	Bio-Médicament	Procainamide (Inclut NAPA)	Rapport	14,0
2547	30740	C	Bio-Médicament	Quinidine	Résultat	7,0
2552	30760	C	Bio-Médicament	Salicylates (Quantitatif)	Résultat	7,0
N	30761		Bio-Médicament	Sirolimus	Résultat	10,0
2429	30770	C	Bio-Médicament	Tacrolimus (FK-506)	Résultat	19,0
2565	30771	C	Bio-Médicament	Théophylline	Résultat	7,0
N	30772		Bio-Médicament	Thiopenthal (Dosage)	Résultat	60,0
2609	30773		Bio-Médicament	Tobramycine (Dosage)	Résultat	8,0
N	30774		Bio-Médicament	Tricycliques (Dépistage)	Rapport	10,0
2610	30780		Bio-Médicament	Vancomycine (Dosage)	Résultat	8,0
2374	30830	C	Bio-Toxico.	Cadmium	Résultat	20,0
N	30831		Bio-Toxico.	Cannabinoïdes (THC) (Dépistage)	Rapport	10,0
2391	30832	C	Bio-Toxico.	Chrome	Résultat	26,0
2400	30833		Bio-Toxico.	Cobalt	Résultat	20,0
N	30834		Bio-Toxico.	Cocaïne (Dépistage)	Rapport	10,0
2407	30835		Bio-Toxico.	Cuivre	Résultat	12,0
N	30836		Bio-Toxico.	Cuivre (biopsie)	Rapport	20,0
2975	30850		Bio-Toxico.	Drogues (Recherche quantitative)	Rapport	40,0
N	30851		Bio-Toxico.	Drogues de rue / bandelette (Complet)	Rapport	40,0
2434	30852	C	Bio-Toxico.	Drogues de rue / bandelette (Sélectif)	Rapport	10,0
2431	30860		Bio-Toxico.	Fer (Analyse dans les biopsies)	Résultat	34,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
2435	30861		Bio-Toxico.	Fluor	Résultat	17,0
N	30870		Bio-Toxico.	Iode sérique	Résultat	12,0
N	30871		Bio-Toxico.	Iode urinaire	Résultat	12,0
N	30880	C	Bio-Toxico.	Malondialdéhyde	Résultat	10,0
2487	30881		Bio-Toxico.	Manganèse	Résultat	17,0
2491	30882		Bio-Toxico.	Mercure	Résultat	12,0
N	30890		Bio-Toxico.	Opiacés (Dépistage)	Rapport	10,0
N	30891		Bio-Toxico.	PCP (Dépistage)	Rapport	10,0
2867	30892		Bio-Toxico.	Plomb	Résultat	12,0
2554	30910		Bio-Toxico.	Sélénium	Résultat	20,0
2566	30920		Bio-Toxico.	Thiocyanate (Sérum) (Quantitatif)	Résultat	60,0
2869	30921		Bio-Toxico.	Trichloroéthanol (Trichloroéthylène)	Rapport	34,0
2597	30980		Bio-Toxico.	Zinc	Résultat	12,0
N	80000		CTQ	9-hydroxyresperidone	Résultat	40,0
N	80001		CTQ	Acide delta aminolévulinique (ALA)	Résultat	40,0
N	80002		CTQ	Acide hippurique (Toluène)	Résultat	40,0
N	80003		CTQ	Acide mandélique (Styrène)	Résultat	40,0
N	80004		CTQ	Acide méthylhippurique (Xylène)	Résultat	40,0
N	80005		CTQ	Acide phénylglyoxylique (Styrène-éthylbenzène)	Résultat	40,0
N	80006		CTQ	Acide trichloroacétique (Trichloroéthylène)	Résultat	40,0
N	80007		CTQ	Alcools (Dépistage)	Résultat	20,0
N	80008		CTQ	Alprazolam	Résultat	40,0
N	80009		CTQ	Aluminium	Résultat	18,0
N	80010		CTQ	Amitriptyline	Résultat	40,0
N	80011		CTQ	Amoxapine	Résultat	40,0
N	80012		CTQ	Amphétamines (GCMS dosage)	Résultat	45,0
N	80013		CTQ	Antidépresseurs tricycliques (LC/MS 11 résultats)	Résultat	90,0
N	80014		CTQ	Antidépresseurs antipsychotiques et non tricycliques (LC/MS 15 résultats)	Résultat	90,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	80015		CTQ	Antidépresseurs ISRS (LC/MS 7 résultats)	Résultat	90,0
N	80016		CTQ	Antimoine	Résultat	25,0
N	80017		CTQ	Argent (ICP-MS)	Résultat	25,0
N	80018		CTQ	Arsenic total ou non alimentaire	Résultat	35,0
N	80019		CTQ	Benzodiazépine (HPLC 4 résultats quantitatifs, dépistage + dosage)	Résultat	60,0
N	80020		CTQ	Benzodiazépines par LC-MS (20 résultats)	Résultat	90,0
N	80021		CTQ	Bêta-2 microglobuline (B2-M)	Résultat	25,0
N	80022		CTQ	BPC (Plasma) (14 résultats quantitatifs)	Résultat	145,0
N	80023		CTQ	BPC et organochlorés (Autres) (27 résultats quantitatifs)	Résultat	225,0
N	80024		CTQ	BPC et organochlorés (Plasma) (27 résultats quantitatifs)	Résultat	170,0
N	80025		CTQ	Bromazépam	Résultat	40,0
N	80026		CTQ	Bupropion	Résultat	40,0
N	80027		CTQ	Cadmium	Résultat	25,0
N	80028		CTQ	Cannabis (GCMS dosage)	Résultat	80,0
N	80029		CTQ	Chlorophénols	Résultat	60,0
N	80030		CTQ	Chrome	Résultat	25,0
N	80031		CTQ	Citalopram	Résultat	40,0
N	80032		CTQ	Clomipramine	Résultat	40,0
N	80033		CTQ	Clomipramine et Des-méthylclomipramine	Résultat	40,0
N	80034		CTQ	Clozapine	Résultat	40,0
N	80035		CTQ	Clozapine et nor-clozapine	Résultat	40,0
N	80036		CTQ	Cobalt	Résultat	25,0
N	80037		CTQ	Cocaine (Dosage GCMS)	Résultat	80,0
N	80038		CTQ	Cotinine par MS	Résultat	60,0
N	80039		CTQ	Cuivre	Résultat	15,0
N	80040		CTQ	Cyanure	Résultat	80,0
N	80041		CTQ	Desipramine	Résultat	40,0
N	80042		CTQ	Desméthyl diazépam	Résultat	40,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	80043		CTQ	Desméthylcitalopram	Résultat	40,0
N	80044		CTQ	Desméthylclomipramine	Résultat	40,0
N	80045		CTQ	Desméthylclozapine	Résultat	40,0
N	80046		CTQ	Desméthyltoxépine	Résultat	40,0
N	80047		CTQ	Desméthyltrimipramine	Résultat	40,0
N	80048		CTQ	Desméthylvenlafaxine	Résultat	40,0
N	80049		CTQ	Diazépam	Résultat	40,0
N	80050		CTQ	Doxépine	Résultat	40,0
N	80051		CTQ	Éthanol (GC)	Résultat	12,0
N	80052		CTQ	Éthylène glycol (GC/MS Quantitatif)	Résultat	60,0
N	80053		CTQ	Fentanyl (LC/MS)	Résultat	60,0
N	80054		CTQ	Fer (Analyse dans les biopsies)	Résultat	40,0
N	80055		CTQ	Fluor	Résultat	30,0
N	80056		CTQ	Fluoxétine	Résultat	40,0
N	80057		CTQ	Fluoxétine (GC résultats)	Résultat	40,0
N	80058		CTQ	Fluvoxamine	Résultat	40,0
N	80059		CTQ	GHB (Hydroxybutyrate GC/MS)	Résultat	60,0
N	80060		CTQ	Imipramine	Résultat	40,0
N	80061		CTQ	Isopropanol (Quantitatif)	Résultat	15,0
N	80062		CTQ	Lidocaïne	Résultat	40,0
N	80063		CTQ	Lorazépam	Résultat	40,0
N	80064		CTQ	Loxapine	Résultat	40,0
N	80065		CTQ	Manganèse	Résultat	25,0
N	80066		CTQ	Maprotiline	Résultat	40,0
N	80067		CTQ	Maprotiline (Ludomil)	Résultat	40,0
N	80068		CTQ	Mercure	Résultat	25,0
N	80069		CTQ	Métaux (Dépistage et dosage multi-éléments ICP-MS)	Résultat	75,0
N	80070		CTQ	Méthadone	Résultat	40,0
N	80071		CTQ	Mitarzapine	Résultat	40,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	80072		CTQ	Moclobemide	Résultat	40,0
N	80073		CTQ	N-1 désalkylflurazépam	Résultat	30,0
N	80074		CTQ	Nickel	Résultat	25,0
N	80075		CTQ	Nitrazépam	Résultat	40,0
N	80076		CTQ	Norclozapine	Résultat	40,0
N	80077		CTQ	Norfluoxetine	Résultat	40,0
N	80078		CTQ	Nortriptyline	Résultat	40,0
N	80079		CTQ	Olanzapine	Résultat	40,0
N	80080		CTQ	Opiacés (GCMS dosage)	Résultat	80,0
N	80081		CTQ	Or	Résultat	55,0
N	80082		CTQ	Oxazépam	Résultat	40,0
N	80083		CTQ	Oxycodone (GCMS dosage)	Résultat	40,0
N	80084		CTQ	Paroxetine	Résultat	40,0
N	80085		CTQ	Phencyclidine (GCMS dosage)	Résultat	60,0
N	80086		CTQ	Phosphates d'alkyles (2 résultats quantitatifs)	Résultat	160,0
N	80087		CTQ	Pimozide	Résultat	40,0
N	80088		CTQ	Plomb	Résultat	18,0
N	80089		CTQ	Plomb (Ratio-isotopique du plomb ICP-MS)	Résultat	80,0
N	80090		CTQ	Protryptiline	Résultat	40,0
N	80091		CTQ	Quetiapine	Résultat	40,0
N	80092		CTQ	Risperidone	Résultat	40,0
N	80093		CTQ	Sélénium	Résultat	25,0
N	80094		CTQ	Sertraline	Résultat	40,0
N	80095		CTQ	Tellure (ICP-MS)	Résultat	25,0
N	80096		CTQ	Thallium	Résultat	25,0
N	80097		CTQ	Thiocyanate (Sérum)	Résultat	40,0
N	80098		CTQ	Thiopental	Résultat	25,0
N	80099		CTQ	Toxicologie (Dépistage général) (GC-MS qualitatif)	Résultat	90,0
N	80100		CTQ	Trazodone	Résultat	40,0
N	80101		CTQ	Trazodone (Désyrel)	Résultat	40,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	80102		CTQ	Triazolam	Résultat	40,0
N	80103		CTQ	Trichloroéthanol (Trichloroéthylène)	Résultat	40,0
N	80104		CTQ	Trimipramine	Résultat	40,0
N	80105		CTQ	Venlafaxine	Résultat	40,0
N	80106		CTQ	Zinc	Résultat	15,0
N	50000		Génétique moléculaire	Alpha 1-antitrypsin, déficit en (génotype) mutations R101H; A213V;E264V;E376D	Rapport	125,0
4854	50001	C	Génétique moléculaire	Alpha-Thalassémie (Diagnostic moléculaire)	Rapport	200,0
N	50002		Génétique moléculaire	Amyotrophie spinale (Diagnostic moléculaire, délétion exon 8, gène SMN)	Rapport	200,0
N	50003		Génétique moléculaire	Amyotrophie spinale (Diagnostic moléculaire prénatal)	Rapport	200,0
9932	50004	C	Génétique moléculaire	Amyotrophie spinale (Diagnostic moléculaire, délétion exon 7, gène SMN)	Rapport	200,0
9933	50005	C	Génétique moléculaire	Amyotrophie spinale (Diagnostic moléculaire, délétion SMN) (Quantitatif)	Rapport	370,0
N	50006		Génétique moléculaire	Amyotrophie spinale (Diag. mol, étude familiale par liaison génétique, gène SMN)	Rapport	995,0
N	50007		Génétique moléculaire	Anémie de Fanconi (Diagnostic moléculaire)	Rapport	200,0
N	50008		Génétique moléculaire	Anémie falciforme (Diagnostic moléculaire Mutation HbS/HbC)	Rapport	100,0
N	50009		Génétique moléculaire	Apolipoprotéine E, génotype (C112R/3746T>C; R158C/3884C>T)	Résultat	200,0
9875	50010	C	Génétique moléculaire	Ataxie de Charlevoix-Saguenay (Diagnostic moléculaire) ASO	Rapport	75,0
N	50011		Génétique moléculaire	Ataxie de Freidreich (Diagnostic moléculaire, TAAN et <i>Southern blot</i>)	Rapport	110,0
N	50012		Génétique moléculaire	Atrophie musculaire bulbospinale - Kennedy (Diagnostic moléculaire)	Rapport	200,0
4855	50020	C	Génétique moléculaire	Bêta-Thalassémie (Diagnostic moléculaire)	Rapport	200,0
N	50030		Génétique moléculaire	Canavan - gène ASPA (Diagnostic moléculaire)	Rapport	300,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	50031		Génétique moléculaire	Cancer colorectal - mutation BLM ^{Ash} , juive Ashkénaze	Rapport	200,0
N	50032		Génétique moléculaire	Cancer du colon - Instabilité des microsatellites (Consensus 5 marqueurs)	Rapport	200,0
N	50033		Génétique moléculaire	Cancer du colon-MLH1, séquen. complet région codante, re: IHC tumeur et/ou IMS + ²	Rapport	995,0
N	50034		Génétique moléculaire	Cancer du colon - MLH1/MSH2, séquençage complet des deux gènes	Rapport	995,0
N	50035		Génétique moléculaire	Cancer du colon - MLH1/MSH2/MSH6, diagnostic moléculaire par TTP	Rapport	500,0
N	50036		Génétique moléculaire	Cancer du colon - MLH1/MSH2/MSH6, mutation individuelle par séquençage	Rapport	250,0
N	50037		Génétique moléculaire	Cancer du colon - MLH1/MSH2/MSH6, mutation individuelle par TTP	Rapport	250,0
N	50038		Génétique moléculaire	Cancer colon-MSH2, séquen. complet région codante, re: IHC tumeur et/ou IMS +	Rapport	500,0
N	50039		Génétique moléculaire	Cancer du sein et/ou de l'ovaire - BRCA1/BRCA2, mutation individuelle	Rapport	126,0
N	50040		Génétique moléculaire	Cancer du sein et/ou de l'ovaire - BRCA1/BRCA2, mutations canadiennes-françaises	Rapport	395,0
N	50041		Génétique moléculaire	Cancer du sein et/ou de l'ovaire - BRCA1/BRCA2, mutations juives Ashkénazes	Rapport	165,0
2970a	50042	C	Génétique moléculaire	Carnitine palmitoyltransférase I - CPT IA (Déficit en) (Diagnostic moléculaire)	Rapport	150,0
N	50043		Génétique moléculaire	Carnitine palmitoyltransférase II (Déficit en) mutations C439T; C665A	Rapport	150,0
N	50044		Génétique moléculaire	Charcot-Marie-Tooth lié à l'X - Connexine 32 (Diagnostic moléculaire)	Rapport	200,0
N	50045		Génétique moléculaire	Charcot-Marie-Tooth type 1A (Diagnostic moléculaire)	Rapport	200,0
N	50046		Génétique moléculaire	Cirrhose Nord-Amérindienne infantile - gène NAIC (Diagnostic moléculaire, TAAN)	Rapport	170,0
N	50047		Génétique moléculaire	Complexes de chaîne respiratoire mitochondriale, déficit (BN-PAGE)	Rapport	750,0

² IHC = Immuno-Histochimie, IMS = Instabilité des microsatellites

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	50048		Génétique moléculaire	Contamination maternelle (Prénatale - 3 marqueurs)	Rapport	352,0
N	50049		Génétique moléculaire	Craniosynostose Synd. Apert gène FGFR2 (Diag. mol. mutations S252W-P253R2, TAAN)	Rapport	250,0
N	50050		Génétique moléculaire	Craniosynostose Synd. de Muenke - gène FGFR3 (Diag. mol. mutation P250R, TAAN)	Rapport	200,0
N	50051		Génétique moléculaire	Cytochrome oxydase (COX)	Rapport	260,0
N	50070		Génétique moléculaire	Déficit congénital en glycosylation type 1B (CDG-1b) (Diagnostic moléculaire)	Rapport	113,0
N	50071		Génétique moléculaire	Déficit en acyl-CoA déshydrogénase à chaîne moyenne (MCAD)	Rapport	250,0
N	50072		Génétique moléculaire	Déplétion d'ADN mitochondrial	Rapport	250,0
N	50073		Génétique moléculaire	Détection des chromosomes X et Y (TAAN)	Rapport	155,0
N	50074		Génétique moléculaire	Dysautonomie familiale (Diagnostic moléculaire)	Rapport	500,0
N	50075		Génétique moléculaire	Dysplasie ectodermique hydrotique - Clouston (Diagnostic moléculaire)	Rapport	200,0
8011	50076	C	Génétique moléculaire	Dystrophie musculaire de Duchenne (Diagnostic moléculaire, Diagnostic prénatal)	Rapport	250,0
N	50077		Génétique moléculaire	Dystrophie musculaire Duchenne, Diag. mol. étude familiale par liaison génétique	Rapport	995,0
4858	50078	C	Génétique moléculaire	Dystrophie musculaire Duchenne (Diag. mol. Rech. délétion, gène de dystrophine)	Rapport	250,0
N	50079		Génétique moléculaire	Dystrophie musculaire Duchenne/Becker, Analyse de protéine, dystrophine, muscle	Rapport	221,0
N	50080		Génétique moléculaire	Dystr. muscul. ceintures LGMD types 1A-1C-2A-2B Séq. exon indivi. ADN génome, muscle	Rapport	156,0
N	50081		Génétique moléculaire	Dystro. muscul. ceintures LGMD type 1A, Séqu. région codante Myotiline, muscle	Rapport	636,0
N	50082		Génétique moléculaire	Dystro. muscul. des ceintures LGMD type 1C, Séq. région codante compl. Caveoline-3	Rapport	244,0
N	50083		Génétique moléculaire	Dystr. m. ceintures LGMD type 2A, Séqu. région codante compl. Calpaine-3, muscle	Rapport	833,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	50084		Génétique moléculaire	Dystr. m. des ceintures LGMD type 2B séq. région codante compl. Dysferline, muscle	Rapport	995,0
N	50085		Génétique moléculaire	Dystr. muscul. des ceintures LGMD 1C, Analyse de protéine, Caveoline-3, muscle	Rapport	221,0
N	50086		Génétique moléculaire	Dystr. musculaire des ceintures LGMD 2A, Analyse de protéine, Calpaine-3, muscle	Rapport	221,0
N	50087		Génétique moléculaire	Dystr. musculaire des ceintures LGMD 2B, Analyse de protéine, Dysferline, muscle	Rapport	221,0
N	50088		Génétique moléculaire	Dystrophie musculaire oculo-pharyngée (Diagnostic moléculaire)	Rapport	200,0
N	50089		Génétique moléculaire	Dystrophie myotonique de Steinert (Diagnostic moléculaire)	Rapport	750,0
N	50110		Génétique moléculaire	Encéphalomyopathie mitochondriale, acidose lactique, pseudo-AVC (MELAS)	Rapport	200,0
N	50111		Génétique moléculaire	Épilepsie du lobe frontal - CHRNA 4, Mutation Ser248Phe	Rapport	200,0
N	50112		Génétique moléculaire	Épilepsie myoclonique, " <i>ragged-red fibres</i> " (MERRF)	Rapport	200,0
N	50113		Génétique moléculaire	Étude (Prader-Willi-Angelman)	Rapport	100,0
N	50130		Génétique moléculaire	Fibrose kystique - CFTR (Mutations autres) (Par trousse)	Rapport	995,0
N	50131		Génétique moléculaire	Fibrose kystique - CFTR (Mutations canadiennes-françaises)	Rapport	800,0
4853	50132	C	Génétique moléculaire	Fibrose kystique - CFTR (Mutation individuelle)	Rapport	200,0
N	50133		Génétique moléculaire	Fibrose kystique - CFTR (Poly T)	Rapport	250,0
N	50160		Génétique moléculaire	Hémochromatose héréditaire type I, mutations C282Y, H63D, S65C	Rapport	90,0
N	50161		Génétique moléculaire	Huntington, maladie de (Diagnostic moléculaire)	Rapport	305,0
N	50162		Génétique moléculaire	Hypercholestérolémie familiale (Diag. mol., Délétion 5-15 Kb gène récepteur LDL)	Rapport	200,0
N	50163		Génétique moléculaire	Hypercholestérolémie familiale (Diag. mol. Délétion+mut. W66G, gène récept. LDL)	Rapport	75,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	50164		Génétique moléculaire	Hyperchol. fam. Diag. mol., Délétion+W66G+Mut. ponct. complète, gène récept. LDL	Rapport	75,0
N	50165		Génétique moléculaire	Hyperchol.fam. Mut. ponct.(Diag. mol. mut. W66G-E207K-R329X gène récept LDL)TAAN	Mutation	93,0
N	50166		Génétique moléculaire	Hyperch.fam. Mut. ponct(C152W-681ins7-C347R-Y354C-Y468X-C646Y-g.récept.LDL) TAAN	Mutation	435,0
N	50167		Génétique moléculaire	Hypercholestérolémie familiale, déficit en apolipoprotéine B-100; R3500Q	Rapport	200,0
N	50168		Génétique moléculaire	Hyperekplexie dominante - GLRA 1, mutations G1192A; G1192T	Rapport	250,0
N	50169		Génétique moléculaire	Hyperekplexie récessive - GLRA 1, mutation T1112A	Rapport	250,0
N	50210		Génétique moléculaire	LeucoEncéphalopathie Crie (Diagnostic moléculaire)	Rapport	345,0
N	50211		Génétique moléculaire	Lipoprotéine lipase (Diagnostic moléculaire, mutation exon 5 gène LPL)	Rapport	265,0
N	50230		Génétique moléculaire	Microdélétion du chromosome Y	Rapport	250,0
N	50231		Génétique moléculaire	MTHFR, mutations 677C>T; 1298A>T	Rapport	60,0
2920	50250	C	Génétique moléculaire	Néoplasie endocrinienne multiple (MEN) (Diagnostic moléculaire)	Rapport	250,0
N	50251		Génétique moléculaire	Neuropathie optique héréditaire de Leber (LHON)	Rapport	200,0
N	50252		Génétique moléculaire	Neuropathie sensitivo-motrice héréditaire avec ou sans agénésie du corps calleux	Rapport	200,0
N	50253		Génétique moléculaire	Neuropathie, ataxie, rétinite pigmentaire, syndrome de Leigh (NARP)	Rapport	200,0
N	50270		Génétique moléculaire	Phénylcétonurie (PCU) - phénylalanine hydroxylase (Diagnostic moléculaire)	Rapport	995,0
N	50271		Génétique moléculaire	Polypose adénomateuse colique - APC, mutation I1307K, juive Ashkénaze	Rapport	200,0
N	50272		Génétique moléculaire	Polypose adénomateuse colique - APC, mutation inconnue par TTP	Rapport	500,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	50273		Génétique moléculaire	Polypose adénomateuse colique - APC, mutation individuelle par séquençage	Rapport	995,0
N	50274		Génétique moléculaire	Polypose adénomateuse colique - APC, mutation individuelle par TTP	Rapport	200,0
N	50275		Génétique moléculaire	Polypose intestinale multiple - MYH, mutations REB	Rapport	250,0
N	50276		Génétique moléculaire	Préparation d'ADN pour envoi ou congélation (Extraction phénol/chloroforme)	Usager	86,0
N	50277		Génétique moléculaire	Préparation d'ADN pour envoi ou congélation (Trousse commerciale)	Usager	21,0
N	50290		Génétique moléculaire	Surdit� non syndromique - Connexine 26 (Diagnostic moléculaire)	Rapport	300,0
N	50291		Génétique moléculaire	Surdit� non syndromique - Connexine 30 (D�l�tion)	Rapport	200,0
N	50292		G�n�tique mol�culaire	Surdit� non syndromique - Connexine 30 (Diagnostic mol�culaire)	Rapport	400,0
N	50293		G�n�tique mol�culaire	Surdit�, mutation mitochondriale A1555G	Rapport	200,0
N	50294		G�n�tique mol�culaire	Syndrome de Kearns-Sayre (KSS), Ophthalmopl�gie externe progressive (CPEO)	Rapport	200,0
4856	50310	C	G�n�tique mol�culaire	Tay Sachs gangliosidose GM2 (Diagnostic mol�culaire)	Rapport	600,0
N	50311		G�n�tique mol�culaire	Technique d'analyses des microsatellites	Rapport	600,0
N	50312		G�n�tique mol�culaire	Triple HHH (Hyperornithin�mie, Hyperammoni�mie, Homocitrullin�mie) (Diagn. mol.)	Rapport	166,0
4852	50313	C	G�n�tique mol�culaire	Tyrosin�mie h�r�ditaire (Diagnostic mol�culaire)	Rapport	240,0
2921	50340	C	G�n�tique mol�culaire	X fragile (Diagnostic mol�culaire)	Rapport	100,0
2979	50400	C	G�n�tique-Bio.	7-D�hydrocholest�rol - cholestanol - �-sitosterol (Quantitatif)	Rapport	75,0
N	50401		G�n�tique-Bio.	Ac�tyl CoA: glucosaminide N-ac�tyltransf�rase (MPS III C)	Rapport	200,0
N	50402		G�n�tique-Bio.	Acide hippurique	Rapport	35,0
N	50403		G�n�tique-Bio.	Acide homogentisique	Rapport	35,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
2910	50404	C	Génétique-Bio.	Acide méthylmalonique (Quantitatif)	Rapport	35,0
2912	50405	C	Génétique-Bio.	Acide orotique (Quantitatif)	Résultat	35,0
2316	50406	C	Génétique-Bio.	Acide phytanique (Quantitatif)	Rapport	75,0
2914	50407	C	Génétique-Bio.	Acide pipécolique (Quantitatif)	Rapport	16,5
N	50408		Génétique-Bio.	Acidémie méthylmalonique avec homocystinémie, mutation individuelle	Rapport	200,0
N	50409		Génétique-Bio.	Acidémie méthylmalonique + homocystinémie, diag. par complémentarité cellulaire	Rapport	995,0
N	50410		Génétique-Bio.	Acidémie méthylmalonique avec homocystinémie, dosage des cofacteurs cobalamine	Rapport	723,0
2902	50411	C	Génétique-Bio.	Acides aminés (Qualitatif)	Rapport	16,5
2903	50412	C	Génétique-Bio.	Acides aminés (Quantitatif)	Rapport	100,0
2905	50413	C	Génétique-Bio.	Acides gras à très longue chaîne (Quantitatif)	Rapport	75,0
2904	50414	C	Génétique-Bio.	Acides gras libres	Résultat	10,0
2911	50415	C	Génétique-Bio.	Acides organiques (Quantitatif)	Résultat	60,0
2915	50416	C	Génétique-Bio.	Acides sialiques (Quantitatif)	Rapport	50,0
2918	50417	C	Génétique-Bio.	Acyl-carnitine (Quantitatif)	Rapport	75,0
2922	50418	C	Génétique-Bio.	Adénysuccinate (Saicar)	Rapport	50,0
N	50419		Génétique-Bio.	Alpha-fucosidase (Fucosidose)	Rapport	200,0
N	50420		Génétique-Bio.	Alpha-galactosidase (Fabry)	Rapport	200,0
N	50421		Génétique-Bio.	Alpha-glucosidase (GSD II)	Rapport	200,0
N	50422		Génétique-Bio.	Alpha-iduronidase (MPS I)	Rapport	200,0
N	50423		Génétique-Bio.	Alpha-mannosidase (Mannosidose)	Rapport	200,0
N	50424		Génétique-Bio.	Alpha-N-acétyl-D-glucosaminidase (MPS III B)	Rapport	200,0
N	50425		Génétique-Bio.	Alpha-N-acétylgalactosaminidase (Schindler)	Rapport	200,0
N	50426		Génétique-Bio.	Arginase	Résultat	200,0
N	50427		Génétique-Bio.	Argininosuccinate lyase	Résultat	200,0
N	50428		Génétique-Bio.	Argininosuccinate synthétase	Résultat	200,0
N	50429		Génétique-Bio.	Arylsulfatase A (Leucodystrophie métachromatique)	Résultat	200,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	50450		Génétique-Bio.	Bêta-galactocérébrosidase (Krabbe)	Résultat	200,0
N	50451		Génétique-Bio.	Bêta-galactosidase (MPS IV B / GM1 gangliosidose)	Résultat	200,0
N	50452		Génétique-Bio.	Bêta-glucosidase (Gaucher)	Résultat	200,0
N	50453		Génétique-Bio.	Bêta-glucuronidase (MPS VII)	Résultat	200,0
N	50454		Génétique-Bio.	Bêta-hexosaminidase A (Dosage avec substrat sulfaté)	Résultat	200,0
N	50455		Génétique-Bio.	Bêta-hexosaminidase total, A et B (Gangliosidoses GM2)	Résultat	200,0
N	50456		Génétique-Bio.	Bêta-mannosidase (Mannosidose)	Résultat	200,0
2960	50457	C	Génétique-Bio.	Biotinidase (Quantitatif)	Rapport	60,0
N	50470		Génétique-Bio.	Carbamyl phosphate synthétase	Résultat	200,0
2969	50471	C	Génétique-Bio.	Carnitine acétyl transférase (Quantitatif)	Rapport	200,0
2968	50472	C	Génétique-Bio.	Carnitine libre et estérifiée (Quantitatif)	Rapport	50,0
2970b	50473	C	Génétique-Bio.	Carnitine palmitoyltransférase II	Rapport	200,0
2651	50474	C	Génétique-Bio.	Chitotriosidase (Quantitatif)	Rapport	200,0
2976	50475	C	Génétique-Bio.	Corps cétoniques (BOHB et AcAc) (Quantitatif)	Rapport	200,0
N	50476	C	Génétique-Bio.	Culture de cellules fibroblastiques pour étude génétique (Inclut Mycoplasma)	Rapport	400,0
N	50477	C	Génétique-Bio.	Cystinose-Lysozome (Quantitatif)	Rapport	250,0
2873	50490	C	Génétique-Bio.	Détection néonatale maladie métabolique sur urines	Rapport	5,0
2983	50491	C	Génétique-Bio.	Disaccharidases sur liquide amniotique (Quantitatif)	Rapport	200,0
N	50500		Génétique-Bio.	Envoi interétablissements (Génétique) (Par établissement)	Usager	5,0
2994	50510	C	Génétique-Bio.	Fumarylacétoacétate hydrolase (FAAH) (Quantitatif)	Rapport	25,0
N	50520		Génétique-Bio.	Galactosamine-6-sulfatase (MPS IV A)	Rapport	200,0
2995	50521	C	Génétique-Bio.	Galactose-1-phosphate (Quantitatif)	Rapport	50,0
2439	50522	C	Génétique-Bio.	Galactose-1-PO4 uridylyltransférase (G.R.) (Quantitatif)	Rapport	22,0
N	50530		Génétique-Bio.	Heparan sulfate sulfatase (MPS III A)	Rapport	200,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	50540		Génétique-Bio.	Iduronate sulfatase (MPS II)	Rapport	200,0
N	50541		Génétique-Bio.	Immuno-react. trypsinogène isoamylase pancréatique	Rapport	35,0
N	50550		Génétique-Bio.	Lipase acide (Wolman / CESD)	Rapport	200,0
N	50560		Génétique-Bio.	MTHFR (Méthylènetétrahydrofolate réductase) déficit enzymatique	Rapport	447,0
N	50561		Génétique-Bio.	MTHFR (Méthylènetétrahydrofolate réductase) déficit, indice d'incorporation MT	Rapport	813,0
2646	50562	C	Génétique-Bio.	Mucopolysaccharides (Quantitatif)	Rapport	75,0
2645	50563	C	Génétique-Bio.	Mucopolysaccharides (Total) (Qualitatif)	Rapport	16,5
N	50564		Génétique-Bio.	Myophosphorylase - McArdle	Rapport	200,0
N	50570		Génétique-Bio.	N-acétylglucosamine 6-sulfate sulfatase (MPS III D)	Rapport	200,0
2650	50580	C	Génétique-Bio.	Oligosaccharides (Qualitatif)	Rapport	30,0
N	50581		Génétique-Bio.	Ornithine transcarbamylase	Rapport	200,0
2652	50600	C	Génétique-Bio.	Phénylalanine sur sang séché (Quantitatif)	Résultat	2,5
N	50601		Génétique-Bio.	Préparation d'un lysat cellulaire et dosage de protéines pour dosage enzymatique	Usager	40,0
N	50602		Génétique-Bio.	Préparation d'un lysat cellulaire et dosage de protéines pour mesure de cystine	Usager	40,0
N	50603		Génétique-Bio.	Préparation d'un lysat tissulaire et dosage de protéines enzymatiques	Usager	40,0
N	50604		Génétique-Bio.	Propionyl-coA-carboxylase, déficit, indice d'incorporation de propionate	Rapport	863,0
N	50605		Génétique-Bio.	Purines et Pyrimidines	Rapport	50,0
N	50620		Génétique-Bio.	Sialidase / Neuraminidase (Sialidose)	Rapport	200,0
N	50621		Génétique-Bio.	Sphingomyélinase (Niemann-Pick A et B)	Rapport	200,0
2890	50622	C	Génétique-Bio.	Succinylacétone (Quantitatif sur sang séché)	Rapport	2,5
2891	50623	C	Génétique-Bio.	Succinylacétone (Quantitatif) (Automatisé)	Rapport	25,0
N	50640		Génétique-Bio.	Tests métaboliques urinaires ³	Rapport	10,0

³ Tests inclus : Acétest, Clinitest, Chlorure ferrique, Cyanide Nitroprusside, DNPH, Nitrosonaphtol, Succinylpurines, Sulfitest

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
2896	50641	C	Génétique-Bio.	Thyroxine (T4) (Dépistage) (Détection néonatale)	Rapport	7,5
N	50642		Génétique-Bio.	Transcobalamine II (Déficit en)	Rapport	880,0
N	50643		Génétique-Bio.	Triméthylaminurie	Rapport	240,0
2871	50644	C	Génétique-Bio.	Trypsine immunoréactive sur sang séché	Rapport	30,0
2872	50645	C	Génétique-Bio.	Tyrosine sur sang séché	Rapport	2,5
4804	50710	C	Génétique-Cyto.	Caryotype (Liquide amniotique)	Rapport	350,0
4806	50711	C	Génétique-Cyto.	Caryotype (Sang)	Rapport	500,0
4805	50712	C	Génétique-Cyto.	Caryotype (Tissus)	Rapport	350,0
4803	50713	C	Génétique-Cyto.	Caryotype pour hémopathies	Rapport	350,0
N	50714		Génétique-Cyto.	Caryotype pour tumeur solide	Rapport	500,0
N	50715		Génétique-Cyto.	Caryotype villosité chorionique	Rapport	350,0
N	50716		Génétique-Cyto.	Colorations spéciales en cytogénétique	Rapport	105,0
N	50717		Génétique-Cyto.	Culture cellulaire avec étude fonctionnelle cytogénétique	Rapport	500,0
9840	50718	C	Génétique-Cyto.	Culture cellulaire pour diagnostic génétique	Rapport	300,0
N	50719		Génétique-Cyto.	Cytog.mol.(FISH-autre) en interphase anomalie chromo.struct.: transloc.-délétion	Rapport	400,0
N	50720		Génétique-Cyto.	Cytogénétique mol. (FISH ou autre) en interphase pour anomalie chromo. de nombre	Rapport	400,0
N	50721		Génétique-Cyto.	Cytogénétique moléculaire (FISH) multisondes télomères et centromères	Rapport	900,0
N	50722		Génétique-Cyto.	Cytogénétique moléculaire (FISH) sur métaphase pour remaniement chromosomique	Rapport	400,0
9934	50740	C	Génétique-Cyto.	Diagnostic des cassures chromosomiques (Fanconi, Bloom, etc.)	Rapport	770,0
2978	50760	C	Génétique-Cyto.	FISH interphasique (Hybridation <i>in situ</i> par fluorescence)	Sonde	400,0
1177	20000	C	Hémato-Coag.	Agrégation plaquettaire (Par agent et par dilution)	Résultat	6,0
1212	20001	C	Hémato-Coag.	Alpha-2 macroglobuline (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	10,0
N	20002		Hémato-Coag.	Anticardiolipine (Ac) (IgA)	Résultat	12,0
N	20003		Hémato-Coag.	Anticardiolipine (Ac) (IgG)	Résultat	12,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	20004		Hémato-Coag.	Anticardiolipine (Ac) (IgM)	Résultat	12,0
1152	20005		Hémato-Coag.	Anticardiolipine Anticorps (Total)	Résultat	12,0
1138	20006	C	Hémato-Coag.	Anticoagulants circulants (3 mélanges + incubation)	Rapport	20,0
1154	20007		Hémato-Coag.	Anticorps anti-héparine (Méthode agrégation plaquettaire)	Résultat	24,0
N	20008		Hémato-Coag.	Anti Bêta-2 glycoprotéine1 (Quantitatif)	Résultat	12,0
N	20009		Hémato-Coag.	Anti-FVW (Qualitatif)	Résultat	24,0
N	20010		Hémato-Coag.	Anti-héparine Ac (Test à la sérotonine marquée)	Résultat	100,0
1056	20011	C	Hémato-Coag.	Anti-héparine-FP4 (Ac) (Elisa)	Résultat	46,0
N	20012		Hémato-Coag.	Antiphospholipides (Ac) (Par antiphospholipide) (Quantitatif)	Résultat	12,0
1151	20013	C	Hémato-Coag.	Antiplasmine (Activité) (Quantitatif)	Résultat	14,0
1156	20014	C	Hémato-Coag.	Antithrombine (Activité) (Quantitatif)	Résultat	12,0
1155	20015	C	Hémato-Coag.	Antithrombine (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	10,0
1139	20030	C	Hémato-Coag.	Bêta-thromboglobuline (Quantitatif)	Résultat	16,0
1168	20040	C	Hémato-Coag.	Cofacteur de la ristocétine (Quantitatif)	Résultat	20,0
1170	20041	C	Hémato-Coag.	Cofacteur II de l'héparine (Activité) (Quantitatif)	Résultat	16,0
1141	20042	C	Hémato-Coag.	Cofacteur II de l'héparine (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	26,0
1150	20043	C	Hémato-Coag.	Complexes thrombine-antithrombine (TAT) (Quantitatif)	Résultat	15,0
1157	20044	C	Hémato-Coag.	Cryofibrinogène (Quantitatif)	Résultat	6,5
1160	20060	C	Hémato-Coag.	D-Dimère (Semi-quantitatif)	Résultat	9,0
1200	20061	C	Hémato-Coag.	D-Dimère pour dépistage de thrombose (Vidas) (Quantitatif)	Résultat	16,0
N	20062		Hémato-Coag.	D-Dimère, méthode automatisée	Résultat	10,0
N	20063		Hémato-Coag.	Désordre plaquettaire Québécois	Résultat	125,0
1100	20080	C	Hémato-Coag.	Facteur II (Activité) (Quantitatif)	Résultat	11,0
1101	20081	C	Hémato-Coag.	Facteur II (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	18,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
1146	20082	C	Hémato-Coag.	Facteur IX (Activité) (Quantitatif)	Résultat	11,0
1173	20083	C	Hémato-Coag.	Facteur plaquettaire 4 (Quantitatif)	Résultat	16,0
1142	20084	C	Hémato-Coag.	Facteur V (Activité) (Quantitatif)	Résultat	11,0
1143	20085	C	Hémato-Coag.	Facteur VII (Activité) (Quantitatif)	Résultat	11,0
1158	20086	C	Hémato-Coag.	Facteur VII (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	18,0
1145	20087	C	Hémato-Coag.	Facteur VIII (Activité) (Quantitatif)	Résultat	11,0
1055	20088	C	Hémato-Coag.	Facteur Von Willebrand (Activité) (Elisa)	Résultat	15,0
1174	20089	C	Hémato-Coag.	Facteur Von Willebrand (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	13,0
1186	20090	C	Hémato-Coag.	Facteur Von Willebrand (Multimères du) (Qualitatif)	Rapport	65,0
1144	20091	C	Hémato-Coag.	Facteur X (Activité) (Quantitatif)	Résultat	11,0
1159	20092	C	Hémato-Coag.	Facteur X (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	22,0
1147	20093	C	Hémato-Coag.	Facteur XI (Activité) (Quantitatif)	Résultat	11,0
N	20094		Hémato-Coag.	Facteur XI (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	22,0
1148	20095	C	Hémato-Coag.	Facteur XII (Activité) (Quantitatif)	Résultat	11,0
N	20096		Hémato-Coag.	Facteur XII (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	22,0
N	20097		Hémato-Coag.	Facteur XIII (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	22,0
1164	20098	C	Hémato-Coag.	Facteur XIII (Quantitatif)	Résultat	14,0
1162	20099	C	Hémato-Coag.	Facteur XIII (Semi-quantitatif)	Résultat	7,0
1176	20100	C	Hémato-Coag.	Fibrine soluble ou monomère de fibrine (Qualitatif)	Résultat	9,0
1098	20101	C	Hémato-Coag.	Fibrinogène (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	10,0
1169	20102	C	Hémato-Coag.	Fibrinogène biologique (Autre que dérivé) (Quantitatif)	Résultat	7,5
N	20103		Hémato-Coag.	Fonction plaquettaire à la luminescence (Par agent et par dilution)	Rapport	10,0
1182	20104	C	Hémato-Coag.	Fragments 1+2 de la prothrombine (Quantitatif)	Résultat	19,0
N	20120		Hémato-Coag.	Génération de la thrombine	Résultat	10,0
1171	20130	C	Hémato-Coag.	Héparine anti-Xa (Activité) (Quantitatif)	Résultat	12,0
8001	20140	C	Hémato-Coag.	Inhibiteur de facteur de la coagulation (Qualitatif)	Résultat	14,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
8002	20141	C	Hémato-Coag.	Inhibiteur de facteur de la coagulation (Quantitatif)	Résultat	35,0
8003	20142	C	Hémato-Coag.	Inhibiteur de facteur VIII porcin (Quantitatif)	Rapport	235,0
1184	20160		Hémato-Coag.	KCT (<i>Kaolin clotting time</i>)	Rapport	12,0
1175	20161	C	Hémato-Coag.	Kininogène (Quantitatif) (Activité)	Résultat	12,0
N	20170		Hémato-Coag.	Lyse des euglobulines	Rapport	10,0
1257	20190	C	Hémato-Coag.	PAI-1 (Inhibiteur de l'activateur du plasminogène) (Activité) (Quantitatif)	Résultat	20,0
1179	20191	C	Hémato-Coag.	Plasminogène (Activité) (Quantitatif)	Résultat	12,0
1178	20192	C	Hémato-Coag.	Plasminogène (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	10,0
1188	20193	C	Hémato-Coag.	Polymérisation de la fibrine (Qualitatif)	Rapport	35,0
N	20194		Hémato-Coag.	Prékallicroïne (Quantitatif) (Activité)	Résultat	12,0
N	20195		Hémato-Coag.	Produits de dégradation du fibrinogène (Semi-quantitatif)	Résultat	7,0
1189	20196	C	Hémato-Coag.	Protéine C (Activité) (Quantitatif)	Résultat	15,0
1197	20197	C	Hémato-Coag.	Protéine C (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	15,0
1180	20198	C	Hémato-Coag.	Protéine S (Activité) (Quantitatif)	Résultat	15,0
1675	20199	C	Hémato-Coag.	Protéine S libre (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	18,0
1198	20200	C	Hémato-Coag.	Protéine S totale (Antigène) (Quantitatif)	Résultat	15,0
1183	20220	C	Hémato-Coag.	Résistance à la protéine C activée	Résultat	15,0
N	20221		Hémato-Coag.	Résistance à la protéine C activée normalisée	Résultat	18,0
N	20222		Hémato-Coag.	Rétraction du caillot sur PRP	Résultat	10,0
N	20240		Hémato-Coag.	TCA ou INR ou TT sur Mélange 50/50	Rapport	5,0
N	20241		Hémato-Coag.	Temps de céphaline activé ou temps de céphaline + activateur (TCA)	Résultat	4,0
N	20242		Hémato-Coag.	Temps de céphaline après neutralisation de l'héparine	Résultat	8,0
1190	20243	C	Hémato-Coag.	Temps de Quick (INR)	Résultat	4,0
N	20244		Hémato-Coag.	Temps de reptilase	Résultat	15,0
1820	20245	C	Hémato-Coag.	Temps de saignement <i>in vitro</i> (Par agent) (PFA-100)	Résultat	15,0
1185	20246	C	Hémato-Coag.	Temps de saignement <i>in vivo</i>	Résultat	13,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
1193	20247	C	Hémato-Coag.	Temps de Stypven dilué (DRVVT ou temps de Russell) (Inclut confirmation)	Rapport	16,0
1260	20248	C	Hémato-Coag.	Temps de thrombine (TT)	Résultat	8,0
N	20249		Hémato-Coag.	Test de liaison du FVW au collagène	Résultat	15,0
N	20250		Hémato-Coag.	Test de liaison du FVW au FVIII	Résultat	15,0
1194	20251	C	Hémato-Coag.	Test de neutralisation par les phospholipides (PNP)	Rapport	11,0
1196	20252		Hémato-Coag.	Test d'inhibition de la thromboplastine tissulaire diluée	Rapport	12,0
1195	20253		Hémato-Coag.	Test du lacet	Résultat	10,0
N	20254		Hémato-Coag.	Thromboélastographie	Rapport	10,0
1267	20255	C	Hémato-Coag.	tPA (Activateur tissulaire du plasminogène) (Activité) (Quantitatif)	Résultat	20,0
N	20300		Hémato-Générale	Assistance à la réinjection de moelle osseuse au chevet du patient	Usager	20,0
N	20301		Hémato-Générale	Assistance au prélèvement de moelle osseuse en SOP	Usager	20,0
6069	20302	C	Hémato-Générale	Assistance au prélèvement de moelle osseuse ou autre spécimen	Usager	20,0
1222	20320		Hémato-Générale	Cytologie des liquides	Rapport	10,0
N	20321		Hémato-Générale	Cytologie des liquides avec cytopspin	Rapport	15,0
N	20340		Hémato-Générale	Envoi interétablissements (Hémato) (Par établissement)	Usager	5,0
1258	20341	C	Hémato-Générale	Éosinophiles (Numération manuelle) sang	Résultat	9,0
N	20342		Hémato-Générale	Éosinophiles dans les sécrétions nasales	Résultat	7,0
N	20343		Hémato-Générale	Éosinophiles dans les urines	Résultat	7,0
1231	20360	C	Hémato-Générale	Falciformation (Test de) (Qualitatif)	Résultat	6,0
1236	20361	C	Hémato-Générale	Formule sanguine complète (FSC) ou Hb-Ht-Plaq. Automatisée	Rapport	6,0
1235	20362	C	Hémato-Générale	Frottis sanguin (Différentielle manuelle) (Inclut coloration)	Rapport	7,5
1237	20363	C	Hémato-Générale	Frottis sanguin (Examen d'orientation) (Inclut coloration)	Rapport	3,5
N	20380		Hémato-Générale	Globules blancs (Numération manuelle) sang	Résultat	9,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
1016	20390	C	Hémato-Générale	Haptoglobine	Résultat	6,5
1241	20391	C	Hémato-Générale	Hémoglobine plasmatique (Quantitatif)	Résultat	7,0
1025	20392	C	Hémato-Générale	Hémoglobine urinaire (Qualitatif)	Résultat	3,5
1199	20430		Hémato-Générale	Moelle osseuse (Différentielle manuelle par 1 technologiste)	Rapport	30,0
N	20440		Hémato-Générale	NBT (Nitrobleu tetrazolium)	Rapport	20,0
1258	20450	C	Hémato-Générale	Plaquettes (Numération manuelle) sang	Résultat	9,0
N	20470		Hémato-Générale	Réticulocytes (Automatisé)	Résultat	5,0
1266	20471	C	Hémato-Générale	Réticulocytes (Manuel)	Résultat	5,0
N	20472		Hémato-Générale	Réticulocytes (Semi-automatisé) (Préparation manuelle)	Résultat	5,0
1265	20490		Hémato-Générale	Sédimentation	Résultat	2,5
1268	20491		Hémato-Générale	Viscosité sanguine	Rapport	8,0
1049	20492	C	Hémato-Générale	Volume sanguin (Quantitatif)	Rapport	54,0
1102	20600		Hémato-Greffe	Allogreffe avec incompatibilité majeure ABO (HV-50): concentration cell. souches	Rapport	425,0
1075	20601		Hémato-Greffe	Allogreffe avec incompatibilité mineure ABO: concentration de cellules souches	Rapport	96,0
1079	20602		Hémato-Greffe	Allogreffe compatible ou avec incompatibilité majeure ABO, évaluation du greffon	Rapport	55,0
N	20603		Hémato-Greffe	Allogreffe avec incompatibilité majeure ABO : traitement au pentaspan ou TMO	Rapport	600,0
1103	20604	C	Hémato-Greffe	Allogreffe, traitement moelle (<i>buffy coat</i>)	Rapport	325,0
1076	20605		Hémato-Greffe	Autogreffe (Cell. souches pour) (Concentration par Ficoll et cryopréservation)	Rapport	555,0
1077	20606		Hémato-Greffe	Autogreffe (Cellules souches pour) (Évaluation et cryopréservation)	Rapport	200,0
1010	20607	C	Hémato-Greffe	Autogreffe, infusion	Rapport	102,0
N	20620		Hémato-Greffe	Cryopréservation des CD3 et/ou des CD34 et/ou MNC (Aliquot)	Rapport	60,0
N	20621		Hémato-Greffe	Cryopréservation DLI ou CD3 (Greffon)	Rapport	245,0
1104	20622		Hémato-Greffe	Culture cellulaire complète de progéniteurs: CFU-GEMM, CFU-GM, BFU-E et CFU-E	Rapport	184,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
1110	20623		Hémato-Greffe	Culture cellulaire des BFU-E et CFU-E	Rapport	136,0
1109	20624		Hémato-Greffe	Culture cellulaire des BFU-E et CFU-GEMM (Avec agents thérapeutiques)	Rapport	136,0
1108	20625	C	Hémato-Greffe	Culture cellulaire des BFU-E et CFU-GEMM (Avec et sans lymphocytes T)	Rapport	210,0
1107	20626		Hémato-Greffe	Culture cellulaire des BFU-E ou CFU-GEMM (Avec ou sans lymphocytes T)	Rapport	184,0
1099	20627		Hémato-Greffe	Culture cell. des CFU-BLASTE, CFU-LANL, CFU-LLA, CFU-LLA NON T NON B, CFU-LNH	Rapport	184,0
1117	20628		Hémato-Greffe	Culture cellulaire des CFU-GEMM	Rapport	136,0
N	20629		Hémato-Greffe	Culture de BFU-E avec et sans érythropoïétine	Rapport	146,0
N	20630		Hémato-Greffe	Culture de CFU-GM	Rapport	136,0
N	20631		Hémato-Greffe	Culture de mégacaryocytes	Rapport	150,0
N	20632		Hémato-Greffe	Culture de progéniteur mégacaryocytes	Rapport	150,0
1220	20633		Hémato-Greffe	Culture des cellules tumorales	Rapport	150,0
1977	20634	C	Hémato-Greffe	Culture mixte des lymphocytes (Qualitatif)	Rapport	500,0
N	20640		Hémato-Greffe	Extraction du DMSO d'un greffon	Rapport	40,0
N	20645		Hémato-Greffe	Infusion des CD3 congelés	Rapport	102,0
N	20646		Hémato-Greffe	Infusion des CD3 frais	Rapport	55,0
N	20647		Hémato-Greffe	Isolation de cellules mononucléaires par Ficoll pour analyse ultérieure	Cellule	30,0
N	20650		Hémato-Greffe	Préparation et conservation pour typage de biopsie pour analyse ultérieure	Ganglion	40,0
N	20660		Hémato-Greffe	Réduction du volume pour moelle osseuse	Rapport	100,0
1120	20661		Hémato-Greffe	Réinfusion de CD3 pour allogreffe compatible	Rapport	55,0
N	20665		Hémato-Greffe	Sélection + ou - avec micro-billes de population de MNC isolés sur Ficoll	Rapport	130,0
N	20666		Hémato-Greffe	Sélection positive des CD34 sur moelle ou cellules souches	Rapport	150,0
1031	20670		Hémato-Hépatite	Hépatite A (Anticorps HAV) IgM spécifique	Résultat	20,0
1032	20671		Hémato-Hépatite	Hépatite A (Anticorps HAV) IgG ou Ac totaux	Résultat	12,0
1033	20672		Hémato-Hépatite	Hépatite B (Anticorps antigène de surface) (Anti-HBs) IgG ou Ac totaux	Résultat	9,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
1034	20673		Hémato-Hépatite	Hépatite B (Anticorps du noyau) (Anti-HBc) IgG ou Ac totaux	Résultat	12,0
1035	20674		Hémato-Hépatite	Hépatite B (Anticorps du noyau) IgM spécifique (Anti-HBc-IgM)	Résultat	10,0
1036	20675		Hémato-Hépatite	Hépatite B (Anticorps Hbe) IgG ou Ac totaux	Résultat	9,0
1037	20676		Hémato-Hépatite	Hépatite B (Antigène de surface) (HbsAg)	Résultat	8,0
1038	20677		Hémato-Hépatite	Hépatite B (Antigène Hbe) (HbeAg)	Résultat	9,0
1040	20678		Hémato-Hépatite	Hépatite C (Anticorps anti-HCV) IgG ou Ac totaux	Résultat	12,0
1937	20679		Hémato-Hépatite	Hépatite Delta (Anticorps Delta) IgG ou Ac totaux	Résultat	7,0
8004	20680	C	Hémato-Spéc.	Activation des neutrophiles (Qualitatif)	Rapport	50,0
N	20681		Hémato-Spéc.	Amplification du locus N-Myc par FISH (Détection)	Rapport	400,0
N	20682		Hémato-Spéc.	Anti-ADN (Elisa) (Quantitatif)	Résultat	12,0
1201	20683	C	Hémato-Spéc.	Anti-ADN Anticorps (Semi-quantitatif)	Rapport	9,0
1281	20684	C	Hémato-Spéc.	Anti-cellules pariétales (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	12,0
1282	20685	C	Hémato-Spéc.	Anti-centromères (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	12,0
N	20686		Hémato-Spéc.	Anti-cochlée (Ac)	Rapport	12,0
1292	20687		Hémato-Spéc.	Anticorps tissulaires ou cellulaires (Autres)	Rapport	12,0
1283	20688	C	Hémato-Spéc.	Anti-cytoplasme des neutrophiles C-ANCA (Ac) (Semi-quantitatif)	Résultat	12,0
N	20689		Hémato-Spéc.	Anti-cytoplasme des neutrophiles P-ANCA (Ac) (Semi-quantitatif)	Résultat	12,0
N	20690		Hémato-Spéc.	Anti-cytoplasme des neutrophiles X-ANCA (Ac) (Semi-quantitatif)	Résultat	12,0
1278	20691	C	Hémato-Spéc.	Anti-facteur intrinsèque (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	9,0
1284	20692	C	Hémato-Spéc.	Anti-glandes salivaires (Ac)	Rapport	12,0
1277	20693	C	Hémato-Spéc.	Anti-gliadine (Ac) (Autres) (Semi-quantitatif)	Résultat	9,0
1203	20694	C	Hémato-Spéc.	Anti-histone Anticorps (Elisa) (Quantitatif)	Résultat	9,0
1205	20695		Hémato-Spéc.	Anti-HLA Anticorps	Rapport	47,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
1285	20696	C	Hémato-Spéc.	Anti-ilots de Langherans (Ac)	Rapport	12,0
1279	20697	C	Hémato-Spéc.	Anti-insuline (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	12,0
1271	20698	C	Hémato-Spéc.	Anti-Jo-1 (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	9,0
1941	20699	C	Hémato-Spéc.	Anti-LKM (Anti liver kidney microsomes) (Semi-quantitatif)	Rapport	18,0
1286	20700	C	Hémato-Spéc.	Anti-membrane basale cutanée (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	12,0
1206	20701	C	Hémato-Spéc.	Anti-membrane basale glomérulaire (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	40,0
1287	20702	C	Hémato-Spéc.	Anti-mitochondries (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	12,0
1288	20703	C	Hémato-Spéc.	Anti-muscle lisse (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	12,0
1289	20704	C	Hémato-Spéc.	Anti-muscle strié (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	12,0
1209	20705	C	Hémato-Spéc.	Anti-myéloperoxydase (Anti-MPO) (Semi-quantitatif)	Rapport	40,0
1230	20706	C	Hémato-Spéc.	Antinucléaires (Ac) (ANA) (Semi-quantitatif)	Rapport	12,0
N	20707		Hémato-Spéc.	Anti-plaquettaire (Ac) en sang total	Rapport	75,0
1057	20708	C	Hémato-Spéc.	Anti-plaquettaires sériques ou plasmatiques (Ac)	Rapport	75,0
1293	20709		Hémato-Spéc.	Anti-protéinase 3 (Anti-PR3)	Rapport	40,0
1272	20710	C	Hémato-Spéc.	Anti-RNP (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	9,0
1273	20711	C	Hémato-Spéc.	Anti-Scl 70 (Topoisomérase) (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	9,0
1274	20712	C	Hémato-Spéc.	Anti-Sm (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	9,0
1275	20713	C	Hémato-Spéc.	Anti-SSA (Ro) (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	9,0
1276	20714	C	Hémato-Spéc.	Anti-SSB (La) (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	9,0
1280	20715	C	Hémato-Spéc.	Anti-substance intercellulaire (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	40,0
1291	20716	C	Hémato-Spéc.	Anti-surrénaux (Ac) (Semi-quantitatif)	Rapport	12,0
1837	20730		Hémato-Spéc.	Bactéricidie	Rapport	169,0
N	20731		Hémato-Spéc.	BCR/ABL par TAAN (Quantitatif)	Résultat	170,0
N	20732		Hémato-Spéc.	Bêta thalassémie Amplification de gène	Rapport	40,0
N	20733		Hémato-Spéc.	Bêta thalassémie Mutation dans L'EXON 1 par le séquençage	Rapport	40,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	20734		Hémato-Spéc.	Bêta thalassémie Mutation dans L'EXON 2 par le séquençage	Rapport	40,0
N	20735		Hémato-Spéc.	Bêta thalassémie Mutation dans L'EXON 3 par le séquençage	Rapport	40,0
N	20736		Hémato-Spéc.	Bêta thalassémie Mutation dans L'INTRON 1 par le séquençage	Rapport	40,0
N	20737		Hémato-Spéc.	Bêta thalassémie Mutation dans L'INTRON 2 par le séquençage	Rapport	40,0
N	20738		Hémato-Spéc.	Bêta thalassémie Mutation dans la zone du promoteur par le séquençage	Rapport	40,0
1021	20739	C	Hémato-Spéc.	Bleu de toluidine	Rapport	15,0
1972	20760		Hémato-Spéc.	CDR 3 ou recherche de réarrangement monoclonal B	Résultat	112,0
8009	20761		Hémato-Spéc.	Cellules NK (Activité des)	Rapport	150,0
1296	20762		Hémato-Spéc.	Chaînes légères (Dosage dans les urines)	Résultat	8,0
8006	20763	C	Hémato-Spéc.	Chimiotactisme (Qualitatif)	Rapport	70,0
1217	20764	C	Hémato-Spéc.	Chromatine sexuelle (Qualitatif)	Résultat	16,0
N	20765		Hémato-Spéc.	Chromatographie de l'hémoglobine	Rapport	40,0
N	20766		Hémato-Spéc.	Chromosome de Philadelphie t(9;22) par FISH (Détection)	Rapport	400,0
1030	20767	C	Hémato-Spéc.	Colorations (Autres)	Rapport	15,0
N	20768		Hémato-Spéc.	Compatibilité cellulaire par cytofluorométrie (FC-X match)	Rapport	40,0
1112	20769	C	Hémato-Spéc.	Complément C3 (Quantitatif)	Résultat	5,0
N	20770		Hémato-Spéc.	Complément C4 (Quantitatif)	Résultat	5,0
1114	20771	C	Hémato-Spéc.	Complément sérique total (CH50) (Activité) (Quantitatif)	Résultat	12,0
1218	20772	C	Hémato-Spéc.	Complexes immuns circulants (Semi-quantitatif)	Rapport	9,0
1215	20773	C	Hémato-Spéc.	Corps de Heinz (Quantitatif)	Résultat	8,0
1219	20774	C	Hémato-Spéc.	Cryoglobulines (Qualitatif)	Rapport	5,5
1221	20775	C	Hémato-Spéc.	Cryoglobulines (Quantitatif)	Rapport	70,0
N	20800		Hémato-Spéc.	Déplétion plasmatique	Rapport	150,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	20801		Hémato-Spéc.	Désoxynucléotidyl-transférase terminale (TdT) (Biologie moléculaire)	Rapport	60,0
1264	20802	C	Hémato-Spéc.	Désoxynucléotidyl-transférase terminale (TdT) (Coloration)	Rapport	60,0
N	20803		Hémato-Spéc.	Désoxynucléotidyl-transférase terminale (TdT) (Marqueur)	Résultat	60,0
1225	20820		Hémato-Spéc.	Électrophorèse de l'hémoglobine en pH acide sur agarose	Rapport	15,0
N	20821		Hémato-Spéc.	Électrophorèse de l'hémoglobine en pH alcalin sur agarose	Rapport	15,0
1270	20822	C	Hémato-Spéc.	Électrophorèse de l'hémoglobine sur amidon (Qualitatif)	Rapport	25,0
1250	20823		Hémato-Spéc.	Électrophorèse des protéines membranaires en SDS-PAGE	Rapport	110,0
1251	20824		Hémato-Spéc.	Électrophorèse en gel non dénaturant des spectrines	Rapport	80,0
1232	20825	C	Hémato-Spéc.	Enzymes érythrocytaires (Par enzyme)	Résultat	12,0
N	20826		Hémato-Spéc.	Érythro déplétion	Rapport	150,0
1013	20827	C	Hémato-Spéc.	Érythropoïétine (Elisa) (Quantitatif)	Résultat	20,0
1023	20828		Hémato-Spéc.	Estérases non spécifiques	Résultat	15,0
1125	20829	C	Hémato-Spéc.	Estérases spécifiques	Résultat	15,0
N	20830		Hémato-Spéc.	Extraction d'ADN (Sang périphérique)	Rapport	6,0
N	20831		Hémato-Spéc.	Extraction d'ADN (Tissu paraffiné)	Rapport	40,0
N	20832		Hémato-Spéc.	Extraction d'ADN sur la moelle	Rapport	6,0
N	20833		Hémato-Spéc.	Extraction d'ARN (Sang périphérique)	Rapport	40,0
N	20834		Hémato-Spéc.	Extraction d'ARN sur la moelle	Rapport	40,0
N	20850		Hémato-Spéc.	Facteur B (Quantitatif)	Résultat	5,0
1167	20851	C	Hémato-Spéc.	Facteur V Leiden (Recherche)	Résultat	25,0
1126	20852	C	Hémato-Spéc.	Fer médullaire (Bleu de Prusse)	Rapport	15,0
1224	20853	C	Hémato-Spéc.	Fractions du complément autres que C3, C4, Facteur B (Quantitatif)	Résultat	56,0
N	20870		Hémato-Spéc.	Geneprint STR FF vv demande de vérification de contamination du diag. prénatal	Rapport	40,0
N	20871		Hémato-Spéc.	GIST KIT EXON 11	Rapport	40,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	20872		Hémato-Spéc.	GIST KIT EXON 13	Rapport	40,0
N	20873		Hémato-Spéc.	GIST KIT EXON 9	Rapport	40,0
N	20874		Hémato-Spéc.	GIST KIT EXON 9 Séquençage	Rapport	40,0
N	20875		Hémato-Spéc.	GIST KIT EXON11 Séquençage	Rapport	40,0
N	20876		Hémato-Spéc.	GIST KIT EXON13 Séquençage	Rapport	40,0
N	20877		Hémato-Spéc.	GIST KIT EXON17	Rapport	40,0
N	20878		Hémato-Spéc.	GIST KIT EXON17 Séquençage	Rapport	40,0
N	20879		Hémato-Spéc.	GIST KIT EXON18	Rapport	40,0
N	20880		Hémato-Spéc.	GIST KIT EXON18 Séquençage	Rapport	40,0
1239	20900		Hémato-Spéc.	Hémoglobine (Électrophorèse des chaînes de globine)	Rapport	30,0
1299	20901		Hémato-Spéc.	Hémoglobine (Point isoélectrique)	Rapport	50,0
1243	20902		Hémato-Spéc.	Hémoglobine A2 (Quantitatif)	Résultat	13,0
1826	20903		Hémato-Spéc.	Hémoglobine C diag. porteuse et diag. prénatal	Rapport	150,0
1238	20904	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine F (Quantitatif)	Résultat	21,0
1242	20905	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine F dans les sécrétions gastriques (Qualitatif)	Résultat	12,0
1130	20906	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine H (Quantitatif)	Résultat	14,0
1269	20907		Hémato-Spéc.	Hémoglobine H et hémoglobine Bart (Distinction entre)	Résultat	25,0
1244	20908		Hémato-Spéc.	Hémoglobine instable	Résultat	14,0
1825	20909		Hémato-Spéc.	Hémoglobine S diag. porteuse et diag. prénatal	Rapport	150,0
1828	20910		Hémato-Spéc.	Hémophilie A ou B, détection de porteuses	Rapport	950,0
1827	20911		Hémato-Spéc.	Hémophilie A ou B, diag. prénatal, mutation connue	Rapport	500,0
N	20912		Hémato-Spéc.	HLA A (Méthode moléculaire haute résolution)	Résultat	100,0
N	20913		Hémato-Spéc.	HLA A moléculaire (Basse résolution)	Résultat	100,0
N	20914		Hémato-Spéc.	HLA B (Méthode moléculaire haute résolution)	Résultat	100,0
N	20915		Hémato-Spéc.	HLA B moléculaire (Basse résolution)	Résultat	100,0
N	20916		Hémato-Spéc.	HLA C (Méthode moléculaire haute résolution)	Résultat	100,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	20917		Hémato-Spéc.	HLA C moléculaire (Basse résolution)	Résultat	100,0
N	20918		Hémato-Spéc.	HLA DR (Méthode moléculaire haute résolution)	Résultat	100,0
N	20919		Hémato-Spéc.	HLA A (Méthode moléculaire moyenne résolution)	Résultat	100,0
N	20920		Hémato-Spéc.	HLA ABC (Méthode moléculaire moyenne résolution)	Résultat	350,0
1247	20921	C	Hémato-Spéc.	HLA ABC (Méthode sérologique) sur plaque	Rapport	100,0
N	20922		Hémato-Spéc.	HLA B (Méthode moléculaire moyenne résolution)	Résultat	100,0
1248	20923	C	Hémato-Spéc.	HLA B27 (Méthode sérologique)	Résultat	32,0
N	20924		Hémato-Spéc.	HLA C (Méthode moléculaire moyenne résolution)	Résultat	100,0
N	20925		Hémato-Spéc.	HLA DP (Méthode moléculaire basse résolution)	Résultat	100,0
N	20926		Hémato-Spéc.	HLA DP (Méthode moléculaire haute résolution)	Résultat	100,0
N	20927		Hémato-Spéc.	HLA DP (Méthode moléculaire moyenne résolution)	Résultat	100,0
N	20928		Hémato-Spéc.	HLA DQ (Méthode moléculaire basse résolution)	Résultat	100,0
N	20929		Hémato-Spéc.	HLA DQ (Méthode moléculaire haute résolution)	Résultat	100,0
N	20930		Hémato-Spéc.	HLA DQ (Méthode moléculaire moyenne résolution)	Résultat	100,0
N	20931		Hémato-Spéc.	HLA DR (Méthode moléculaire moyenne résolution)	Résultat	146,0
N	20932		Hémato-Spéc.	HLA DR Méthode moléculaire (Basse résolution)	Rapport	100,0
N	20933		Hémato-Spéc.	HLA-Narcolepsie DQA1 0102/0103	Rapport	100,0
N	20934		Hémato-Spéc.	HLA-Narcolepsie DQB1-606	Rapport	100,0
1252	20960	C	Hémato-Spéc.	Immunophénotype par cytométrie de flux (Marqueur de surface cellulaire)	Rapport	20,0
2402	20961	C	Hémato-Spéc.	Inhibiteur de l'estérase du C1 (Quantitatif)	Résultat	56,0
N	20962		Hémato-Spéc.	Inhibiteur du C3NEF (Dosage fonctionnel hémolytique) (Quantitatif)	Résultat	56,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
1223	20963	C	Hémato-Spéc.	Inhibiteur et fractions du complément (Dosage fonctionnel hémolytique)	Résultat	30,0
1019	20964	C	Hémato-Spéc.	INV(16), 1 ^{re} amplification (Détection)	Résultat	80,0
1846	20965	C	Hémato-Spéc.	INV(16), 2 ^e amplification (Détection)	Résultat	32,0
N	20980		Hémato-Spéc.	Marqueurs intracellulaires (Autres que CD3-CD4-CD8) (Par marqueur)	Résultat	60,0
1834	20981		Hémato-Spéc.	Métabolites : G-thiopurines, érythrocytes et leucocytes	Rapport	60,0
1844	20982		Hémato-Spéc.	MLL: t(4;11), t(9;11), t(11;19), t(x;11)	Rapport	80,0
1254	20983	C	Hémato-Spéc.	Moelle osseuse (Coloration)	Usager	3,0
1848	20984	C	Hémato-Spéc.	Mutation 20210A de la prothrombine	Résultat	25,0
1849	20985	C	Hémato-Spéc.	Mutation C677T de la méthylène tétrahydrofolate réductase (MTHFR)	Résultat	25,0
N	20986		Hémato-Spéc.	Mutation de la protéine C 3363 INS.C	Résultat	25,0
N	20987		Hémato-Spéc.	Mutation de la protéine C R178Q	Résultat	25,0
N	20988		Hémato-Spéc.	Mutation de la protéine C Splice 3222	Résultat	25,0
N	20989		Hémato-Spéc.	Mutation de la protéine C T298M	Résultat	25,0
N	20990		Hémato-Spéc.	Mutation de P-Loop	Rapport	275,0
N	20991		Hémato-Spéc.	Mutation de P-Loop Séquençage	Rapport	275,0
N	20992		Hémato-Spéc.	Mutation FLT3/ITD-LMA	Rapport	25,0
8005	21010	C	Hémato-Spéc.	Opsonisation (Qualitatif)	Rapport	125,0
1127	21020	C	Hémato-Spéc.	P.A.S. (<i>Periodic Acid Schiff</i>)	Rapport	15,0
N	21021		Hémato-Spéc.	PDGFRA KIT EXON 12	Rapport	40,0
N	21022		Hémato-Spéc.	PDGFRA KIT EXON 12 Séquençage	Rapport	40,0
1026	21023	C	Hémato-Spéc.	Peroxydase	Rapport	15,0
8007	21024	C	Hémato-Spéc.	Phagocytose (Qualitatif)	Rapport	125,0
1027	21025	C	Hémato-Spéc.	Phosphatase acide intra-leucocytaire	Rapport	15,0
1028	21026	C	Hémato-Spéc.	Phosphatase alcaline intra-leucocytaire	Rapport	15,0
1989	21027		Hémato-Spéc.	Polymorphisme (STR) (Post-greffe) (Étude de)	Rapport	74,0
1990	21028	C	Hémato-Spéc.	Polymorphisme (STR) (Post-greffe, TAAN quantitatif)	Rapport	100,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
1988	21029		Hémato-Spéc.	Polymorphisme (STR) (Pré-greffe) (Étude de)	Rapport	206,0
N	21030		Hémato-Spéc.	PRA par cytofluorométrie dépistage (FC-PRA dépistage)	Rapport	40,0
N	21031		Hémato-Spéc.	PRA par cytofluorométrie spécifique (FC-PRA spécifique)	Rapport	40,0
1881a	21040		Hémato-Spéc.	Réarrangement AML-1/MTG8 de la t(8;21) (1 ^{re} amplification) (Détection)	Résultat	80,0
1881b	21041	C	Hémato-Spéc.	Réarrangement AML-1/MTG8 de la t(8;21) (2 ^e amplification) (Détection)	Résultat	32,0
1883a	21042		Hémato-Spéc.	Réarrangement BCL-1/Ig de la t(11;14) 1 ^e amplification)	Résultat	80,0
1883b	21043		Hémato-Spéc.	Réarrangement BCL-1/Ig de la t(11;14) 2 ^e amplification)	Résultat	32,0
1882a	21044		Hémato-Spéc.	Réarrangement BCL-2/Ig de la t(14;18) MBR (2 amplifications)	Résultat	100,0
1882b	21045		Hémato-Spéc.	Réarrangement BCL-2/Ig de la t(14;18) MCR (Test réflex)	Résultat	59,0
1884a	21046		Hémato-Spéc.	Réarrangement BCR/ABL spécifique de la t(9;22) (Chr. Philadelphie) (1 ^e ampli.)	Résultat	80,0
1884b	21047		Hémato-Spéc.	Réarrangement BCR/ABL spécifique de la t(9;22) (Chr. Philadelphie) (2 ^e ampli.)	Résultat	32,0
1833	21048	C	Hémato-Spéc.	Réarrangement des lignées B ou T par <i>Southern blot</i> (Qualitatif)	Résultat	300,0
N	21049		Hémato-Spéc.	Réarrangement du 11q 23 par FISH	Rapport	400,0
1886a	21050		Hémato-Spéc.	Réarrangement PML/RAR de la t(15;17) (1 ^{re} amplification)	Résultat	80,0
1886b	21051		Hémato-Spéc.	Réarrangement PML/RAR de la t(15;17) (2 ^e amplification)	Résultat	32,0
1913	21052		Hémato-Spéc.	Récepteurs solubles de la transférine	Rapport	15,0
1046	21070		Hémato-Spéc.	Sang dans les selles (Recherche isotopique)	Rapport	100,0
N	21071		Hémato-Spéc.	Séquence de DQA1 0102	Rapport	150,0
1029	21072	C	Hémato-Spéc.	Soudan noir B	Rapport	15,0
1048	21090	C	Hémato-Spéc.	Test de Schilling (B12) (Quantitatif)	Rapport	35,0
N	21091		Hémato-Spéc.	Thalassémie Alpha délétions 3.7 4.2 SEA (Détection)	Rapport	100,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	21092		Hémato-Spéc.	Thalassémie Alpha diagnostic prénatal biopsie chromosomique	Rapport	100,0
N	21093		Hémato-Spéc.	Thalassémie Alpha diagnostic prénatal liquide amniotique	Rapport	100,0
1898	21094		Hémato-Spéc.	Transformation lymphoblastique	Rapport	250,0
N	21095		Hémato-Spéc.	Translocation t(1;13) t(2;13) (Rhabdomyosarcome Alvéolaire) (Détection)	Rapport	250,0
N	21096		Hémato-Spéc.	Translocation t(11;22) EWS/FL1 (Sarcome Ewing) (Détection)	Rapport	250,0
N	21097		Hémato-Spéc.	Translocation t(11;22) EWS/WT1 DSRCT (Détection)	Rapport	250,0
N	21098		Hémato-Spéc.	Translocation t(12;21) t(1;19) (4;11) (9;11) (2 amplifications) (Détection)	Rapport	250,0
N	21099		Hémato-Spéc.	Translocation t(2;5) Lymphome à grandes cellules (Détection)	Rapport	250,0
N	21100		Hémato-Spéc.	Translocation t(8;14) (Lymphome de Burkitt)	Rapport	250,0
N	21101		Hémato-Spéc.	Translocation t(X;18) (Sarcome Synovial) (Détection)	Rapport	250,0
N	80500		LSPQ	5-FC (5-Fluorocytosine) (Dosage)	Résultat	0,0
N	80501		LSPQ	Acariens (Identification)	Résultat	0,0
N	80502		LSPQ	Arbovirus (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80503		LSPQ	Blastomyces dermatidis (Anticorps) (IgG ou Ac totaux)	Résultat	0,0
N	80504		LSPQ	Coronavirus associé au SRAS (À partir de spéc. respiratoire ou du sérum) (TAAN)	Résultat	0,0
N	80505		LSPQ	Corynebacterium diphtheriae (Isolement à partir de spécimen clinique)	Résultat	0,0
N	80506		LSPQ	Cysticercose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80507		LSPQ	Dengue virus (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80508		LSPQ	Echinococose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80509		LSPQ	Encéphalite de St-Louis (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80510		LSPQ	Encéphalite équine de l'Est (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE À JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	80511		LSPQ	Encéphalite équine de l'Ouest (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80512		LSPQ	Erlchiose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80513		LSPQ	Erlchiose (TAAN sur spécimen clinique)	Résultat	0,0
N	80514		LSPQ	Filariose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80515		LSPQ	FTA-ABS-DS (Anticorps) (Sur sérum avec antigène non tréponémique négatif)	Résultat	0,0
N	80516		LSPQ	FTA-ABS-DS (Anticorps) IgM (Sur sérum de nouveau-né)	Résultat	0,0
N	80517		LSPQ	Hantavirus (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80518		LSPQ	<i>Histoplasma capsulatum</i> (Anticorps) (IgG ou Ac totaux)	Résultat	0,0
N	80519		LSPQ	Insectes ectoparasites (Poux-puces-punaises-larves de mouches) (Identification)	Résultat	0,0
N	80520		LSPQ	Leishmaniose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80521		LSPQ	Leptospirose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80522		LSPQ	Maladie des griffes de chat (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80523		LSPQ	Maladie des griffes de chat (Bartonella) (TAAN sur spécimen clinique)	Résultat	0,0
N	80524		LSPQ	Malaria (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80525		LSPQ	Microscopie électronique sur selles (Lors d'éclosions)	Résultat	0,0
N	80526		LSPQ	Norovirus (<i>Norwalk-like</i>) (TAAN sur selles)	Résultat	0,0
N	80527		LSPQ	Powassan virus (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80528		LSPQ	Rage (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
3676	80529	C	LSPQ	Rickettsies (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Autres que Fièvre Q)	Résultat	0,0
N	80530		LSPQ	RSV (TAAN sur spécimen clinique)	Résultat	0,0
N	80531		LSPQ	Rubéole (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Test d'avidité)	Résultat	0,0
N	80532		LSPQ	Schistosomiase (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80533		LSPQ	Séromycologie (Anticorps autres) (Par Antigène) (Transfert LSPQ)	Résultat	0,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	80534		LSPQ	Séroparasitologie (Anticorps autres) (Par Antigène) (Transfert LSPQ)	Résultat	0,0
N	80535		LSPQ	Strongyloïdose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80536		LSPQ	Tiques (Identification)	Résultat	0,0
N	80537		LSPQ	Toxocariase (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80538		LSPQ	<i>Toxoplasma gondii</i> (TAAN sur spéc. clin. type liquide amniotique, LCR, biopsie)	Résultat	0,0
N	80539		LSPQ	<i>Tropheryma whipplei</i> (TAAN sur spécimen clinique)	Résultat	0,0
N	80540		LSPQ	Trypanosomiase africaine (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80541		LSPQ	Trypanosomiase américaine (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80542		LSPQ	VHC (Virus hépatite C) (ARN de) Charge virale (TAAN sur spécimen clinique)	Résultat	0,0
N	80543		LSPQ	VHC (Virus hépatite C) charge virale (TAAN sur spécimen clinique)	Résultat	0,0
N	80544		LSPQ	VHC (Virus hépatite C) génotypage	Résultat	0,0
N	80545		LSPQ	VHC (Virus hépatite C) génotypage par séquençage	Résultat	0,0
N	80546		LSPQ	VIH charge virale	Résultat	0,0
N	80547		LSPQ	VIH génotypage (Quantitatif)	Résultat	0,0
3793	80548		LSPQ	Virus du Nil occidental (VNO)	Résultat	0,0
N	80549		LSPQ	VNO (Virus du Nil Occidental) (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	0,0
N	80550		LSPQ	VNO (Virus du Nil Occidental) (TAAN sur LCR)	Résultat	0,0
N	40000		Micro-Bact.	Allogreffe de selles (Culture, recherche toxines et parasites)	Rapport	150,0
N	40001		Micro-Bact.	Allogreffe de selles (Préparation)	Greffon	100,0
3791	40002	C	Micro-Bact.	Antibiotique (Dosage d') (Méthode biologique)	Rapport	30,0
3737	40003		Micro-Bact.	Anus (Culture) Flore nouveau-né	Rapport	13,0
3768	40020		Micro-Bact.	Bactérie GRAM négatif multi-résistance (ESBL) (Culture)	Rapport	15,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
3723	40021	C	Micro-Bact.	Biopsie gastrique (Culture d' <i>Helicobacter pylori</i>)	Rapport	35,0
3798	40022	C	Micro-Bact.	Biopsie gastrique (Uréase rapide pour <i>Helicobacter pylori</i>)	Résultat	7,0
3777	40023	C	Micro-Bact.	<i>Bordetella pertussis</i> (Culture spécifique)	Rapport	28,0
N	40024		Micro-Bact.	<i>Bordetella pertussis</i> (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	56,0
N	40025		Micro-Bact.	Bronchoscopie (Culture quantitative)	Rapport	60,0
3722	40026	C	Micro-Bact.	Bronchoscopie (Culture semi-quantitative)	Rapport	35,0
N	40027		Micro-Bact.	<i>Brucella abortus</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux Agglutination sur lame	Résultat	12,0
N	40040		Micro-Bact.	Chlamydia (Culture cellulaire)	Rapport	40,0
3799	40041	C	Micro-Bact.	Chlamydia (TAAN) (Sauf urines, tous sites)	Rapport	7,0
3747	40042	C	Micro-Bact.	Chlamydia + <i>Neisseria gonorrhoeae</i> (au niveau urinaire) (TAAN) sur même spécimen	Rapport	15,0
3672	40043	C	Micro-Bact.	Chlamydia au niveau urinaire (TAAN)	Résultat	12,0
3671	40044	C	Micro-Bact.	Chlamydia et <i>Neisseria Gonorrhoeae</i> (TAAN) (Sauf urines)	Rapport	10,0
N	40045		Micro-Bact.	Chlamydia (Shell vial)	Rapport	40,0
N	40046		Micro-Bact.	CMI (Dilution en bouillon ou Agar) (Par bactérie)	Rapport	5,0
3789	40047	C	Micro-Bact.	CMI (Microplaque automatisée) (Par bactérie)	Rapport	5,0
N	40048		Micro-Bact.	CMI en diffusion (E-test) (Par antibiotique et par bactérie)	Rapport	5,0
N	40060		Micro-Bact.	Entérotoxine A de <i>Clostridium perfringens</i>	Rapport	30,0
N	40061		Micro-Bact.	Entérovirus (TAAN) sur LCR (Par amorce)	Rapport	40,0
N	40062		Micro-Bact.	Envoi interétablissements (Microbiologie) (Par établissement)	Usager	5,0
3673	40063	C	Micro-Bact.	ERV <i>Enterococcus</i> résistant à la vancomycine (Culture spécifique)	Résultat	20,0
N	40064		Micro-Bact.	ERV <i>Enterococcus</i> résistant à la vancomycine (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	40,0
3734	40065	C	Micro-Bact.	Expectorations (Bactériologie)	Rapport	25,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
3735	40080	C	Micro-Bact.	Gorge (Culture Strepto A,C,G ou Bêta-hémolytique)	Rapport	14,0
N	40100		Micro-Bact.	<i>Helicobacter pylori</i> (Détection par carbone 13)	Rapport	40,0
N	40101		Micro-Bact.	Hémoculture (1 bouteille aéro. ou ana.)	Rapport	20,0
3739	40102	C	Micro-Bact.	Hémoculture (2 bouteilles : aéro.+ ana.)	Rapport	20,0
N	40120		Micro-Bact.	Identification bactérienne par séquençage du RNA 16S (Par microbe)	Rapport	60,0
N	40140		Micro-Bact.	Kirby Bauer (Par bactérie) (Antibiogramme par diffusion)	Rapport	5,0
3695	40160	C	Micro-Bact.	<i>Legionella</i> (Antigène urinaire)	Résultat	18,0
3674	40161		Micro-Bact.	<i>Legionella</i> (Culture)	Rapport	28,0
N	40162		Micro-Bact.	<i>Legionella</i> (Culture) sur spécimen clinique	Rapport	28,0
3879	40163		Micro-Bact.	Liquide céphalo-rachidien (Antigène bactérien) (Par antigène)	Résultat	9,0
3741	40164		Micro-Bact.	Liquide céphalo-rachidien (LCR) (Culture)	Rapport	29,0
3725	40180		Micro-Bact.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (Culture)	Rapport	27,0
N	40181		Micro-Bact.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (TAAN)	Rapport	40,0
3726	40182		Micro-Bact.	<i>Mycoplasma, Ureaplasma</i> (Culture)	Rapport	27,0
N	40183		Micro-Bact.	<i>Mycoplasma, Ureaplasma</i> (Détection d'antigène)	Rapport	20,0
3730	40200		Micro-Bact.	<i>Neisseria gonorrhoeae</i> (Culture) (Tous sites)	Rapport	14,0
N	40201		Micro-Bact.	Nez <i>Staphylococcus aureus</i> (Sauf SARM)	Rapport	10,0
3721	40220		Micro-Bact.	Oreille ou Conduit auditif externe (Culture)	Rapport	24,0
N	40240		Micro-Bact.	Pneumocoque (Antigène urinaire)	Rapport	20,0
3796	40241	C	Micro-Bact.	Pouvoir bactériostatique et bactéricide du sérum	Rapport	30,0
3727	40242		Micro-Bact.	Pus profond (Avec recherche d'anaérobies)	Rapport	45,0
3728	40243		Micro-Bact.	Pus superficiel (Sans recherche d'anaérobies)	Rapport	22,0
3729	40260		Micro-Bact.	Sécrétions conjonctivales ou oculaires (Culture)	Rapport	15,0
N	40261		Micro-Bact.	Sécrétions trachéobronchiques (Culture)	Rapport	35,0
3731	40262		Micro-Bact.	Sécrétions vaginales (État frais, KOH, GRAM)	Rapport	13,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
3732	40263		Micro-Bact.	Selles (Culture)	Rapport	25,0
3792	40264	C	Micro-Bact.	Selles (Toxines <i>Clostridium difficile</i>) Elisa	Rapport	22,0
N	40265		Micro-Bact.	Spéc. respiratoire pour FK (Culture) (Incl. <i>Bulkholderia cepacia</i> et <i>pseudomonas</i>)	Rapport	65,0
3300	40266	C	Micro-Bact.	<i>Staphylococcus</i> résistant à la méthicilline (SARM) (Culture spécifique)	Résultat	20,0
N	40267		Micro-Bact.	<i>Staphylococcus</i> résistant à la méthicilline (SARM) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	40,0
3814	40268	C	Micro-Bact.	Streptocoque du groupe A (Détection d'antigène)	Rapport	9,0
3669	40269	C	Micro-Bact.	Streptocoque groupe B (Culture recto-vaginale)	Résultat	20,0
N	40270		Micro-Bact.	Streptocoque groupe B (Détection rapide antigénique)	Résultat	20,0
N	40290		Micro-Bact.	Test de synergie en bouillon (Bactéricidie)	Rapport	300,0
N	40291		Micro-Bact.	Test de synergie sur antibiotiques (Par bandelettes) (Bactériostase)	Rapport	20,0
3733	40310	C	Micro-Bact.	Urine prélevée par voie spontanée	Rapport	12,0
N	40311		Micro-Bact.	Urine prélevée par voie invasive	Rapport	12,0
N	40330		Micro-Bact.	Verocytotoxine (SLT)	Rapport	40,0
N	40331		Micro-Bact.	Voies respiratoires inférieures (Prélèvements invasifs)	Rapport	35,0
N	40400		Micro-Enviro.	Culture environnementale (par spéc. clin.) Stérilité (par amp ou caps) (ATTEST)	Rapport	5,0
N	40401		Micro-Enviro.	Culture environnementale par site (Air)	Rapport	30,0
N	40402		Micro-Enviro.	Culture environnementale par site (Dialysat)	Rapport	30,0
N	40403		Micro-Enviro.	Culture environnementale par site (Eau)	Rapport	30,0
N	40404		Micro-Enviro.	Culture environnementale par site (Surface)	Rapport	30,0
N	40405		Micro-Enviro.	Culture environnementale pour <i>Aspergillus</i>	Rapport	30,0
N	40406		Micro-Enviro.	Culture environnementale pour <i>Pseudomonas</i>	Rapport	15,0
3790	40420	C	Micro-Enviro.	Environnement (Culture)	Rapport	30,0
N	40450		Micro-Enviro.	<i>Legionella</i> (Culture) environnement	Rapport	30,0
3794	40480	C	Micro-Enviro.	Stérilité (Épreuve de)	Rapport	10,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
1947	40500	C	Micro-Hépatite	Hépatite C (ARN de) (Charge virale) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	200,0
8955	40501	C	Micro-Hépatite	Hépatite C (Génotypage)	Rapport	150,0
1919	40502	C	Micro-Hépatite	VHB (Virus hépatite B) (ADN de) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	100,0
1946	40503	C	Micro-Hépatite	VHC (Virus hépatite C) (ARN de) Délect. qualitative génome (TAAN sur spéc.clin.)	Rapport	92,0
3703	40600	C	Micro-Imm-séro.	Adénovirus (Anticorps) IgG ou Ac totaux Fixation du complément	Résultat	20,0
N	40601		Micro-Imm-séro.	Amibiase (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	25,0
1045	40602	C	Micro-Imm-séro.	Aspergillose (Ac) IgG ou Ac totaux (Par Ag) contre immuno-électrophorèse	Rapport	48,0
3704	40620	C	Micro-Imm-séro.	<i>Bordetella pertussis</i> (Ac) IgG ou Ac totaux Fixation du complément	Résultat	20,0
3706	40621	C	Micro-Imm-séro.	<i>Brucella</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux Agglutination en tube	Résultat	12,0
3707	40640	C	Micro-Imm-séro.	<i>Chlamydia pneumoniae</i> IgG ou Ac totaux par fixation du complément	Rapport	20,0
3710	40641	C	Micro-Imm-séro.	CMV Cytomégalovirus (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	9,0
3700	40642	C	Micro-Imm-séro.	CMV Cytomégalovirus (Anticorps) IgM spécifique Elisa	Résultat	20,0
N	40643		Micro-Imm-séro.	Cysticerose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Rapport	25,0
3750	40660	C	Micro-Imm-séro.	EBV-EA (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	12,0
N	40661		Micro-Imm-séro.	EBV-EA (Anticorps) IgG ou Ac totaux Immunofluorescence	Résultat	22,0
3748	40662	C	Micro-Imm-séro.	EBV-EBNA (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	12,0
N	40663		Micro-Imm-séro.	EBV-EBNA (Anticorps) IgG ou Ac totaux Immunofluorescence	Résultat	22,0
N	40664		Micro-Imm-séro.	EBV-EBNA (Anticorps) IgM spécifique par immunofluorescence	Résultat	22,0
3746	40665	C	Micro-Imm-séro.	EBV-VCA (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	12,0
N	40666		Micro-Imm-séro.	EBV-VCA (Anticorps) IgG ou Ac totaux Immunofluorescence	Résultat	18,0
3698	40667	C	Micro-Imm-séro.	EBV-VCA (Anticorps) IgM spécifique Elisa	Résultat	20,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	40668		Micro-Imm-séro.	EBV-VCA (Anticorps) IgM spécifique (Par immunofluorescence)	Résultat	18,0
N	40669		Micro-Imm-séro.	Ecchinococose Kyste hydatique (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Rapport	25,0
N	40670		Micro-Imm-séro.	Entérovirus (Ac) fixation du complément (Par Ag)	Résultat	20,0
3712	40671	C	Micro-Imm-séro.	Entérovirus (Ac) IgG ou Ac totaux (Par Ag testé) Neutralisation par antigène	Résultat	10,0
3713	40680	C	Micro-Imm-séro.	Fièvre Q (Ac) IgG ou Ac totaux ou <i>Coxiella burnettii</i> Fixation du complément	Résultat	20,0
3714	40690	C	Micro-Imm-séro.	<i>Helicobacter pylori</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	9,0
3752	40691	C	Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> (Anticorps) IgM spécifiques type 1 et 2 (Par antigène) Elisa	Rapport	15,0
N	40692		Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> (Anticorps contre antigène de groupe) IgM Elisa	Résultat	20,0
3717	40693	C	Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	10,0
N	40694		Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux par fixation du complément	Rapport	20,0
N	40695		Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> (IgG spécifique type 1 et 2) (Par antigène) Elisa	Résultat	15,0
N	40696		Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> IgM spécifique Elisa	Rapport	20,0
3718	40697		Micro-Imm-séro.	HHV-6 (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	18,0
3754	40698	C	Micro-Imm-séro.	HTLV 1 et 2 (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Par antigène) Elisa	Résultat	12,0
3720	40710	C	Micro-Imm-séro.	Influenza (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Par Ag testé) Fixation du complément	Résultat	20,0
N	40730		Micro-Imm-séro.	<i>Legionella</i> groupe (Anticorps) IgG ou Ac totaux par Elisa	Résultat	12,0
3740	40731	C	Micro-Imm-séro.	<i>Legionella</i> groupe (Anticorps) IgG ou Ac totaux par immunofluorescence	Rapport	28,0
3745	40740	C	Micro-Imm-séro.	Mononucléose (Dépistage) Agglutination	Résultat	9,0
3753	40741	C	Micro-Imm-séro.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (Anticorps) (Par fixation du complément)	Résultat	20,0
N	40742		Micro-Imm-séro.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (Anticorps) IgG Elisa	Résultat	12,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	40743		Micro-Imm-séro.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux Immunofluorescence	Résultat	22,0
3681	40744	C	Micro-Imm-séro.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (Anticorps) IgM spécifiques Elisa	Résultat	20,0
3682	40745		Micro-Imm-séro.	Mycoses (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	48,0
3694	40750	C	Micro-Imm-séro.	Oreillons (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	20,0
3668	40751	C	Micro-Imm-séro.	Oreillons (Anticorps) IgM spécifique Elisa	Résultat	20,0
N	40752		Micro-Imm-séro.	Oreillons (Anticorps) IgM spécifiques Immunofluorescence	Résultat	22,0
3693	40770	C	Micro-Imm-séro.	Parainfluenza (Ac) IgG ou Ac totaux (Par Antigène testé) Fixation du complément	Résultat	20,0
3684	40771		Micro-Imm-séro.	Parasites (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Autres que toxoplasme)	Résultat	25,0
3692	40772	C	Micro-Imm-séro.	Parvovirus (Anticorps) IgM spécifique Elisa	Résultat	20,0
3755	40773	C	Micro-Imm-séro.	Parvovirus (IgG ou Ac totaux) Elisa	Résultat	15,0
1044	40774		Micro-Imm-séro.	Poumon du fermier (Ac) IgG ou Ac totaux (par Ag) Immuno diffusion double	Rapport	48,0
3757	40790		Micro-Imm-séro.	RA test (Facteurs rhumatoïdes)	Résultat	6,5
3690	40791	C	Micro-Imm-séro.	Rougeole (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	20,0
3689	40792	C	Micro-Imm-séro.	Rougeole (Anticorps) IgM spécifique Elisa	Résultat	20,0
3783	40793	C	Micro-Imm-séro.	RSV Virus respiratoire syncytial (Ac) IgG ou Ac totaux Fixation du complément	Résultat	20,0
N	40794		Micro-Imm-séro.	Rubéole (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	10,0
3758	40795	C	Micro-Imm-séro.	Rubéole (Anticorps) IgG ou Ac totaux inhibition hémagglutination	Résultat	7,0
N	40796		Micro-Imm-séro.	Rubéole (Anticorps) IgG ou Ac totaux par fixation du complément	Rapport	20,0
3800	40797	C	Micro-Imm-séro.	Rubéole (Anticorps) IgM spécifique Elisa	Résultat	20,0
N	40798		Micro-Imm-séro.	Rubéole (IgG avidité)	Résultat	30,0
N	40799		Micro-Imm-séro.	Rubéole Anticorps totaux (Fixation du complément)	Rapport	20,0
3764	40810	C	Micro-Imm-séro.	Streptocoque groupe A (Anticorps) anti-DNAse B IgG ou Ac totaux	Résultat	33,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
3760	40811	C	Micro-Imm-séro.	Streptocoque groupe A (Anticorps) (Qualitatif) (ASO) (Néphélobimétrie)	Résultat	20,0
3761	40812	C	Micro-Imm-séro.	Streptocoque groupe A (Anticorps) (Quantitatif manuel)	Résultat	33,0
N	40813		Micro-Imm-séro.	Streptocoque groupe A (Anticorps) Streptozyme	Rapport	20,0
3767	40814	C	Micro-Imm-séro.	Syphilis (VDRL) Antigène non tréponémique (Anticorps)	Résultat	9,0
N	40815		Micro-Imm-séro.	Syphilis (VDRL) Antigène tréponémique (Anticorps) Elisa	Rapport	10,0
N	40830		Micro-Imm-séro.	Toxocarose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Rapport	25,0
N	40831		Micro-Imm-séro.	Toxoplasmose (Anticorps) IgG ou Ac totaux Agglutination	Résultat	12,0
3688	40832	C	Micro-Imm-séro.	Toxoplasmose (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	9,0
3816	40833	C	Micro-Imm-séro.	Toxoplasmose (Anticorps) IgM spécifique Elisa	Résultat	20,0
N	40834		Micro-Imm-séro.	Toxoplasmose (IgG avidité)	Résultat	30,0
N	40835		Micro-Imm-séro.	Trichinose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	25,0
3687	40836	C	Micro-Imm-séro.	Tularémie ou <i>Francisella tularensis</i> (Ac) IgG ou Ac totaux Agglutination en tube	Résultat	12,0
N	40837		Micro-Imm-séro.	Tularémie ou <i>Francisella tularensis</i> (Ac) IgG ou Ac totaux Agglutination sur lame	Résultat	10,0
3819	40850		Micro-Imm-séro.	VIH (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	5,0
N	40851		Micro-Imm-séro.	Virus oreillons Anticorps totaux (Fixation du complément)	Rapport	20,0
N	40852		Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Ac) IgG ou Ac totaux (Par fixation du complément)	Rapport	20,0
3686	40853	C	Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Anticorps) IgG ou Ac totaux Elisa	Résultat	9,0
N	40854		Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Anticorps) IgG FAMA	Résultat	50,0
N	40855		Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Anticorps) IgM spécifiques Elisa	Résultat	28,0
N	40856		Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) par Agglutination au latex	Rapport	12,0
N	40857		Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) par Elisa	Rapport	9,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	40858		Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Anticorps) IgG ou Ac totaux Agglutination	Résultat	20,0
N	40900		Micro-Mycobact.	Hémoculture mycobactérie	Rapport	20,0
3773	40901		Micro-Mycobact.	Mycobactéries (Culture sur milieu liquide seul)	Rapport	20,0
3772	40902		Micro-Mycobact.	Mycobactéries (Culture sur milieu solide et liquide)	Rapport	40,0
3774	40903		Micro-Mycobact.	Mycobactéries (Culture sur milieu solide)	Rapport	27,0
3770	40904	C	Micro-Mycobact.	Mycobactéries (Ex. direct sur spéc. clinique) (Auramine et/ou Ziehl) (Par colo.)	Rapport	12,0
3776	40905	C	Micro-Mycobact.	Mycobactéries (Recherche par TAAN) (Sur spécimen clinique)	Rapport	65,0
3742	40906	C	Micro-Mycobact.	<i>Mycobacterium tuberculosis</i> (BK) (TAAN sur culture solide ou liquide)	Rapport	65,0
3670	40920	C	Micro-Mycobact.	PPD (Test cutané à la tuberculine) (Induration et lecture)	Résultat	20,0
N	41000		Micro-Mycolo.	Antifongique (Sensibilité) / microbe / antifongique	Rapport	60,0
N	41001		Micro-Mycolo.	<i>Aspergillus</i> (Galactomanane)	Rapport	15,0
N	41002		Micro-Mycolo.	<i>Aspergillus</i> (Galactomanane) (TAAN)	Rapport	75,0
3699	41020	C	Micro-Mycolo.	Cryptocoque (Antigène du) (Sérum ou LCR) Agglutination	Résultat	9,0
N	41030		Micro-Mycolo.	Hémoculture fongique	Rapport	20,0
3771	41050		Micro-Mycolo.	Levures (Culture)	Rapport	7,0
3766	41070	C	Micro-Mycolo.	Mycologie (Ex. direct sur spéc. clinique) (Incl. état frais et/ou coloration)	Rapport	12,0
3763	41071		Micro-Mycolo.	Mycose profonde (Inclut levures)	Rapport	30,0
3762	41072		Micro-Mycolo.	Mycose superficielle (Dermatophyte) (Inclut levures)	Rapport	20,0
N	41120		Micro-Paras.	Malaria (Détection d'antigène)	Rapport	20,0
1017	41121	C	Micro-Paras.	Malaria (Frottis)	Rapport	18,0
N	41122		Micro-Paras.	Malaria (Identification, inclut % parasitémie)	Rapport	20,0
N	41123		Micro-Paras.	Malaria (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	40,0
3749	41140		Micro-Paras.	Oxyures (Recherche de) (Par ruban collant)	Rapport	9,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
3743	41150	C	Micro-Paras.	Parasites dans le sang, tissus et liquides biologiques (Détection)	Rapport	20,0
N	41151		Micro-Paras.	Parasites fécaux (<i>Giardia</i> , <i>Cryptosporodium</i>) par immunofluorescence	Rapport	20,0
3744	41152	C	Micro-Paras.	Parasites fécaux (Par colorations permanentes)	Rapport	18,0
3751	41153	C	Micro-Paras.	Parasites fécaux (Par concentration, état frais et/ou isolé incluant lecture)	Rapport	25,0
3691	41154	C	Micro-Paras.	<i>Pneumocystis carinii</i> (Détection)	Résultat	18,0
N	41160		Micro-Paras.	Strongyloïdose (Culture spécifique)	Rapport	40,0
N	41170		Micro-Paras.	<i>Trichomonas vaginalis</i> (Culture)	Rapport	20,0
3759	41180		Micro-Paras.	Vers et ectoparasites (Identification)	Rapport	9,0
N	41200		Micro-Viro.	Acyclovir (Sensibilité)	Rapport	100,0
N	41201		Micro-Viro.	Adénovirus (Délect. rapide sur spéc. clin.) (sauf TAAN ou cult. cell.) par Elisa	Résultat	20,0
N	41202		Micro-Viro.	Adénovirus (Détection rapide sur spéc. clin.) par immunofluorescence	Résultat	22,0
N	41203		Micro-Viro.	Adénovirus (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	50,0
N	41204		Micro-Viro.	ADN-ARN extraction pour congélation ou envoi interétablissements	Rapport	30,0
N	41220		Micro-Viro.	Chlamydia (Culture cellulaire)	Rapport	40,0
3780	41221	C	Micro-Viro.	CMV (Cytomégalovirus) (TAAN qualitatif sur spécimen clinique) sauf NASBA	Résultat	136,0
N	41222		Micro-Viro.	CMV (Cytomégalovirus) Anticorps totaux (Fixation du complément)	Rapport	20,0
N	41223		Micro-Viro.	CMV (Cytomégalovirus) Culture en tube	Rapport	80,0
N	41224		Micro-Viro.	CMV (Cytomégalovirus) culture sur lamelle (Shell vial)	Rapport	60,0
N	41225		Micro-Viro.	CMV (Cytomégalovirus) NASBA sur spécimen clinique	Rapport	99,0
N	41226		Micro-Viro.	CMV : antigénémie	Rapport	60,0
N	41227		Micro-Viro.	CMV Cytomégalovirus (Quantitatif) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	40,0
3832	41240	C	Micro-Viro.	EBV (Lymphome de Burkitt) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	174,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	41241		Micro-Viro.	Entérovirus (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	100,0
N	41242		Micro-Viro.	ERV <i>Enterococcus</i> résistant à la vancomycine (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	20,0
N	41260		Micro-Viro.	Foscarnet sensibilité	Rapport	100,0
N	41270		Micro-Viro.	Ganciclovir, résistance (Test génotypique)	Résultat	135,0
N	41271		Micro-Viro.	Ganciclovir, résistance (Test phénotypique)	Résultat	100,0
N	41280		Micro-Viro.	<i>Herpes</i> Anticorps totaux (Fixation du complément)	Rapport	20,0
3678	41281	C	Micro-Viro.	<i>Herpes simplex</i> I et II (Culture cell. et typage) (sauf TAAN ou détection rapide)	Rapport	58,0
N	41282		Micro-Viro.	<i>Herpes simplex</i> type I ou II (Détec. rapide sur spéc. clin. inclut typage) par IF	Rapport	22,0
3697	41283	C	Micro-Viro.	<i>Herpes simplex</i> type I ou II (TAAN sur spécimen clinique)	Résultat	50,0
N	41284		Micro-Viro.	<i>Herpes</i> sonde Multiplex 4 (HSV1, HSV2, CMV, EBV) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	50,0
N	41285		Micro-Viro.	<i>Herpes</i> sonde Multiplex 7 (HSV1, HSV2, CMV, EBV, VZV, HHV6, HHV7)	Rapport	114,0
N	41286		Micro-Viro.	HHV8 (Virus sarcome Kaposi) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	136,0
3696	41300	C	Micro-Viro.	Influenza (A et B) par immunofluorescence (Détection rapide sur spéc. clinique)	Rapport	22,0
N	41301		Micro-Viro.	Influenza (Incluant A et B) Elisa (Détection rapide sur spécimen clinique)	Rapport	30,0
N	41302		Micro-Viro.	Influenza A et B (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	50,0
N	41330		Micro-Viro.	<i>Metapneumovirus</i> (hMPV) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	50,0
3786	41331		Micro-Viro.	Microscopie électronique sur spécimen biologique (Sans éclosion)	Rapport	50,0
N	41332		Micro-Viro.	<i>Multiplex Picornavirus</i> (Entérovirus, Rhinovirus) TAAN sur spécimen clinique	Rapport	80,0
N	41333		Micro-Viro.	Multiplex respi. 1 (Influenza A, Influenza B, RSV, hMPV) TAAN sur spéc. clin.	Rapport	50,0
N	41334		Micro-Viro.	Multiplex respi. 2 (Para. 1-Parai. 3-Adéno-Rhino-Entérovirus) TAAN sur spéc. clin.	Rapport	80,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	41335		Micro-Viro.	<i>Mycoplasma hominis</i> (TAAN)	Rapport	106,0
N	41336		Micro-Viro.	<i>Mycoplasma urealyticum</i> (TAAN)	Rapport	106,0
N	41350		Micro-Viro.	Parainfluenza (inclut 3 types) par IF (Détection rapide sur spécimen clinique)	Rapport	32,0
N	41351		Micro-Viro.	Parvovirus B 19 (TAAN)	Rapport	145,0
N	41352		Micro-Viro.	Polyomavirus BK (Qualitatif) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	134,0
N	41353		Micro-Viro.	Polyomavirus BK (Quantitatif) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	70,0
N	41354		Micro-Viro.	Polyomavirus JC (Qualitatif) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	134,0
N	41355		Micro-Viro.	Polyomavirus JC (Quantitatif) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	70,0
3878	41370	C	Micro-Viro.	Rotavirus (Détection rapide) Elisa	Résultat	15,0
N	41371		Micro-Viro.	RSV (Virus resp. syncytial) (Détection rapide sur spécimen clinique) Elisa	Résultat	20,0
3874	41372	C	Micro-Viro.	RSV (Virus resp. syncytial) par immunofluorescence (Détec. rapide sur spé. clin.)	Résultat	22,0
N	41373		Micro-Viro.	RSV (Virus respiratoire syncytial) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	50,0
N	41380		Micro-Viro.	Selles (Toxine <i>Clostridium difficile</i>) (Culture cellulaire)	Rapport	40,0
N	41381		Micro-Viro.	Selles (Toxine <i>Clostridium difficile</i>) (TAAN)	Rapport	40,0
N	41382		Micro-Viro.	Selles (Toxine <i>Clostridium difficile</i>) Elisa, toxine A + glutamate déshydrogénase	Rapport	20,0
3677	41390		Micro-Viro.	VIH (Charge virale) (LSPO)	Résultat	0,0
3817	41391		Micro-Viro.	VIH Antigène p24	Résultat	100,0
3663	41392	C	Micro-Viro.	VIH charge virale / financement budget provincial laboratoire désigné	Résultat	80,0
8917	41393	C	Micro-Viro.	VIH génotypage (Qualitatif) / financement budget provincial laboratoire désigné	Rapport	125,0
3679	41394	C	Micro-Viro.	Virus (Cult. cell.) (Entérovirus-Parainflu. - Influenza-Adéno.-RSV-Métapneumo.)	Rapport	60,0
3836	41395		Micro-Viro.	Virus HPV (Détection) par hybridation <i>in situ</i>	Rapport	60,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	41396		Micro-Viro.	Virus identification de souche provenant d'un autre laboratoire	Rapport	80,0
N	41397		Micro-Viro.	Virus oreillons (Culture cellulaire)	Rapport	60,0
N	41398		Micro-Viro.	Virus rhinovirus (Culture cellulaire)	Rapport	60,0
N	41399		Micro-Viro.	Virus rougeole (Culture cellulaire)	Rapport	60,0
N	41400		Micro-Viro.	Virus rubéole (Culture cellulaire)	Rapport	60,0
N	41401		Micro-Viro.	Virus spécimen gastro-intestinal (Culture cellulaire)	Rapport	60,0
N	41402		Micro-Viro.	Virus spécimen oculaire (Culture cellulaire)	Rapport	60,0
N	41403		Micro-Viro.	Virus spécimen respiratoire (Culture cellulaire)	Rapport	106,0
N	41404		Micro-Viro.	Virus spécimen respiratoire (Détection de 7 virus par IF)	Rapport	37,0
N	41405		Micro-Viro.	Virus spécimen stérile (Biopsie, LCR, liquide biologique) (Culture cellulaire)	Rapport	60,0
N	41406		Micro-Viro.	Virus spécimen urinaire (Culture cellulaire)	Rapport	60,0
3845	41407	C	Micro-Viro.	VPH (Virus papillome humain) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	60,0
3862	41408	C	Micro-Viro.	VPH (Virus papillome humain) (Typage) par séquençage	Rapport	250,0
3812	41409	C	Micro-Viro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (TAAN sur spécimen clinique)	Résultat	135,0
N	41410		Micro-Viro	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) culture cellulaire en microplaque	Rapport	60,0
N	41411		Micro-Viro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) culture cellulaire en tube	Rapport	80,0
N	41412		Micro-Viro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) culture cellulaire sur lamelle (Shell vial)	Rapport	60,0
N	41413		Micro-Viro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) par immunofluorescence Détec. rapide sur spé. clin.	Rapport	18,0
N	60000		Patho-Autopsie	Assistance à autopsie Creutzfeldt-Jakob	Usager	100,0
N	60001		Patho-Autopsie	Assistance à autopsie Creutzfeldt-Jakob (Cerveau - rate - amygdales)	Usager	100,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	60002		Patho-Autopsie	Assistance à autopsie métabolique ou mort subite du nourrisson	Usager	100,0
4880	60030		Patho-Autopsie	Éviscération effectuée par le personnel technique	Usager	40,0
4801a	60050	C	Patho-Autopsie	Histochimie, lame de routine	Lame	9,0
4813d	60051	C	Patho-Autopsie	Histochimie, lame grand format	Lame	45,0
N	60070		Patho-Autopsie	Photographie macros. pour autopsie (Digitale ou pellicule) par personnel tech.	Organe	10,0
4801c	60090	C	Patho-Autopsie	Tissu paraffiné, lame grand format, coloration de routine	Lame	72,0
N	60100		Patho-Chirurgie	Assistance au pathologiste, résident ou assistant patho. et mise en cassette	Cassette	10,0
N	60101		Patho-Chirurgie	Assistance pour prélèvement de biopsie	Usager	10,0
N	60120		Patho-Chirurgie	Description de placenta	Spécimen	2,0
N	60121		Patho-Chirurgie	Description macroscopique effectuée par tec. méd. de cas de chir. très complexes	Cassette	2,0
N	60122		Patho-Chirurgie	Description macroscopique effectuée par un tech. méd. de cas de chir. complexes	Cassette	2,0
4861a	60123	C	Patho-Chirurgie	Description macroscopique effectuée par un techno. médical de cas de routine	Contenant	2,0
N	60124		Patho-Chirurgie	Description macroscopique effectuée par un techno. médical de petites chirurgies	Cassette	2,0
2620	60125	C	Patho-Chirurgie	Dissaccharidases sur biopsie (Lactase, Maltase ou Sucrase)	Rapport	20,0
2621	60126	C	Patho-Chirurgie	Dissaccharidases sur biopsie (Maltase)	Résultat	20,0
2622	60127	C	Patho-Chirurgie	Dissaccharidases sur biopsie (Sucrase)	Résultat	20,0
N	60140		Patho-Chirurgie	Enrobage dans agar et fixation pour micro-spécimen	Spécimen	5,0
4807	60141	C	Patho-Chirurgie	Examen extemporané	Lame	12,0
4831	60150	C	Patho-Chirurgie	Immunofluorescence	Lame	15,0
4838	60151	C	Patho-Chirurgie	Immunohisto/cytochimie	Lame	18,0
2548	60160	C	Patho-Chirurgie	Marqueurs tumoraux spécifiques : récepteurs oestrogéniques	Lame	87,0
2549	60161	C	Patho-Chirurgie	Marqueurs tumoraux spécifiques : récepteurs progestatifs	Lame	87,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE A JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
4861d	60180	C	Patho-Chirurgie	Photographie macros. pour chir. (Digitale ou sur pellicule) par personnel tech.	Spécimen	10,0
N	60190		Patho-Chirurgie	Radiographie de matériels chirurgicaux nécessitant l'assistance d'un tech. méd.	Spécimen	20,0
4861b	60200	C	Patho-Chirurgie	Tissu paraffiné, coloration de routine	Lame	9,0
4815	60300		Patho-Consul.	Histodynamie osseuse	Rapport	280,0
4818	60301	C	Patho-Consul.	Histo-enzymologie (Musculaire ou nerveuse)	Lame	18,0
4851	60330	C	Patho-Consul.	Microscopie électronique (Rapport complet)	Organe	220,0
4843	60350		Patho-Consul.	Nerf, micro dissection	Rapport	400,0
4841	60351		Patho-Consul.	Nerf, sans micro dissection	Rapport	250,0
4809	60370	C	Patho-Consul.	Rapport sans produc. de lame: consul. extérieure, révision lames à la demande MD	Rapport	5,0
N	60400		Patho-Cyto.	BRCA1-BRCA2	Rapport	75,0
N	60420		Patho-Cyto.	Caryotype moelle osseuse	Rapport	200,0
N	60421		Patho-Cyto.	Caryotype oncologie - Fanconi	Rapport	200,0
N	60440		Patho-Cyto.	Détermination des chromosomes X et Y	Rapport	75,0
4810	60460	C	Patho-Cyto.	Frottis cervicaux-vaginaux	Lame	8,0
4811	60461	C	Patho-Cyto.	Frottis ou cytocentrifugation non gynécologique	Lame	15,0
4842	60490	C	Patho-Cyto.	Ploïdie sur tissus frais ou congelés	Rapport	90,0
N	60500		Patho-Générale	Assistance pour radiologie d'un corps	Usager	20,0
N	60501		Patho-Générale	Autres marqueurs tumoraux spécifiques	Lame	10,0
N	60520		Patho-Générale	Cellules tumorales (TAAN) (Voir note)	Résultat	75,0
N	60521		Patho-Générale	CISH (Hybridation <i>in situ</i> colorimétrique)	Sonde	75,0
N	60540		Patho-Générale	Envoi interétablissements (Cerveau)	Organe	5,0
N	60541		Patho-Générale	Envoi interétablissements (Par établissement)	Usager	5,0
N	60560		Patho-Générale	FISH métaphasique	Sonde	75,0
4808c	60570	C	Patho-Générale	Marqueurs tumoraux spécifiques	Lame	75,0
N	60571		Patho-Générale	Marqueurs tumoraux spécifiques : Immunocyte [®]	Lame	75,0
N	60572		Patho-Générale	Microscopie électronique : de semi-fine jusqu'à rapport	Organe	150,0

LISTE DES ANALYSES DE LABORATOIRE

MISE À JOUR : LE 1^{ER} AVRIL 2005

Code 2004-05	Code 2005-06	C	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Val. pond. 2005-06
N	60573		Patho-Générale	Microscopie électronique : jusqu'à l'enrobage à l'épon	Organe	150,0
N	60590		Patho-Générale	Ploidie sur tissus paraffinés	Rapport	75,0
N	60591		Patho-Générale	Prélèvement de moelle épinière	Spécimen	150,0
N	60610		Patho-Générale	Rapport complémentaire suite à l'étude de matériel supplémentaire ⁴	Rapport	80,0
N	60611		Patho-Générale	Rapport sans production de lame ⁵	Rapport	40,0
N	60630		Patho-Générale	<i>Southern Blot</i> (Buvardage de Southern)	Rapport	40,0
3785	60631	C	Patho-Générale	Spermoconcentration et stimulation (Lavage de sperme)	Rapport	100,0
3797	60632	C	Patho-Générale	Spermogramme complet (Test de fertilité)	Rapport	33,0
3795	60633	C	Patho-Générale	Spermogramme partiel (Post-vasectomie ou vaso-vasostomie)	Rapport	13,0
N	70000		Prélèvements	Envoi hors-Canada	Usager	40,0
N	70001		Prélèvements	Envoi hors-Québec	Usager	20,0
6064	70002		Prélèvements	Envoi interétablissements en lot vers laboratoire serveur	Usager	2,0
N	70003		Prélèvements	Envoi interinstallation (D'un même établissement)	Usager	2,0
N	70020		Prélèvements	Prélèvement biologique (Autre que sang)	Usager	10,0
6061	70021		Prélèvements	Prélèvement capillaire	Usager	20,0
6065	70022		Prélèvements	Prélèvement unité de sang (Autorisation Ministre)	Usager	22,0
6060	70023		Prélèvements	Prélèvement veineux	Usager	10,0
N	70024		Prélèvements	Prélèvement veineux pédiatrique < 7 ans	Usager	20,0
9000	90000			Procédures non répertoriées (PNR)	Rapport	0,0
9000a	95000			Coût en \$ des PNR	\$	1,0

⁴ Exemple : Étude moléculaire, immunohistochimie, etc.)

⁵ Examen extemporané, échantillon chirurgical ne nécessitant d'examen histologique

CODES NON RENOUVELÉS

L'importante mise à niveau du répertoire des analyses biomédicales a eu divers impacts, dont l'individualisation de procédures autrefois regroupées (INR et TCA) ou, inversement, le regroupement de plusieurs procédures chapeautées par un même code (produits sanguins labiles jetés), la diversification des techniques d'analyses pour une même analyse (Elisa, TAAN, etc.). Il est à souligner que la pathologie a subi une transformation majeure de sa structure.

À titre informatif, voici le tableau des codes de procédures non renouvelées dans la table 2005-2006.

LISTE DE PROCÉDURES NON RENOUVELÉES AU RÉPERTOIRE 2005-2006		
No	Sous-section	NOM DE LA PROCÉDURE
1012	Hémato-B.S.-G.	Sang lavé ou phénotypé par Héma-Québec non administré ou jeté
1078	Hémato-B.S.-G.	Rencontre et/ou démarche d'hémovigilance avec un usager
1080	Hémato-B.S.-G.	Auto transfusion (Sang autologue) non administré ou jeté
1081	Hémato-B.S.-G.	Auto transfusion (Sang autologue) (Réception et préparation)
1081a	Hémato-B.S.-G.	Don autologue reçu de Héma-Québec (Réception et préparation)
1083	Hémato-B.S.-G.	Cryoprécipité (Réception, préparation et poolage)
1084	Hémato-B.S.-G.	Culot globulaire ou sang total (Réception et préparation)
1086	Hémato-B.S.-G.	Fractions plasmatiques (Réception et préparation)
1089	Hémato-B.S.-G.	Plaquettes (Réception, préparation, poolage)
1090	Hémato-B.S.-G.	Plasma (Réception et préparation ou surnageant de cryo.)
1093	Hémato-B.S.-G.	Sang lavé et/ou phénotypé par Héma-Québec (Réception et préparation)
1094	Hémato-B.S.-G.	Culot globulaire ou sang total jeté
1095	Hémato-B.S.-G.	Fraction plasmatique jetée
1096	Hémato-B.S.-G.	Don dirigé ou don désigné reçu de Héma-Québec
1119	Hémato-Greffe	Protocole de Polycythémie Vera
1121	Hémato-Greffe	Réinfusion de CD3 pour allogreffe incompatible mineure
1122	Hémato-Greffe	Réinfusion de CD3 pour allogreffe incompatible majeure (HV-50)
1123	Hémato-Greffe	Réinfusion de CD3 pour allogreffe incompatible majeure (Cobe spectra)
1202	Hémato-Spéc.	Mutation C282Y et H63D de l'hémochromatose

ANNEXE C

LISTE DE PROCÉDURES NON RENOUELÉES AU RÉPERTOIRE 2005-2006		
No	Sous-section	NOM DE LA PROCÉDURE
1228	Hémato-B.S.	Inhibiteur du C1S ou C3NEF, Dosage fonctionnel hémolytique
1233	Hémato-Spéc.	Hémoglobine (Électrophorèse)
1249	Hémato-Spéc.	HLA DR
1297	Hémato-Spéc.	Chaînes légères (Recherche dans le sérum)
1822	Hémato-B.S.-G.	Produits pédiatriques (par unité fractionnée) non administrés ou jetés
1823	Hémato-B.S.-G.	Cryoprécipité non administré ou jeté
1824	Hémato-B.S.-G.	Don dirigé ou don désigné, non administré ou jeté
1847	Hémato-Spéc.	Mutation de la protéine C
1881	Hémato-Spéc.	Réarrangement AML
1882	Hémato-Spéc.	Réarrangement BCL-2/Ig
1883	Hémato-Spéc.	<i>Réarrangement BCL-1/Ig</i>
1884	Hémato-Spéc.	<i>Réarrangement BCR/ABL</i>
1886	Hémato-Spéc.	<i>Réarrangement PML/RAR</i>
1897	Hémato-Spéc.	Marqueurs lymphocitaires CD3 – CD4 – CD8
1955	Hémato-B.S.-G.	Plaquettes non administrées ou jetées
1993	Hémato-B.S.-G.	Plasma non administré ou jeté
2020	Bio-Clinique	Acide mycophénolique
2307	Bio-Clinique	Acide 5-Hydroxy-indolacétique (Quantitatif) (Sérotonine)
2361	Bio-Clinique	Bandes oligoclonales (LCR)
2363	Bio-Clinique	Bences-Jones (Immunoélectrophorèse ou immunofixation)
2369	Bio-Toxico.	Bromure
2408	Bio-Toxico.	Cyanure
2460	Bio-Clinique	Immunofixation (Typage)
2468	Bio-Clinique	Insuline libre
2485	Bio-Clinique	Magnésium intra-érythrocytaire
2498	Bio-Toxico	<i>Narcotiques (Quantitatif)</i>
2502	Bio-Toxico.	Nickel
2509	Bio-Toxico.	Or
2594	Bio-Clinique	Vitamine E
2605	Bio-Médicament	Antibiotiques (Autres) (Dosage)

ANNEXE C

LISTE DE PROCÉDURES NON RENOUVELÉES AU RÉPERTOIRE 2005-2006		
No	Sous-section	NOM DE LA PROCÉDURE
2633	Bio-Clinique	Phosphatase alcaline différentielle
2653	Bio-Toxico.	Hexane (2,5-hexanedione)
2661	Bio-Toxico.	Pesticides pyréthroïdes (Quantitatif)
2662	Bio-Toxico.	Pesticides chlorophénoxydes (Quantitatif)
2666	Bio-Toxico.	Phénol (Benzène)
2893	Bio-Toxico.	Métaux multi-éléments ICP-MS (Dosage)
2894	Bio-Toxico.	Thallium
2909	Bio-Toxico.	Acide méthylhippurique (Xylène)
2942	Bio-Toxico.	Métaux (Autres) (Recherche)
2944	Bio-Génétique	<i>Enzyme du cycle de l'urée</i>
2944a	Bio-Génétique	1 enzyme du cycle de l'urée
2944b	Bio-Génétique	2 et + enzymes du cycle de l'urée
2948	Bio-Toxico.	Arsenic total
2954	Bio-Toxico.	Benzodiazépine
2962	Bio-Toxico.	BPC et organochlorés (Plasma) (Quantitatif)
2963	Bio-Toxico.	BPC et organochlorés (Autres) (Quantitatif)
2965	Bio-Toxico.	Drogues (Autres que les drogues de rue) (Recherche qualitative)
2970	Bio-Génétique	Carnitine palmitoyltransférase
2984	Bio-Génétique	Enzyme lysosomal (1 enzyme)
2985	Bio-Génétique	Enzymes lysosomaux (2-3 enz.)
2986	Bio-Génétique	Enzymes lysosomaux (4-5 enz.)
2987	Bio-Génétique	Enzymes lysosomaux (6 et + enz.)
2999	Bio-Toxico.	5-HBC (Benomyl)
3708	Micro-Imm-séro.	Chlamydia psittaci (Anticorps) IgG ou Ac totaux
3709	Micro-Imm-séro.	Chlamydia trachomatis (LGV 1-2-3) (Anticorps) IgG ou Ac totaux
3724	Micro-Bact.	Liquide biologique (Culture) (sauf LCR)
3756	Micro-Bact.	Bulkholderia cepacia (Recherche spécifique)
3779	Micro-Bact.	Fond noir (Seulement)

ANNEXE C

LISTE DE PROCÉDURES NON RENOUVELÉES AU RÉPERTOIRE 2005-2006		
No	Sous-section	NOM DE LA PROCÉDURE
3787	Micro-Viro.	Virus (Charge virale autre que VIH) (laboratoire de référence) (PCR sur spécimen clinique)
3788	Micro-Viro.	Virus (Charge virale autre que VIH effectuée sur place) (PCR sur spécimen clinique)
3815	Micro-Imm-séro.	VIH (Anticorps) IgG ou Ac totaux (par labo de référence)
4801	Patho-Autopsie	Autopsie avec ou sans cerveau
4801b	Patho-Autopsie	" " " (Nombre de lames coloration spéciale)
4801d	Patho-Autopsie	" " " (Nombre de lames grand format coloration spéciale)
4802	Patho-Chirurgie	Bloc cellulaire
4802a	Patho-Chirurgie	" " " (Nombre de lames de routine)
4802b	Patho-Chirurgie	" " " (Nombre de lames coloration spéciale)
4807a	Patho-Chirurgie	" " " (Nombre de lames de routine)
4808	Patho-Consul.	Consultation avec production de lame
4808a	Patho-Consul.	" " " (Nombre de lames de routine)
4808b	Patho-Consul.	" " " (Nombre de lames coloration spéciale)
4811a	Patho-Cytologie	" " " (Nombre de lames de routine)
4811b	Patho-Cytologie	" " " (Nombre de lames coloration spéciale)
4813	Patho-Autopsie	Cerveau ou moelle épinière (Étude du) provenant d'un autre centre
4813a	Patho-Autopsie	" " " (Nombre de lames de routine)
4813b	Patho-Autopsie	" " " (Nombre de lames coloration spéciale)
4813c	Patho-Autopsie	" " " (Nombre de lames grand format)
4818a	Patho-Consul.	" " " (Nombre de lames de routine)
4821	Bio-Génétique	Réarrangement génique B ou T hybridation
4835	Patho-Consul.	Immunofluorescence sur tissus fixés ou congelés
4835a	Patho-Consul.	" " " (Nombre de lames marquées)
4838a	Patho-Cytologie	" " " (Nombre de lames marquées)
4839	Patho-Consul.	Immunoperoxydase sur tissus fixés ou congelés
4839a	Patho-Consul.	" " " (Nombre de lames marquées)
4857	Bio-Génétique	Dystrophie cornéenne (Diagnostic moléculaire porteur)

ANNEXE C

LISTE DE PROCÉDURES NON RENOUELÉES AU RÉPERTOIRE 2005-2006		
No	Sous-section	NOM DE LA PROCÉDURE
4861	Patho-Chirurgie	Prélèvement chirurgical (Examen macroscopique et microscopique)
4861c	Patho-Chirurgie	" " " Nombre de lames coloration spéciale
4861e	Patho-Chirurgie	Nombre de cassettes
4865	Patho-Chirurgie	Prélèvement chirurgical (Examen macroscopique seulement)
4917	Bio-Génétique	ARN de la tyrosinase dans un ganglion par RT (Recherche)
6059	Prélèvements	Tension artérielle ¹
6067	Prélèvements	Aphérèse thérapeutique ²
6068	Prélèvements	ECG (Électrocardiogramme) effectué par 1 techno. ³
8008	Bio-Clinique	Azote total urinaire
8010	Bio-Génétique	Hippurate urinaire (Dosage)
9876	Bio-Génétique	Achondroplasie
9877	Bio-Génétique	Chromosomes allongés (Étude fonctionnelle des)
9923	Bio-Génétique	Oligonucléotides (Détermination)

¹ Cette procédure n'est pas renouvelée car non reliée à la biologie médicale.

² Idem

³ Idem

INFORMATIONS

Les demandes d'informations peuvent être transmises au Ministère par la poste ou par courrier électronique.

Toute demande d'informations relatives au manuel de production, au système de mesure des analyses de biologie médicale, à l'autorisation d'utilisation d'un code de procédures non répertoriées ou à l'introduction d'une nouvelle analyse doit nous être acheminée par courrier électronique.



Il importe que les demandes soient bien documentées et signées, en précisant le titre et les coordonnées du requérant.

COURRIER ÉLECTRONIQUE

PILOTE D'ORIENTATION : M. Claude Berthiaume
Programme de biologie médicale
Ministère de la Santé et des Services sociaux

ADRESSE LOTUS NOTES : Claude Berthiaume/MSSS/SSSS@SSSS

ADRESSE INTERNET : laboratoires@msss.gouv.qc.ca

ADRESSE POSTALE MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Direction de l'organisation des services médicaux et technologiques
1075, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

COPIE ÉLECTRONIQUE DU MANUEL DE PRODUCTION 2005-2006 :

Ce document est disponible sur le site du Ministère. On peut le retrouver à l'adresse suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/publications.html>

Pour toutes demandes d'informations relatives à l'application GestLab, propriété de SOGIQUE, veuillez contacter le Service national de soutien aux utilisateurs de Sogique. Il est à souligner qu'un site Web donne également de l'information sur l'application : <http://www.sogique.qc.ca/>.

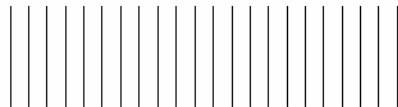
PILOTE DU SYSTÈME GESTLAB : Madame Diane Castonguay

ADRESSE COURRIEL : 00 TCN Centre d'assistance

ADRESSE POSTALE SOGIQUE : Bureau de Beauport
2915, avenue Bourg-Royal, 3^e étage
Beauport (Québec) G1C 3S2

Téléphone : (418) 527-5211, poste 5282 – Sans frais : (877) TCN-AIDE 826-2433

Télécopieur : (418) 661-8164



Les circulaires sur les NORMES ET PRATIQUES DE GESTION sont disponibles sur le site du MSSS.

Adresse Internet : http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/normes_pratiques.html

Pour toute question relative à ces normes et pratiques de gestion, veuillez vous adresser à :

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Service des normes et pratiques de gestion
1005, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1S 4N4



*Santé
et Services sociaux*

Québec 